



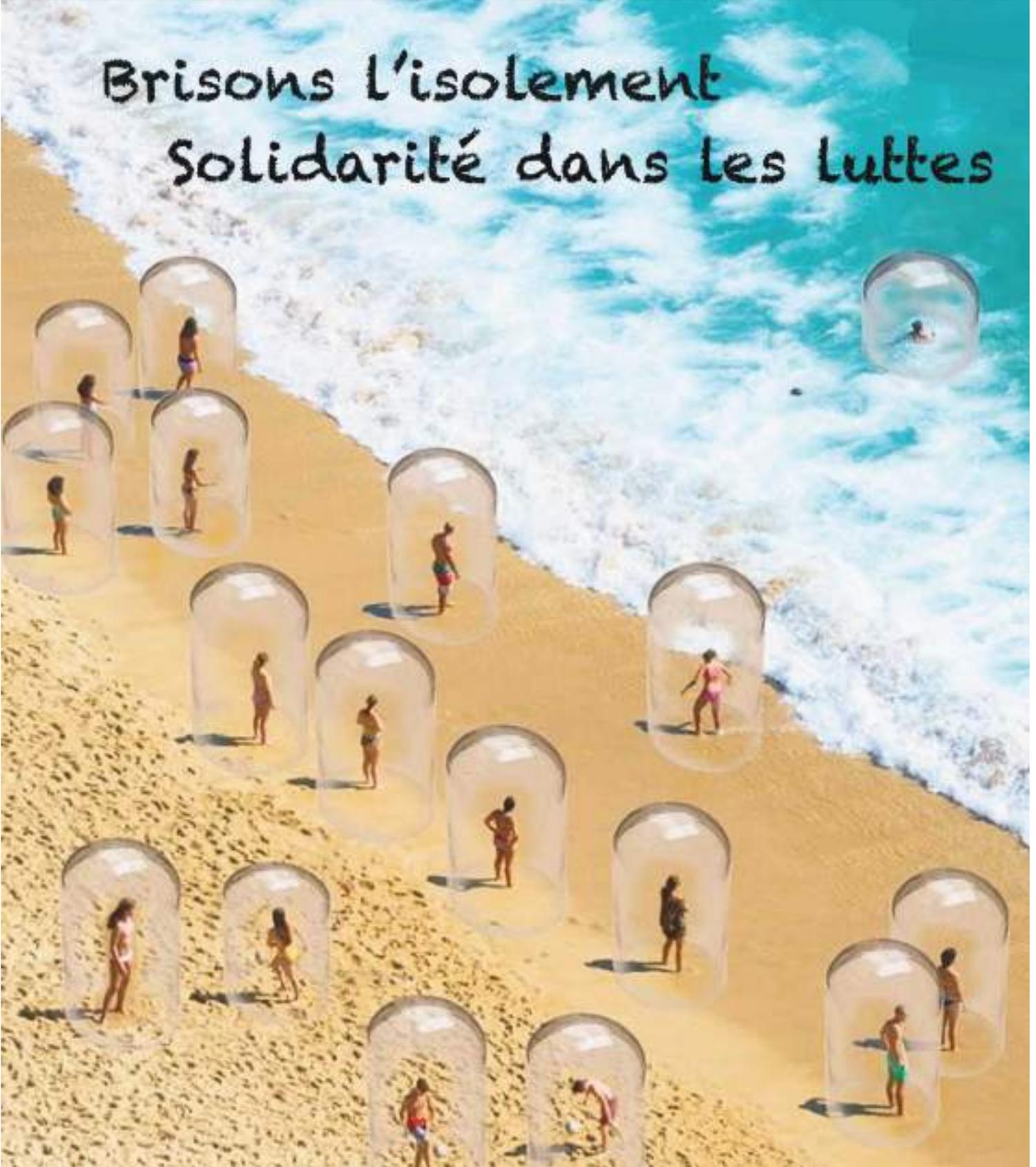
COURANT ALTERNATIF
courant
alternatif

DOSSIER
TOURISME

- ▶ **LE CORONAVIRUS AU SÉNÉGAL ET EN CHINE**
- ▶ **LUTTES SOCIALES : SANTÉ, SANS-PAPIERS, VIOLENCES POLICIÈRES**

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N° 302 | ÉTÉ 2020 | 3€

BRISONS L'ISOLEMENT
SOLIDARITÉ DANS LES LUTTES



COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de déci-

sions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égrégore - BP 81213 - 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé en audio conférence d'abord, puis à Toulouse et au Pays Basque. La maquette à Poitiers.

La CJ du numéro d'octobre aura lieu dans le poitou

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

- 10 numéros + hors séries 30 euros
- Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- En soutien + de 30 euros
- À l'essai (3 numéros) 5 euros
- Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égrégore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

• Lille : oclille@gmail.com

AUVERGNE

ocl-Moulins@orange.fr

NORMANDIE

ocl-caen@orange.fr

BRETAGNE

oclnantes@free.fr

PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o égrégore BP 81213
51058 Reims cedex
lechatnoir@clubinternet.fr

POITOU-CHARENTES

• ocl-poitou@orange.fr
• oclcognac@gmail.com

ÎLE DE FRANCE

oclidf@riseup.net

RHÔNE-ALPES

• Lyon : "courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net
• Valence :
ocl-valence@riseup.net

LIMOUSIN

ocl.limoges@laposte.net

MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

CONTACTS

Figeac, passer par
oclibertaire@hotmail.com

NORD

• Boulogne : OCLB c/o La
mouette enragée, BP 403 62206
Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

SOMMAIRE



ÉDITO ► PAGE 3

SOCIAL

- PAGES 4-8 Hôpitaux : Malgré le covid-19, le Ségur et le 16 juin, la lutte continue
- PAGE 6 Sanctions à l'hôpital psychiatrique du Rouvray
- PAGES 7, 9 Le quotidien d'un Ehpad durant le confinement
- PAGES 10, 12 Fermetures d'usines Renault : Ghosn en a rêvé, Senard en passe de le faire..
- PAGES 12, 14 Sans papiers, violences policières, un déconfinement combatif !

L'MOUVEMENT ► PAGE 15

Rencontres libertaires du Quercy annulées cet été
Rencontres intergalactiques, du 24 au 28 août, sur la ZAD de Notre Dame des Landes
Hommage à Maurice RAJSFUS

SANS FRONTIÈRES ► PAGES 16-17

BIG BROTHER ► PAGES 18-19

FEMINISME

- PAGES 20-21 Interview d'un groupe féministe du Mantois : les FFFRAC (Fortes, Fières, Féministes, Radicales et en Colère)
- PAGE 21 Le livre : Où va le féminisme ?

VERTEMENT ÉCOLO ► PAGE 22

DOSSIER TOURISME

- PAGE 23 Intro
- PAGES 24-25 Du voyage au tourisme
- PAGES 26-27 L'industrie touristique après le choc du coronavirus
- PAGES 28-29 Au Pays Basque nord- Les deux faces du tourisme
- PAGES 30-31 Corse - Bilan de la lutte contre le tout-tourisme
- PAGES 32-33 Industrie de la croisière : touchée mais malheureusement pas coulée
- PAGE 33 L'Office de l'antitourisme de Grenoble et son blog

INTERNATIONAL

- PAGES 34, 37 Chine : Un regard sur le confinement et ses suites
- PAGES 38, 40 Le coronavirus et l'Afrique : le cas de l'état d'urgence sanitaire au Sénégal

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egrégore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://www.oclibertaire.lautre.net/>

COURANT ALTERNATIF
n° 302 - été 2020
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0620G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé



Hors de question de payer leur crise

A quoi peut bien servir un premier ministre ? Sous un régime présidentiel comme en France il est le collaborateur du chef d'État, un exécutant de sa politique, un commis de l'État et qu'il se nomme Philippe ou Castex ne change rien !! On constate que de discours en discours, le gouvernement ne parle que de "redémarrage", de reprise de la croissance, de la consommation, de "travailler et produire davantage"... quoi qu'il en coûte. Et sans surprise, ce sont les travailleurs qui se voient présenter l'addition du confinement avec une pluie d'ordonnances dont les mesures sont limitées au 31 décembre 2020 (sic!) modifiant le code du travail : temps de travail jusqu'à 60h/hebdo, 12h/jour,... travail le dimanche, repos quotidien diminué de 11h à 9h, jusqu'à 10 RTT au gré des patrons, etc. N'oublions pas l'APC (accord de performance collective) créé juste après l'élection présidentielle qui permet de baisser les salaires, modifier le temps de travail, supprimer les acquis sociaux, imposer des mutations de poste et/ou géographiques ; tout cela sans aucune justification de difficultés économiques, seulement conditionné à la signature de syndicat majoritaire avec impossibilité pour les salarié.es de le refuser sous peine de licenciement.

Cette "crise sanitaire" est une aubaine pour certaines entreprises : tout en assenant des dizaines de milliers de licenciements, pour beaucoup planifiés bien avant dans divers secteurs, les plus grosses d'entre elles empochent des milliards qui leur permettent de sauver leurs profits et d'engager leur restructuration. Si le capitalisme a été suspendu - sauf quelques exceptions comme les Gafa - pendant quelques jours dans son fonctionnement le plus primaire, à savoir générer du profit et de la plus-value, le retour à la normale est une véritable Restauration capitaliste appuyée par une idéologie à tonalité apocalyptique sur l'ampleur de la crise économique jamais vue depuis 1929 !!

Mais dit comme ça c'est un peu rude, alors les « communicants » travaillent sans relâche !

Après l'épisode guignolesque du "grand débat" de 2019, on assiste à une nouvelle mise en scène avec l'autre gadget imaginé pour tenter de redorer l'image du président et celle de son parti : une "convention citoyenne" sur le climat, proposant 150 mesures, qui devrait être suivie de deux référendums. Cette convention est censée d'une part refléter une volonté de "modernisation" de la démocratie, soucieuse des avis de 150 citoyen.nes tirés au sort et bien encadrés par des "experts", d'autre part verdir un régime qui n'a pas même respecté les pauvres principes de l'accord de Paris de 2015 sur le climat. Parmi les experts de cette convention, en majorité des hauts fonctionnaires dont la ministre E. Borne se trouvent des représentants de sociétés privées, des lobbyistes notoires et d'autres : Carrefour, Super U,... la FNSEA, Greenpeace, WWF, mais aussi Louis Gallois (ex patron de Peugeot), BNP Paribas, la fondation N. Hulot, Les Amis de la Terre, Colibris, etc.

La pseudo ambition écolo de cette initiative ne dupe personne, tout d'abord parce que les 150 citoyen.nes ont retiré d'eux-mêmes de leur liste la mesure la plus intéressante : diminuer à 28h le temps de travail hebdomadaire sans perte de salaire pour les Smicard.es ; ensuite

parce que Macron a écarté d'emblée et autoritairement quelques mesures jugées trop radicales dont les 110 km/h sur les autoroutes en échange d'une diminution forte des péages, et la taxation à hauteur de 4% de dividendes annuels pour les investissements supérieurs à 10 millions. Quand le président affirme que les 146 mesures restantes sont compatibles avec son programme, mieux, qu'elles y sont déjà inscrites (sans avoir été jamais appliquées), il se permet, par ministres interposés (B. Lemaire, N. Belloubet, A. Pannier-Runacher), d'en balayer d'autres comme la diminution à 5,5 % de la TVA sur les trains, l'interdiction de la publicité pour les véhicules polluants, le moratoire sur la 5G, le référendum sur crime d'écocide, l'arrêt de construction ou agrandissement d'aéroports - à ce sujet JB Djebbari, secrétaire d'Etat aux transports parle pour Nantes « d'extension sobre »- et la liste risque de s'allonger devant le réalisme libéral.

La promesse hypermédiatisée d'un verdissement de façade pour essayer de récupérer des voix aux écolos ne marche pas, loin s'en faut, et on peut s'interroger sur la portée réelle des mesurètes proposées. Le nucléaire, intouchable, ne fait pas partie de la liste, il est même hors sujet car considéré faussement comme "propre" et sans conséquence sur l'effet de gaz à effet de serre. Rien non plus sur la remise en cause de la voiture électrique ni sur la taxe carbone. Quant à la cote de popularité du chef de l'État et de son « parti », les élections municipales ont bien montré, par une abstention jamais vue, qu'une très large majorité de gens ne voient plus aucun intérêt dans les urnes, même à l'échelle locale et que la démocratie "représentative" a plus d'un plomb dans l'aile.

Juillet 2020 un « nouveau » gouvernement est nommé pour aller encore plus vite et travailler aux réformes toujours de mise. Celles-ci sont juste retardées jusqu'à fin juillet pour le recul des droits au chômage et septembre pour la diminution des indemnités car, dixit le chef d'État, «le modèle français (est) un système très généreux » ; la réforme des retraites n'est pas « à jeter » : le nombre d'années de cotisation ainsi que l'équilibre financier continuent « à se poser » ; les 35h à la française, « pays où l'on travaille le moins tout au long de sa vie » : un manque à gagner pour le capital, à régler rapidement... Il reste moins de 2 ans à ce gouvernement pour finir de libéraliser la société et remplir le contrat pour lequel il a été élu.

Malgré les mesures de confinement et les rassemblements interdits, un mécontentement profond, une vague de contestation politique et sociale s'exprime dans la rue de façon massive et tenace : personnels de santé, ouvrier.es menacés de perte de salaire et d'emploi, immigré.es sans papier, multitude de personnes contre le racisme et les violences policières ...

Partout le sentiment de colère est palpable. Si le débat, qui s'est ouvert au cours de ces dernières semaines sur la notion d'activité productive essentielle ou sur l'utilité sociale du travail se poursuivait, si l'esprit des Gilets Jaunes réussissait à contaminer le monde du travail, alors pourraient se développer des actions fortes pour dire qu'il est hors de question de payer cette crise et pour une lutte globale contre le capitalisme.

CJ Sud-Ouest 04/07/2020





HOPITAUX : Malgré le covid-19, le Ségur et le 16 juin, la lutte continue

Lors de son adresse télévisée du 12 mars, le président Macron précisait que le système de Santé n'était « ni un coût ou des charges, mais un bien précieux, un atout indispensable quand le destin frappe ». Puis il saluait l'engagement des soignants et soignantes élevés aux rangs de héros nationaux. Héros qui n'avaient rien demandé de tel, même si la France des balcons et des fenêtres les ovationnait chaque soir à 20 heures.

Communiquer ! Communiquer...

Les personnels soignants, en lutte depuis plus d'un an et qui attendaient des actes concrets de la part du président et de son gouvernement, ont alors répondu : « Monsieur le Président vous pouvez compter sur nous, l'inverse reste à prouver ». Le 25 mars c'était autour du premier ministre de faire des annonces prévoyant un plan massif pour l'hôpital public.

Après ces discours, les députés LREM se sont mis à phosphorer et ont, le 4 juin, déposé une proposition de loi. Adoptée, celle-ci permettra aux salariées, à leur demande et en accord avec leur employeur, de faire « don de leurs jours de repos non pris ». Ces jours non pris et monétisés permettraient aux soignants d'acquiescer des chèques vacances. Cela concernerait le secteur sanitaire et social public ou privé non lucratif. Rappelons que cette même majorité LREM avait déjà en 2019 tenté de faire passer l'imposition d'une deuxième journée « de solidarité » piquée aux salariés pour financer les coûts « des vieux », ou de la « dépendance ».

1- Cf : L'OMS dans l'œil du virus, C.A N°300, mai 2020

Selon l'OMS (organisation mondiale de la Santé) (1), sur 13 personnes infectées par le covid-19, 1 serait un-e soignant-e. Selon la CGT, les professionnels de la Santé seraient en moyenne 6 fois plus atteints que la population en France, en général. Qu'en est-il réellement quand le gouvernement se garde bien de livrer le moindre bilan sur ce sujet ? Et pour cause, les dégâts occasionnés parmi les personnels qui assumaient leur tâche sont autant liés aux virus qu'aux inconséquences des pouvoirs publics : arrogants, incapables et menteurs. Le manque de protection, de matériel, a permis cette hécatombe parmi les personnels hospitaliers ou des EHPAD, les médecins de ville mais aussi les aides à domicile.

Est-ce qu'on saura un jour le nombre de malades parmi ceux et celles qui, sans armes adaptées, se sont confrontés au virus ?



En instrumentalisant le choc du coronavirus, le gouvernement se défausse et en appelle à la générosité - caritative - des Français. Ces députés, au nom de la solidarité nationale, demandent donc aux salarié-es « volontaires ? » de rémunérer les vacances des soignant-es. N'oublions pas que les salarié-es participent déjà au système de Santé public via leurs cotisations sociales obligatoires prélevées sur leur salaire brut et sur une partie de leurs impôts sur le revenu.

Les personnels de santé en lutte ne demandent ni l'aumône ni la charité, mais la satisfaction de leurs revendications. Aujourd'hui encore, comme depuis le début de leurs coordinations, ils et elles demandent simplement à pouvoir faire leur travail dans de bonnes conditions : pouvoir prendre en charge correctement et en toute sécurité les patients qui viennent à l'hôpital. Ils revendiquent des salaires décentes et du personnel en nombre. En Espagne, les infirmier-es touchent 29% de plus qu'en France, en Allemagne 13% de plus et en Italie 5% de plus, d'après l'OCDE. Comme le souligne le syndicat SUD Santé : « On est les plus reconnus à l'international, mais on est les moins bien payés ». Et comme le martèle un syndicaliste de la CGT : « Nous ne voulons pas de la charité mais des budgets. » Sur ce plan-là, le président, et le gouvernement ne semblent pas pressés de répondre, sans doute trop occupés à communiquer.

Communiquer et diviser

Les médailles

Pour toute réponse l'Élysée et Matignon proposent aux soignant-es, érigés en héros, des médailles. Pour rendre hommage à ceux et celles qui ont été aux avant-postes durant l'épidémie

contre le virus, le président souhaite, lors du défilé du prochain 14 juillet, leur remettre après dépoussiérage, la « médaille d'honneur des épidémies ». Une breloque qui fut créée en 1885 suite à l'épidémie de choléra. Après avoir célébré Pétain voici peu, le président cherche dans les valeurs nationales du mérite une célébration plutôt que de répondre aux revendications exigées par les personnels des hôpitaux. « Des médailles en chocolat » pour les uns, « des médailles de la connerie » pour d'autres. Pour tous et toutes qui dénoncent la com. gouvernementale : « Nous échangeons médailles contre moyens ». Avec la suffisance qui lui sied si bien, notre banquier président de rétorquer à un soignant de la Pitié-Salpêtrière qui l'apostropha sur les revendications au lieu de médailles : « Si vous ne la voulez pas, vous ne la prenez pas ! »

Lors d'une action de protestation à Paris, des personnels hospitaliers mobilisés pour réclamer leur dû ont jeté des médailles dans une poubelle.

La prime

Quant à la prime ministérielle de 1500 euros, tant annoncée par la « com. gouvernementale », un décret du 15 mai lui a enfin donné un début de réalité. Mais pas la réalité espérée par les hospitaliers. Cette prime sera de 1500 euros pour les soignant-es des régions les plus affectées par le covid-19 (Île de France, Hauts-de-France, grand Est). Mais pour ceux et celles qui officiaient contre le virus et dans les mêmes conditions de danger mais dans des zones considérées comme moins contaminées, le montant ne sera que de 500 euros. Pour certains et certaines qui ont passé des journées à n'en plus finir ou des semaines de plus de 60 heures à leur poste durant l'épidémie, cette prime tant médiatisée ne se traduira qu'en une indemnité de 58



euros pour ces deux mois difficiles. « Évidemment on ne va pas cracher dessus, mais on sait bien que cela ne résoudra pas le problème » résume un soignant. Lui et ses collègues restent mobilisé-es et maintiennent leurs revendications premières : salaires, embauche de personnels et des moyens supplémentaires. Ainsi, manifestations et actions locales ont été menées. Colère des personnels de l'Hôpital de Saint Malo/Cancale qui avec Sud Santé et la CGT ont déposé un préavis de grève le 4 mai dernier : « cette prime est donnée en fonction du nombre de patients accueillis et atteints du covid-19, mais tous les agents ont pris des risques face à cette maladie ». Le 9 juin à Bordeaux, les salarié-es de biologie se sont mobilisés à plus d'une centaine devant le siège de la direction de l'hôpital pour exiger la prime des 1500 euros alors que la direction ne leur donne que 500 euros. Au CHU d'Angers, suite au choc du coronavirus, les conditions de travail des soignant-es ont été dégradées : journées de 12 heures, alternance jours/nuits, salarié-es sans moyens suffisants, comme tant d'autres ailleurs, et donc mise en danger pour lutter contre l'épidémie... Aujourd'hui ? la direction tente de prolonger cette déréglementation occasionnée alors qu'elle n'est que bénéfique pour elle. Quant à la prime, un décret lui interdirait de la verser à toutes et à tous. Là aussi, les personnels ont su réagir localement. Nombreux sont ces exemples de résistance et de réticence à la politique du gouvernement qui, par ses tapages médiatiques, illustre le mépris qu'a le pouvoir envers les salarié-es.

Comme on peut le noter, primes et com. ministérielle ou présidentielle ne répondent en rien aux revendications des travailleurs de la Santé ni, comme l'a illustré la crise du covid-19, aux besoins sanitaires des populations. Le ministère a divisé le pays en deux zones. Puis les directeurs d'hôpitaux en ont profité pour moduler à leur guise le décret paru. Une façon d'exclure de la prime des personnels non soignants : administratifs, agents de nettoyage, etc...pourtant présents au quotidien. Exclut aussi les salarié-es des sous-traitances pourtant en grand nombre et permanents dans les hôpitaux. Idem pour les élèves infirmières et les soignant-es venu-es d'autres régions peu infectées du sud ou de l'ouest pour prêter main forte à leur collègues débordé-es. Auront-ils la prime de leur hôpital d'attache ? Cette prime à la carte, loin de conforter ou d'enthousiasmer les personnels, confirme, malgré les grandes déclamations télévisuelles, que le président ne change pas le cap de sa politique de Santé. Les mesures prises contre l'hôpital avant l'épidémie sont appliquées dans « l'après virus ». Il en est de même pour l'ensemble des travailleurs que patronat et ministres ont renvoyé au travail avec le risque de favoriser la propagation

du virus. Loin de répondre aux 300 euros d'augmentation revendiquée par les hospitaliers, la misère des primes octroyées a conforté les salarié-es dans la poursuite de leur combat. Ils, elles ont su éviter une fois encore le piège du découragement et de la division qui menaçait le mouvement des coordinations Urgences et Hôpitaux.

Pourtant le gouvernement n'a pas hésité à exonérer les entreprises pour un montant de plus de 3 milliards.

Le Ségur

Dans l'art de gagner du temps, le président Macron a engagé un énième plan de concertation pour répondre à la misère de la Santé et au chaos de l'hôpital public. Mai 68 avait vu son Grenelle car domicilié rue de Grenelle, la santé aura son « Ségur » domicilié dans l'avenue du même nom. « Le Ségur de la Santé » est lancé le 25 mai. Deux mois après le discours présidentiel de Mulhouse, la phase de concertation est en cours. Seule une partie des 300 organisations invitées au lancement participent aux groupes de travail. Soit seulement une quarantaine de participant.es par réunion. Son comité national est piloté par l'inoubliable Nicole Notat -ex secrétaire générale de la CFDT-. Les conclusions seront rendues publiques mi-juillet. Depuis le mouvement des gilets jaunes, et les manifs « climat » suivies d'une convention étatisée, ce genre de réunions/concertation fait fureur. Ce serait de la démocratie participative, paraît-il ! Sud Santé sociaux a décidé depuis le 3 juin de ne plus participer à ces discussions qui « relèvent de la parodie ». A noter que les soignant-es actifs et actives dans leur mouvement sont rares à participer à ces réunions. Sur la question des revalorisations salariales c'est le flou. Est-ce le lieu pour en débattre ou cela revient-il aux partenaires sociaux, à savoir les syndicats peu actifs

sur le sujet comme sur le reste d'ailleurs ? Mais bon, du moment que les syndicats continuent de discuter...

A l'hôpital personne n'est dupe ni ne croit qu'il en sortira grand-chose de positif pour les soignants. La convention climat est là pour l'attester. In fine, c'est Macron qui décide.

Le 16 juin

La manifestation du 16 juin, appelée par une dizaine d'organisations syndicales et de collectifs hospitaliers, était-elle la réponse au Ségur, à l'immobilisme présidentiel ? Un 16 juin qui a vu défiler dans les rues de l'hexagone des dizaines de milliers de soignant.es accompagnés d'autres manifestant.es solidaires. 20 000 à Paris, 10 000 à Lyon... mais bien sûr des mobilisations inégales selon les hôpitaux, selon les services. « Où sont les actes ? » demandaient certain-es qui attendent depuis trois mois les promesses de Macron. Ces manifestant-es martelaient encore une fois aux oreilles du président et du gouvernement : le recrutement de personnels, la revalorisation des salaires (et non l'aumône), l'arrêt des fermetures d'hôpitaux et de lits ainsi que des moyens financiers accrus pour les hôpitaux dès 2020. Une journée nationale d'action dynamique rejointe parfois par d'autres secteurs venus en solidarité avec les personnels soignants toujours déterminés à ne rien lâcher. Une pression nécessaire, diront certains, en attendant les propositions du Ségur sur le plan Santé et Hôpital. Mais il est évident que sans grève générale de tous les personnels de la Santé et du social, voire d'autres secteurs... cela reste insuffisant pour faire céder le pouvoir en place.

MZ . Le 22 06 2020





Sanctions à l'hôpital psychiatrique du Rouvray

Deux infirmiers du centre hospitalier du Rouvray de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime) ont été convoqués en conseil de discipline les 24 et 30 juin. Ils risquent une exclusion sans solde pour une durée de trois mois à deux ans. Ils ont en effet osé dénoncer l'obligation qu'il leur était faite par la direction de mettre à sécher leurs masques chirurgicaux pour les réutiliser, ainsi que l'interdiction du port du masque pour les patients au plus fort de l'épidémie. Philippe est « blouse noire » et Thomas, représentant Sud au comité hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT), est un des leaders de la grève de la faim d'il y a deux ans.

Les faits.

En Mars au début de la pandémie de Covid-19, le syndicat Sud installe une banderole sur la barrière d'entrée de l'établissement psychiatrique pour dénoncer le manque de masques pour intervenir en toute sécurité auprès des patients : « Manque de masques = un crime d'État »

Dans le même temps le « Collectif des blouses noires » rend publique une note de la direction qui stipulait que les masques portés devaient être mis à sécher et réutilisés. Un manque de masque que reconnaît le centre du Rouvray qui, malgré la dotation hebdomadaire, a dû lancer un appel aux dons pour récupérer davantage de masques chirurgicaux et FFP2, des blouses et des charlottes : « Nous allons bientôt manquer de protections si l'activité s'intensifie ».

La direction n'a pas toléré la publication d'une note interne et les commentaires sur les réseaux sociaux. Comme le dit une soignante : « Le directeur a été nommé après une grève historique et victorieuse. Il est venu pour nous mater et régler le compte de la contestation du Rouvray ». En juin 2018, huit agents avaient fait une longue grève de la faim pour des postes de soignant-e-s supplémentaires et l'ouverture de deux services spécialisés : l'un pour les adolescent-es, l'autre pour les détenu-es. Ils dénonçaient notamment la cohabitation de détenu-es avec des patient-es mineur-es.

Une enquête interne a été ouverte fin avril avec des procédures disciplinaires engagées pour « diffusion de notes internes, insultes et injures publiques ». Neuf personnes ont été convoquées pour des entretiens disciplinaires à partir du

25 mai. La direction leur reproche un manquement au devoir de réserve et des propos injurieux pour l'un, d'avoir, durant une journée, réclamé des masques auprès de la médecine du travail, de la direction des soins et de la pharmacie pour un autre. Pour une autre : « Peut-être un like sur Facebook, je ne sais pas. »

Un « camping à la ferme ta gueule » en soutien aux infirmiers sanctionnés

Les soignant-es de l'hôpital du Rouvray se sont doublement mobilisés mardi 16 juin 2020 : pour la défense de l'hôpital public après la crise du Covid-19 et pour le soutien aux deux infirmiers menacés d'exclusion temporaire. Ils ont ensuite planté des tentes à l'entrée de l'hôpital pour dénoncer cet « acharnement » de la direction contre leurs collègues et des soignant-es y dorment. Depuis le début, les soignants concernés dénoncent une « chasse aux lanceurs d'alerte ». De son côté, la commission médicale d'établissement (CME) a fait consensus sur « le décalage entre les faits reprochés et la nature du risque encouru ». Laissons le mot de la fin à cette soignante lors de l'assemblée générale d'installation du

camping : « Si nos collègues sont sanctionnés, alors on pourra définitivement fermer nos gueules. »

Dernière minute

Le bulletin de lutte du Rouvray N°2 annonce : « Nous suspendons la tenue du camping à « la ferme...ta gueule » pour des raisons sanitaires. Explication : des clusters dans la région font passer un des 4 critères en orange, même si à 18H30 ce 19 Juin, la Normandie reste en zone verte. Le Café Solidaire qui devait avoir lieu pour soutenir nos collègues qui sont menacés de 3 mois à 2 ans d'exclusion, est annulé.[...] Au moment même de l'annonce de ces décisions de l'intersyndicale SUD/CGT/Blouses Noires, vlan! Un huissier de justice se présente au camping pour faire part de l'injonction suivante de la direction : « vous devez respecter les gestes barrières devant l'évolution de la situation COVID en Normandie... » A son plus grand bonheur, elle a pu constater que l'ensemble des mesures barrières étaient respectées. [...]

PERSONNE NE NOUS FERA TAIRE. »

MZ, le 22-06



Le quotidien d'un Ehpad durant le confinement

On peut revenir sur les débuts de l'épidémie, dans ta boîte ?

Le 11 mars, les Ehpad ont fermé leurs portes aux visiteurs ; seuls les partenaires de santé ont été autorisés à entrer, et ce jusqu'à l'apparition des premiers cas. Après l'hospitalisation de trois résidents qui se sont avérés être positifs et sur les directives de l'ARS (Agence Régionale de Santé), le centre hospitalier est intervenu pour pratiquer des tests ; à la suite de quoi, il s'est agi de ne plus envoyer de personnes âgées aux urgences mais de les garder dans la structure. L'hôpital a donc pris sous sa responsabilité d'organiser un espace Covid au sein même de l'Ehpad. En deux jours, une unité s'est organisée, d'abord sur la moitié d'un étage puis sur la totalité, au fur et à mesure que les résultats des tests revenaient. Il s'agissait surtout de transférer du matériel, de se réserver un ascenseur et, plus compliqué, de déménager les résidents... Les personnes testées négatives changeaient d'étage et celles qui s'avéraient être positives intégraient l'étage Covid. En réalité, cette expérience menée durant la crise sanitaire est l'amorce d'un projet de travail entre les Ehpad et les hôpitaux via l'ARS et le ministère de la Santé, afin de réduire l'hospitalisation des personnes âgées qui représentent une charge et un coût important. C'est une population à pathologies multiples et le plus souvent âgée de plus de 90 ans. Une collaboration existe déjà. Il s'agit de l'hospitalisation à domicile (HAD) qui tend à se développer. L'hôpital se déplace vers l'Ehpad, habituellement pour des soins palliatifs. Une documentation concernant le lien entre le service des urgences et les Ehpad nous a été transmise par l'ARS. Nous nous sommes demandé si le but n'était pas de transformer les Ehpad en centres de gériatrie... ou « pôles gérontologiques » comme ils disent... Si l'on s'en tient à leur logique, nous serions formés à établir des sortes de diagnostics afin d'éviter que nos résidents n'engorgent les services d'urgence. Mais, nous n'avons pas à établir de diagnostic : c'est le rôle du médecin ! Et lorsque nous suivons la procédure en téléphonant à la Maison Médicale, on nous répond systématiquement : « Que voulez-vous qu'on fasse de plus ? » Pourtant, nous remarquons que ces personnes confiées à l'hôpital y restent plusieurs jours, voire plusieurs semaines ; ce qui prouve que nous ne sollicitons pas ses services inutilement. Nous établissons d'ailleurs de plus en plus de

Cet entretien a été réalisé avec une aide soignante exerçant en Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), au sein de l'espace Covid de son établissement dans le Nord de la France.

lien avec les soins palliatifs de l'hôpital. En passant sous la direction d'un médecin référent dépêché sur place, l'Ehpad a servi « d'établissement test ». Mais, progressivement, nous nous sommes retrouvés enfermés dans cet « espace Covid », sans que plus personne ne vienne s'inquiéter de nous ...

La structure était-elle prête à affronter ce genre de problème ?

Non, mais depuis l'épisode de la canicule de 2003, il existe un « plan bleu », spécifique aux Établissements Médicaux Sociaux, comparable au « plan blanc » qui s'applique à l'hôpital. Il est mis en place en cas de crise sanitaire (en temps normal, il s'agit d'épidémie de grippe ou de gastro, ou de canicule) et à partir du moment où un certain nombre de résidents sont atteints. Il consiste à observer certaines précautions ; les fameuses « mesures barrières » qui, hormis le port du masque, sont déjà notre lot quotidien. Cela a permis d'établir un parcours codé afin de signaler et de repérer rapidement les chambres des résidents potentiellement contaminés et de mettre en place une équipe de deux soignantes titulaires pour s'occuper d'eux. Jusqu'à alors et avant cette crise sanitaire, le port du masque ne s'appliquait qu'au personnel uniquement ; lorsqu'une salariée est malade et afin qu'elle ne contamine pas les résidents ; mais normalement dans ce cas, nous ne sommes pas censées travailler ...

La direction vous avait-elle parlé de ce « plan bleu » ?

La direction l'a activé en concertation avec les médecins coordonnateurs et l'infirmière coordonnatrice. Ce sont les infirmières qui le mettent en place avec notre dévouée collaboration. Lorsque nous avons formulé des propositions, nous avons été remis à notre place car, comme nous l'a asséné un médecin : « Il y a des gens qui savent ! Il y a des scientifiques, il y a le gouvernement ... » Nous sommes pourtant les

mieux placés afin d'évaluer les besoins immédiats et décider des mesures à prendre. Il nous a été objecté que ça compliquerait le fonctionnement de la structure, mais quand c'est l'ARS qui prend les choses en main en envoyant une délégation du centre hospitalier, alors là, on applique, avec retard, mais on applique ... D'abord, il est important de signaler que toutes les dispositions que l'Agence Régionale de Santé a imposées, nous les avons réclamées auparavant et qu'elles nous avaient été refusées par la direction ! Il lui a fallu la légitimité que confère, d'après elle, une instance hiérarchique avant qu'elle commence à agir. Nous avons réclamé la fermeture de la restauration collective et l'arrêt des animations afin de limiter les contacts. La direction nous répondait « comprendre » mais s'y refusait au prétexte de « maintenir un lien social entre les résidents... » Il était pourtant évident que, si les familles voulaient revoir leur proches en vie, il fallait les protéger ! Précisons qu'un « plan bleu » implique de disposer du matériel nécessaire à sa mise en oeuvre. Immédiatement et comme partout, nous avons été confrontés au manque de masques ...

Justement, parlons un peu des conditions de travail durant cette période

Au début, nous n'avons été obligés de ne porter que le masque. De simples masques fins et en papier que la direction et la cadre infirmière nous ont présentés comme des masques chirurgicaux. Ce qui était faux ! De son côté, l'employé chargé de la maintenance nous avait informés qu'il y avait du matériel adapté qu'on ne nous distribuait pas. La direction le gardait dans le cas où la situation s'aggraverait... Nous avons réagi en lui signifiant que c'est uniquement en disposant de matériel adéquat qu'on éviterait le pire.





social



D'autant qu'il était impossible, démonstration faite en présence du directeur, de respecter les fameuses mesures de prévention avec un matériel d'aussi piètre qualité ; pas adapté à la morphologie du visage, sans maintien et aux élastiques défectueux... Le directeur s'est obstiné à nous présenter son matériel discount, vendu quelques euros les cent exemplaires sur internet, pour autre chose que ce qu'il était en réalité. Les vrais masques ne sont sortis des placards qu'à partir du moment où nous avons été confrontés aux premiers cas. Il en a été de même avec les sur-blouses, indispensables mais distribuées en trop faible quantité alors que le nombre de résidents infectés augmentait. La direction insistait pour que nous réutilisions plusieurs fois le même matériel, au delà du raisonnable, toujours dans la même logique d'économie de moyens. On s'est retrouvé à utiliser des sacs plastiques pour protéger les chaussures ; on nous a alors reproché d'en utiliser en trop grand nombre... On observait que le discours de l'entreprise oscillait au même rythme que celui tenu depuis le sommet de l'Etat. Il s'agissait uniquement de gérer la pénurie. D'abord on te conseillait de ne pas porter tel équipement, comme des charottes, par exemple ; ou de ne pas utiliser tel matériel, pour finalement t'en imposer l'usage par la suite. Ce n'étaient pas les circonstances qui t'imposaient la marche à suivre mais uniquement le fait que les outils pour travailler manquaient ou non.

Vous avez donc manqué de matériel ?

Au début, oui, comme partout. Mais dans l'unité Covid, nous ne manquions de rien, sauf parfois de savon et d'essuie-mains ! Mais nous arrivions à nous débrouiller. En fait, tout le matériel : sur-blouses, tabliers, masques, etc. était

stocké dans le bureau du directeur. C'est un gestionnaire, il réfléchit uniquement en terme comptable et ne fait confiance à personne, il a donc décrété que la gestion du matériel relevait de sa seule autorité. Nous sommes en permanence obligés de lui en réclamer pour en disposer. C'est déjà le cas en temps normal où le matériel est stocké dans le dépôt, dont seules la cadre infirmière et les infirmières ont la clé. Ce qui n'est pas sans poser de problème, en particulier le week-end, lorsque la direction, l'administration et l'encadrement sont absents et que les remplaçantes infirmières se retrouvent face aux portes des armoires verrouillées... Mais comme ont dit : « Pas de gants, pas de travail ! »... Ce genre d'établissement travaille en priorité à promouvoir son image et préfère investir dans sa mise en spectacle : la décoration, l'animation, etc.

Dans ces conditions, à quoi ressemblait une journée de travail ?

La mise en place de la journée de travail d'une durée de 13 heures consécutives l'a été à l'initiative de l'hôpital. Elle a consisté à réquisitionner un étage et à le transformer en une unité fermée. Nous prenions notre poste à 7 heures le matin et nous le quittions le soir à 20 heures. Nous restions 13 heures sans sortir du Covid, de manière à réduire au maximum les contacts avec l'extérieur. Nous étions deux équipes composées de trois Aides-soignantes, une Agente de service hospitalier et une Infirmière et nous tournions sur deux semaines. La nuit, il n'y avait qu'une seule aide-soignante dans l'unité, elle commençait à 20 heures et terminait à 7 heures. Dans l'unité Covid, nous avions tout le temps nécessaire pour réaliser nos soins, organiser des animations pour occuper les résidents et leur faire oublier la période.

Ils étaient chouchoutés. Et puis, au début, quand la délégation envoyée par l'hôpital est venue nous encadrer et nous aider à monter l'unité Covid, elle était accompagnée de personnel supplémentaire. Pendant quelques jours, il y a eu un soignant en plus la nuit, pour compenser l'absence de la collègue mobilisée dans l'unité Covid. Mais ça n'a pas duré longtemps. Le non-remplacement de ces huit personnes et les répercussions auprès des résidents des autres étages de la structure ont été importantes. Les collègues travaillaient en sous-effectifs et ne pouvaient pas être disponibles pour ceux qui réclamaient le plus d'attention, en particulier les personnes atteintes de pathologies neuro-dégénératives et toutes celles qui demandent des surveillances et un accompagnement particulier. Pour certaines d'entre elles, leur état s'est dégradé plus rapidement que prévu... Il y a eu plus de décès liés à l'isolement qu'à la Covid 19.

Et les premiers contacts avec la maladie ?

Les premiers cas suspects sont apparus une semaine après la date du 11 mars, date de fermeture des Ehpad aux visites des familles. La première personne mise à l'isolement était réellement positive, c'était une personne atteinte de pathologie neuro-dégénérative. Les résidents en UVA (unités de vie Alzheimer) sont des personnes pour lesquelles les précautions sanitaires n'ont pas de sens, tu ne peux pas les contraindre à respecter des règles, les liens sociaux deviennent différents, il n'afy a plus aucune barrière sauf les leurs, ce qui rend la situation plus complexe encore. Elles se déplacent en permanence, se visitent les unes les autres, sont très souvent angoissées, elles se touchent, échangent leurs effets... La





contamination peut donc se répandre très rapidement. Et par ailleurs, de nombreuses personnes ont été mises en isolement alors qu'elles n'étaient pas infectées... Là encore, nous avons demandé à ce que les stagiaires ne reviennent plus dans l'établissement au même titre que les familles. Pour nous, elles n'avaient pas à être impliquées dans une organisation contraignante et exigeante. Elles n'étaient ni diplômées, ni salariées et n'avaient donc pas à prendre de risque. Mais aussi afin d'éviter tout manquement aux règles élémentaires d'hygiène et d'asepsie. Car elles ne sont pas formées à ces règles. Nous avons observé qu'elles n'étaient pas en mesure de se conformer aux exigences de la situation. Et, malheureusement, la suite des événements nous a donné raison ...

Quel est le problème avec les stagiaires ?

Il n'y a aucun problème avec les stagiaires, leur situation comme celle des remplaçantes est juste révélatrice de la politique que poursuivent les patrons du secteur. Des petites mains gratuites pour les unes et une main-d'oeuvre pas chère pour les autres. Appliquer les simples mesures d'hygiène élémentaires n'allait pas de soi pour la plupart d'entre elles parce que ce sont des gestes contraignants qui demandent beaucoup de rigueur, d'être attentive aux gestes qu'on réalise, d'avoir des réflexes. C'est une discipline mentale de tous les instants. On n'a pas voulu nous écouter et certaines sont tombées malades, ont été testées positives. Comme on le craignait, elles ont participé soit à contaminer les résidents soit à se contaminer auprès des résidents.

En grande majorité, on reçoit des personnes inscrites à pôle emploi qui, malheureusement pour elles, se retrouvent dans l'obligation de suivre une formation « d'aide à la personne », que ce soit à domicile ou en Ehpad. Depuis

quelques années, nous voyons se multiplier une multitude de formations d'aide à la personne au nom et au contenu parfois des plus énigmatiques. Elles viennent pour trois jours, une semaine, parfois trois semaines, on ne sait jamais ... D'autres sont en Bac pro, ce sont souvent des filles de 16-17 ans qui, pour la plupart d'entre elles, espèrent travailler auprès des jeunes enfants. Là encore, les personnes âgées, ce n'est pas vraiment leur truc... Et il y a les stagiaires AMP (Aide médico-psychologique) pour lesquels on s'interroge sérieusement sur le contenu de leur formation et la nature des formateurs ! Le salaire d'une aide-soignante diplômée est supérieur à celui d'une AMP, il s'agit avant tout de faire baisser la masse salariale en déqualifiant le métier. A une époque, on accueillait des élèves aides-soignantes de l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers). Et il faut reconnaître qu'elles reçoivent une formation de qualité en comparaison avec le public qu'on accueille en provenance des divers centres de formation. Mais depuis quelques années, l'hôpital se les accapare...

Tu évoquais le cas des remplaçantes... ?

Si l'entreprise est dans l'obligation d'embaucher des diplômés pour les remplacements longs, la loi autorise la direction à embaucher du personnel non qualifié pour des contrats de courte durée. Et on constate que bien souvent celle-ci ne respecte pas la loi ! Les remplaçantes constituent une main d'oeuvre à moindre coût, peu ou pas formée et dans laquelle l'Ehpad puise généreusement. A part la recherche du profit, il n'y avait aucune raison pour faire courir un risque à ces salariées ; ni d'ailleurs au reste du personnel. Pourtant, c'est cette précarité qui les a infectées ; car parmi les soignantes, elles furent les premières touchées par le virus. Et quasiment les seules ! Il est significatif d'observer que toutes les

aides-soignantes diplômées ont été testées négatives alors que les non-titulaires et non diplômées le furent positives ! Dans une structure privée à but non lucratif comme celle dans laquelle je travaille, le personnel diplômé est rémunéré par les subventions allouées par l'ARS, donc le département. Par contre, le personnel non diplômé est payé par l'Association. Tu comprends la raison qui la pousse à embaucher du personnel non qualifié, les économies que cela lui permet de faire.

Et la prime ?

Mes collègues y croient toujours... Selon certaines sources (1) le décret serait acté pour le personnel des Ehpad. Hormis la promesse de son versement, il semblerait que ce dernier soit encore à l'étude. Par contre l'augmentation des effectifs, du matériel, la revalorisation du salaire, l'arrêt des glissements de tâches, la présence d'une infirmière le soir et la nuit, j'en passe et des meilleures... tout cela est retombé dans les limbes. La direction s'est contentée de venir nous caresser dans le sens du poil. Pour un établissement aussi soucieux de son image, l'ouverture de cette unité Covid n'était pas forcément une bonne publicité. Elle a donc tenté de retourner la situation à son avantage en communiquant : création d'un compte facebook en direction des familles, utilisation de Skype, etc... L'honneur était sauf ! Mais, que la direction n'oublie pas que nous étions les seules à courir des risques car nous étions les seules négatives dans un espace positif, même si c'était par choix !

Propos recueillis dans les Hauts de France, le 12/06/20 pour l'OCL

Interpellation brutale d'une infirmière lors de la manifestation de soignant.es du 16 juin à Paris



1 - Le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, valide par courrier aux deux fédérations (Fehap - Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires - et FHP - Fédération de l'Hospitalisation Privée), le principe du versement de la prime Covid-19.





FERMETURES D'USINES RENAULT : Ghosn en a rêvé, Senard en passe de le faire...

Cela faisait un moment déjà que les salarié-e-s de Renault se préparaient à de mauvaises nouvelles. Le projet de plan d'économie soumis à information-consultation au CSE central (CCSE) du 29 juin est à la hauteur de nos appréhensions : 5 usines françaises sur la sellette, 15000 emplois supprimés dans le monde dont 4600 en France. Sachant qu'un emploi direct chez un constructeur automobile s'accompagne approximativement de 4 emplois indirects (prestataires, intérimaires, sous-traitants...), cela donne une idée de l'ampleur du désastre social. Le but de cet article est de faire un point sommaire sur la situation de Renault, les objectifs de sa direction, les conséquences sur les emplois et la réaction des employé-e-s.

Les véhicules motorisés sont bien utiles mais ils polluent, ils puent et tuent à plus ou moins long terme... Ainsi l'objectif des constructeurs automobiles d'en commercialiser toujours plus est en grande partie responsable de la dégradation des environnements. « On ne résout pas un problème avec le mode de pensée qui l'a créé » ; ainsi les réglementations destinées à améliorer la consommation de carburant auront peu d'effet tant que les sociétés seront organisées autour de la bagnole, que seront encouragés sa prolifération et l'engouement pour des véhicules de plus en plus gros, donc plus gourmands en matériaux et carburants. Quant au véhicule électrique, outre le fait que son mode de production n'est pas moins polluant que celui du véhicule thermique, que la fabrication des batteries lithium-ion va engendrer une très forte augmentation des besoins en matériaux polluants, il augure une société encore plus nucléarisée... Si « crise de l'automobile » il y a, nous devrions donc nous en réjouir... Sauf que c'est notre classe qui subit déjà les effets de cette situation dont le capitalisme est seul responsable. Nous n'avons de cesse de combattre l'idée



qu'il faut perdre sa vie sur des lieux de travail plus ou moins mortifères pour la gagner ; mais aujourd'hui, telle que cette société est organisée, des milliers de personnes « vivent de l'automobile ». Et les décisions prises par les dirigeants d'entreprises telles que Renault ont des répercussions directes sur celles et ceux qui y travaillent.

Renault avant la Covid-19 : « Aucun tabou »

En premier lieu Renault ne doit pas être à l'article de la mort puisqu'il y a encore suffisamment d'argent dans les caisses pour verser des dividendes et rétribuer grassement les cadres supérieurs. La communication interne de fin juin 2020 annonce même un record des ventes de véhicules neufs depuis la fin du confinement. Les « choix stratégiques » annoncés mi-mai 2020 ont été établis bien avant la « la crise de la Covid-19 ». Pour preuve, le 14 février 2020, Mme Delbos, directrice générale intérimaire annonçait : « Nous n'avons aucun tabou », « nous n'arriverons pas à atteindre nos objectifs de réduction des coûts sans toucher aux 180 000 salariés de ce groupe ». Nos bons maîtres ne sont pas satisfaits du bilan de 2019 car les ventes monde du Groupe Renault s'élevaient à 3 754 000 véhicules, soit 3,35% de moins qu'en 2018. Bien que cette baisse soit moins élevée que celle du marché automobile, qui est de 4,8%, et que les ventes en Europe aient progressé de 1,3%, les chiffres que la direction communique à l'envi indiquent qu'elle n'enregistre pas autant de fric qu'elle le souhaitait, d'où la mise en place d'un plan d'économie de 2,15 milliards d'euros « pour redresser la barre ». J'y reviendrai plus loin.

Renault après la Covid-19 : Intervention de l'Etat et des banques

Là-dessus, la « crise de la Covid-19 » est arrivée et, toujours selon les chiffres de la direction, la « Réserve de liquidité de l'Automobile » est passée de 15,8 milliards en décembre 2019 à 10,3 milliards en mars 2020. Si j'ai bien compris, cela ne veut pas dire que Renault est dans le rouge mais que la firme a perdu 34,8 % de possibilité d'investir... Il serait quand-même étonnant qu'elle n'ait pas provisionné...

Et c'est là qu'apparaît la « convention de crédit de 5 milliards d'euros bénéficiant de la garantie de l'Etat français ». Cette convention veut simplement dire que l'Etat se porte garant pour Renault qui pourra emprunter un maximum de 5 milliards jusqu'au 31 décembre 2020 à un pool bancaire composé de cinq banques : BNP Paribas, Crédit Agricole, HSBC France, Natixis et Société Générale. L'Etat étant actionnaire de Renault à 15%, il est un peu juge et partie dans cette affaire. A ma connaissance, le taux d'emprunt n'a pas été communiqué mais on se doute que ce sont encore les banques qui vont sortir gagnantes de cette affaire. Outre le fait qu'absolument rien ne prouve que ce prêt va servir à pérenniser des emplois, il est choquant que l'Etat se porte garant d'une firme qui a les reins solides alors que de nombreuses boîtes qui auraient bien besoin d'aide ne bénéficient pas de la même générosité de la part du binôme infernal Etat/banques... Mais cette somme de 5 milliards est l'arbre qui cache la forêt car, comme cela a été le cas pour l'emprunt de 3 milliards de 2011, Renault la remboursera très probablement... Ce qui va coûter cher à la collectivité, ce sont les nombreuses



aides à l'achat de véhicules neufs, primes à la casse et bonus écologiques. Indirectement, l'Etat participe à fonds perdus à la rétribution des actionnaires en mettant en place ces aides à l'achat de véhicules. C'est quand-même bien fichu le capitalisme, hein ?

Des « économies » sur le dos des travailleuses et des travailleurs

Revenons au plan d'économie de 2,15 milliards d'euros. La recette est toujours la même : la direction fait porter le poids de ses choix et erreurs stratégiques aux salarié-e-s de base qui vont essuyer les plâtres alors que les décisionnaires qui sont les seul-e-s responsables continuent à engranger salaires pharaoniques, dividendes, stock-options et retraites chapeau. Ce plan prévoit 800 millions d'économies sur l'ingénierie, 650 millions sur la production et 700 millions sur les frais de structure. Parmi les 21 axes identifiés, on retrouve des antiennes de sinistre augure : « Rationalisation de la base prestataires, Recours accru aux centres techniques régionaux (comprendre délocalisés), Structure rationalisée, Ajustement des lignes/usines, Économies liées à main d'œuvre directe (MOD), Production costs optimization, Optimisation (des frais généraux), Redimensionnement » ... Inutile de traduire cette novlangue, d'autant que les chiffres qui font mal ont déjà été communiqués en introduction.

Depuis des années, le groupe Renault n'a eu de cesse de délocaliser ses productions... Résultat, les usines situées en France sont sur-capacitaires, c'est-à-dire que les frais de structures et de MOD se répartissent sur moins de produits que ce pour quoi elles ont la capacité. Donc ces usines ne seraient pas rentables. Production : 5 sites menacés et 2100 emplois supprimés en France (hors prestataires et intérimaires). Les principales usines impactées par le plan d'économie seront : La Fonderie de Bretagne (FDB - 380 CDI environ). Après avoir été lâchée par le groupe Teksid (Fiat), cette fonderie de pièces automobiles en fonte a été réintégrée au Groupe Renault et filiale fin 2009 grâce à une lutte acharnée des salarié-e-s. Il s'est alors dit dans les alcôves que le constructeur avait acheté la paix sociale dans le Morbihan car, du fait de la vétusté des installations (merci Fiat), de la diminution de l'utilisation de la fonte pour les pièces automobiles et de l'existence d'un panel de fournisseurs suffisants, Renault n'avait aucun intérêt à reprendre ce site. À l'annonce du plan de restructuration, fort-e-s d'une longue expérience des luttes, les salarié-e-s de FDB ont été les premier-e-s à se mettre en action : grève, occupation, blocage du

site... Tout cela avec le soutien massif de la population locale. Le 29 mai, après 10 jours de lutte, la direction de Renault aurait assuré que le site ne fermerait pas... Toutefois, 2 jours plus tard, M. Senard (président du conseil d'administration de Renault) annonçait à la presse que la Fonderie de Bretagne « n'a pas vocation à rester dans le Groupe Renault ». Assertion confirmée entre les lignes du projet de plan d'économie : « Impossibilité de couvrir les frais fixes de FDB par les besoins du Groupe Renault », « Nécessité de trouver d'autres marchés y compris en dehors de l'automobile » (les Fonderies du Poitou s'y sont essayé, il n'y en a pas !), « Lancement d'une revue stratégique » (encore de la novlangue pour nous endormir). La filiale MCA de Maubeuge (1700 CDI environ). Le 29 mai, les salarié-e-s de ce site se sont mis-e-s en grève à leur tour car il était question de transférer la production des Kangoo et probablement les lignes d'emboutissage à plus de 75 km de là, à l'usine de Douai, ce qui signifierait la mort de MCA.

Comme dans le Morbihan, la population locale a montré son soutien aux grévistes lors d'une manif qui a rassemblé entre 3 et 4000 personnes le 30 mai. Le 2 juin, après avoir été reçus par Bruno Le Maire au ministère de l'Economie en présence de M. Senard, l'intersyndicale de MCA et des élus locaux (campagne électorale oblige) ont annoncé la suspension du transfert de la Kangoo à Douai tant qu'il n'aura pas été trouvé de nouveau véhicule à produire sur l'usine de Maubeuge. Il n'est pas question de baisser la garde car le projet de plan d'économie stipule : « En France, quatre hypothèses de travail pour optimiser l'appareil industriel feront l'objet d'une concertation approfondie avec l'ensemble des parties prenantes et en particulier les partenaires sociaux et les collectivités locales ; Renault lance une concertation pour étudier à partir des usines de Douai et de Maubeuge la création d'un pôle d'excellence optimisé des véhicules électriques et utilitaires légers dans le nord de la France [...] En tenant compte des engagements pris le 02 juin 2020 au ministère de l'économie». L'usine de Choisy-le-Roi (260 CDI environ). C'est le seul site français dont la fermeture définitive a été annoncée pour 2022, fermeture confirmée dans le projet de plan d'économie.

Malgré cela, la mobilisation du personnel de l'usine est peu soutenue par les salarié-e-s des autres sites du groupe, à part Flins. La manifestation du 6 juin a attiré moins de 2000 personnes parmi lesquelles on a quand-même compté des travailleuses et travailleuses de Flins, du Technocentre, de Peugeot et des représentant-e-s de toutes les déclinaisons de l'extrême-gôche de la Région Parisienne. Au moment de la rédaction de cet article, un appel à la grève recon-

ductible a été lancé. Si la lutte ne prend pas à Choisy, l'activité de rénovation et de reconditionnement des moteurs et boîtes de vitesse unique en son genre sera transférée à Flins, de l'autre côté de la Région Parisienne, à plus de 60 Km de là. - L'usine de Flins. La transformation de ce site d'assemblage de voitures en « écosystème » fait l'objet de 11 pages dans le plan d'économie. Sommairement, les 2 derniers véhicules produits dans cette usine ne seront pas remplacés après leur arrêt (Micra en 2023 et Zoé en 2024). L'emboutissage pour des sites extérieurs sera maintenu. La production de caisses prototypes de véhicules utilitaires sera développée... Et tout le reste est un salmigondis de propositions parmi lesquelles on retrouve des termes très à la mode comme « économie circulaire », « enjeux écologiques » et « réglementations environnementales »... Cela n'abuse pas les travailleurs et travailleuses de cette usine qui ont très bien compris que ce « green washing » ne va pas filer du boulot aux 2600 salarié-e-s en CDI et 1600 intérimaires auxquels il faut ajouter les transfuges de Choisy et du Technocentre qui pourront suivre le transfert de leur activité. L'usine Alpine à Dieppe. Le plan d'économie stipule : « Ouverture d'une réflexion sur l'avenir du site [...] Production de l'AS1 à Dieppe jusqu'à la fin de vie du véhicule. La production d'un éventuel nouveau véhicule Alpine serait réalisée à Douai ». Tenant compte du fait que « les ventes 2019 et perspectives 2020 sont significativement en retrait par rapport aux objectifs commerciaux initiaux visés [...] », il semble assez clair que la production de ce coupé de luxe va s'arrêter prématurément et ne pas être remplacée. Ça sent très mauvais pour les 385 employé-e-s de ce site.

Ingénierie et tertiaire : 2500 emplois supprimés en France (hors prestataires et intérimaires)

Il est prévu la délocalisation d'une partie non négligeable des activités « non productives » vers les centres techniques situés dans des « pays à bas coûts » alors que le projet prévoit la suppression de 10400 emplois hors France. Cela veut dire que, partout, celles et ceux qui resteront en poste devront se taper le boulot de personnes qui auront été poussées au départ. La charge de travail est déjà telle que certain-e-s envoient des mails la nuit et les week-ends... Ces suppressions d'emplois présagent une augmentation alarmante des burnout qui sont déjà trop nombreux. Par ailleurs, l'externalisation d'une partie des activités vers des so-



social

ciétés de prestation qui, en France comme ailleurs, traitent leurs salariés-e-s comme des esclaves ne peut que nous inquiéter.

Et pour s'opposer à ce plan néfaste ?

Si à FDB, MCA Maubeuge, Choisy et Flins, les salarié-e-s et les sections syndicales ont mené des actions plus ou moins radicales, ce qui a été obtenu par les travailleurs et travailleuses en lutte de FDB et de MCA ne garantit pas la pérennité des emplois. Il faut augmenter la pression sur la direction mais force est de constater que la riposte des syndicats n'est pas à la hauteur : un mois après les premières annonces, il n'a toujours pas été organisé de rassemblement national des employé-e-s Renault. Il n'y a pas encore de coordination des salarié-e-s en lutte ni d'élan de solidarité des Renault tous sites confondus. L'immobilisme en « central » (au niveau de l'hexagone) de la CFE-CGC et de la CFDT n'est pas une nouveauté car ces laquais signent sans sourciller tous les accords

socialement régressifs depuis des années. Ces organisations préfèrent les discussions d'alcôves entre « partenaires responsables » aux luttes sur le terrain... Pour preuve, le secrétaire adjoint de la CFDT du Technocentre a déclaré le 11 juin : « il va falloir piloter cette décroissance des effectifs au regard de l'activité [et] cette décroissance d'activité de façon intelligente ». FO mobilise ses militant-e-s sur les usines mais ne pourra pas compter sur « le central » qui s'aligne sur ses deux amies citées plus haut. Ce syndicat a pris l'habitude de signer les accords centraux en désaccord total avec sa base. La CGT est le seul syndicat qui pourrait organiser un mouvement national des salarié-e-s Renault, voire de l'automobile et même, soyons fous, de la métallurgie... Mais malgré une base combative incontestable, « le central » s'évertue à défendre son « projet industriel »... A force de vouloir être considérée comme « partenaire sociale responsable », la CGT en oublie les outils de base de la lutte contre nos exploités. Aujourd'hui, seul SUD appelle à « une action coordonnée et une manifestation nationale de l'en-

semble des salarié-es de la filière automobile (comme les hospitaliers le 16 juin) ». Mais cette organisation, qui n'est pas représentée en central et qui est peu présente sur les usines, a trop peu de poids... Renault n'est plus le fer de lance des luttes sociales depuis des années mais les salarié-e-s de FDB, MCA Maubeuge, Choisy et Flins ont commencé à montrer les dents... Et si ce 29 juin, jour d'information-consultation du projet de plan d'économie, marquait le début d'une lutte prolongée libérée de l'immobilisme des bureaucrates syndicaux ?

Employé-e-s de Renault, mais aussi de Sanofi, d'Air France, de la SNCF, de la Santé, de l'Éduc' et de toutes les boîtes où nous perdons notre vie à la gagner, nous sommes face à des démolisseurs qui n'ont aucune limite et l'affirment haut et fort sans complexe. C'est tou-te-s ensemble qu'il faut lutter ! N'ayons aucun tabou, mettons-nous en grève et bloquons ce système économique qui nous aliène... Quoi qu'il en coûte.

O Cangaceiro, le 29 juin 2020

Sans-papiers, violences policières, un déconfinement combatif !

Le déconfinement a été une heureuse surprise pour le mouvement social. Faisant fi des trouilles liées au virus qui se balade encore dans nos rues, des mouvements fortement teintés d'auto-organisation ont mis en cause le racisme de la société française dans des proportions encore jamais vues. Le 30 mai, la manifestation organisée par les sans papiers a été une vraie réussite, on n'avait pas vu de manifestation aussi nombreuse sur le sujet depuis des années, alors qu'elle était interdite et que la préfecture a tenté d'appliquer son interdiction. Le 2 juin, le rassemblement contre les violences policières à l'initiative du collectif Adama a surpris tout le monde par son ampleur et son dynamisme.

Le covid, étouffoir mais aussi déclencheur

La période de confinement a été marquée par une recrudescence des violences policières, qui ont été publiées sur les réseaux sociaux, et un quadrillage important des quartiers populaires par les flics. Le pouvoir a dramatisé la gestion de la crise en organisant une mise en scène martiale, et a ensuite montré son incompetence par de multiples tâtonnements qui se traduisaient par des ordres complètement incohérents. Les mensonges multiples de l'État ne sont pas passés, et la destruction depuis 20 ans des services publics hospitaliers a été mise en exergue, créant un mécontentement qui décrédibilise d'office les propos gouvernementaux. Une pandémie touche forcément plus ceux et celles qui habitent des logements surpeuplés. Les foyers de travailleurs immigrés notamment étaient des "clusters" tout désignés, situation aggravée par la façon dont ils sont gérés par Adoma et compagnie. Et ce n'est rien comparé à la situation des centres de rétention. Le maintien des retenus dans les centres alors qu'il n'y avait plus d'avions a mis en lumière l'absurdité inhumaine de ce système. Les collectifs de résidents ont su dénoncer la situation, montrer le lien

entre la situation de non droit qui leur est faite et le risque épidémique. Il y a eu plusieurs révoltes et appels dans les CRA. Les collectifs de sans papiers ont su se saisir de la situation comme un argument de plus pour demander la régularisation de toutes et tous, avec un soutien plus important des associations humanitaires. Brutalement, la télévision s'est aperçue de l'utilité de la main d'oeuvre immigrée, notamment chez les agriculteurs français (Sibeth Ndiaye qui nous appelle à aller aux champs). Les quartiers populaires ont concentré à la fois le quadrillage policier et les "métiers essentiels", sommés de ne pas sortir prendre l'air mais de prendre le métro tous les jours pour aller travailler. Et parmi eux, bien sûr, beaucoup d'immigrés. C'est cette réalité qui explique les chiffres de contamination importants en Seine Saint Denis, département qui normalement aurait dû être moins touché puisque c'est le plus jeune de France métropolitaine.

Une très forte mobilisation des sans-papiers et des foyers d'immigrés d'Île-de-France

La marche de solidarité est née de la suite de la "marche de la dignité" qui



a eu lieu plusieurs années de suite jusqu'en 2017. Il s'agissait d'une initiative visant à réunir la journée internationale contre les violences policières (le 15 mars) et la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (le 21 mars). Mais la convergence de collectifs liés aux luttes des sans papiers et de l'immigration et des collectifs de victimes des violences n'était pas si simple. Notamment, les collectifs de sans papiers avaient un peu de mal à trouver leur place dans les marches de la dignité. La marche des solidarités a cherché à s'appuyer sur trois piliers en même temps: les collectifs de victimes de violences policières, les collectifs de sans papiers et les collectifs issus des foyers. Pour y arriver, il a été distingué un peu plus clairement entre les collectifs de lutte et les soutiens, les collectifs de lutte étant décisionnaires. Ce collectif était monté en puissance ces dernières années et les collectifs à l'initiative regroupaient un nombre non négligeable de collectifs de sans papiers d'Île de France. Les marches de 2018 et 2019 avaient recueilli un succès grandissant. Si la question des violences policières semblait moins présente, l'auto organisation des personnes sans papiers et des foyers de travailleurs immigrés semblait de plus en plus forte. La traditionnelle marche des solidarités devait avoir lieu cette année le 21 mars. Évidemment, confinement oblige, il n'a pas été possible de maintenir cette date.

La situation dans les foyers d'Île de France durant le confinement, la situation dans les CRA et le lancement d'une campagne pour la régularisation des sans papiers en lien avec la pandémie, campagne qui a reçu le soutien de beaucoup de collectifs et associations, ont motivé les organisateurs à poser une autre date, le 30 mai, soit 15 jours après la fin du confinement. Ce fut un très grand succès. Des cortèges de plusieurs banlieues (Montreuil et Vitry notamment), couplés à un cortège parisien, ont donné lieu à une très forte mobilisation des immigrés dans les rues de Paris. 5500 personnes selon la préfecture (ce qui veut dire beaucoup plus), à 90% des sans papiers ou travailleurs immigrés et avec une présence très discrète de l'extrême gauche, ont défilé malgré la répression. Car ces milliers de personnes ont défié une interdiction de manifestation. La préfecture de police de Paris, une fois n'est pas coutume, a été complètement débordée, pensant sans doute se retrouver face à 300 sans papiers et 20 gauchistes, et n'a pas su empêcher la manifestation. Didier Lallement en a mangé sa casquette. La manifestation a pourtant été gazée abondamment dès le départ pour empêcher la jonction des groupes qui ne savaient d'arriver. Mais les manifestants étaient trop nombreux et détermi-



Manifestation de la Marche des Solidarités le 30 mai à Paris.

nés. La manifestation était particulièrement bien coordonnée et malgré les gaz lacrymos, elle s'est déroulée dans le calme et avec une grande détermination. Il faut dire qu'il y avait aussi une grande cohérence: un des arguments de dénonciation de la situation était sanitaire, l'argument de bon sens selon lequel, si on veut lutter contre une pandémie, il faut améliorer les conditions de logement et donner un accès aux soins, la manifestation a été maintenue malgré les pressions de la préfecture toujours sur cet argument, si la préfecture voulait prendre des mesures sanitaires, qu'elle régularise les sans papiers... Tant et si bien qu'un nouveau rendez vous a été posé pour un acte 2 le 20 juin !

Actes 2 et 3

Cet acte 2 a lui aussi été un succès. Il s'est déroulé dans plusieurs villes, et à Paris, il a fini par être autorisé à la dernière minute, ce qui a permis un cortège toujours très nombreux mais beaucoup plus décontracté. A noter que la CGT, du moins les secteurs qui organisent des grèves de sans papiers, s'est joint à ce deuxième cortège ce qui à notre connaissance est plutôt nouveau. Ça faisait longtemps qu'on n'avait pas vu autant de monde à une manifestation pour l'égalité des droits. Seul bémol, il y avait aussi une manifestation contre les violences policières autour du cas de Lamine Dieng, manifestation qui a réuni plusieurs milliers de personnes, et les deux cortèges devaient converger, ce qui était symboliquement et politiquement

très important. La préfecture a interdit cette jonction et a mis, hélas avec succès, toutes ses forces du désordre pour l'empêcher. Des discours de solidarité ont eu lieu de part et d'autre, mais la jonction aurait été un symbole très fort. C'est pourquoi le pouvoir a voulu à tout prix l'empêcher.

Devant ce succès, la marche des solidarités appelle d'ores et déjà à un acte 3: «Après l'Acte 2, le mouvement pour l'égalité des droits, contre le racisme et pour la régularisation de tous les Sans-Papiers doit franchir un nouveau cap. Il s'agit d'abord, sur la dynamique enclenchée, de favoriser l'organisation des Sans-Papiers et MigrantEs, dans chaque foyer, dans chaque commune, chaque département. De renforcer les liens avec les collectifs qui les soutiennent. Et de développer les liens au niveau national. Alors que le pouvoir voudrait les invisibiliser, les exploiter dans l'ombre, les enfermer et les expulser, les Sans-Papiers et MigrantEs s'organisent pour lutter. De la grève des livreurs sans-papiers de Frichti aux actions et manifestations locales, il faut « battre le fer tant qu'il est chaud » (...) Dès maintenant la Marche des Solidarités prend contact avec toutes les organisations de Sans-Papiers et MigrantEs, les collectifs et associations qui ont organisé les manifestations du 20 juin dans toutes les villes, les collectifs et associations de la campagne "Régularisation !" pour discuter d'un Acte 3 cet automne, une "Marche pour l'égalité et la régularisation des Sans-Papiers" partant des quatre coins du pays pour converger vers l'Elysée (1)».

(1) <https://blogs.mediapart.fr/marche-des-solidarites/blog/230620/apres-le-20-juin-vers-un-acte-3-des-sans-papiers>



Une mobilisation très large sur la question des violences policières, fruit d'une mobilisation de plusieurs années

Trois jours après la déculottée de Didier Lallement sur la marche des solidarités, un camouflet encore plus fort vint s'abattre sur le bureau central de la préfecture d'Île de France. Le mardi soir suivant à 19h, plus de 20 000 personnes se regroupent devant le Tribunal de Grande Instance de Paris. Une foule considérable et peu habituée aux manifestations s'est retrouvée à l'appel du collectif "Vérité pour Adama", qui a appelé seulement quelques jours avant à se rassembler. Deux raisons à cela :

- La mobilisation aux États-Unis contre un énième crime policier raciste, George Floyd, noir américain, tué de sang froid par un flic blanc sous une caméra.

- La révélation par le parquet d'un rapport d'autopsie bâclé concluant sans surprise à l'innocence des flics responsables de la mort d'Adama Traoré, le 19 juillet 2016 à Beaumont sur Oise.

Pour ces deux raisons et profitant d'un espace de conscientisation sur la question du racisme, le collectif Adama a fait le plein. Des milliers de jeunes, voire très jeunes, se sont massés sur le parvis du tout nouveau tribunal. Cette foule qui s'est inévitablement fait disperser par les flics à grands coups de gaz, a été un grand coup de surprise pour beaucoup. En réalité, ceci n'a fait que révéler le travail politique du col-

lectif Adama depuis 4 ans. Le samedi suivant, un rassemblement sur le Champ de Mars a réuni 10000 personnes, le rassemblement du 13 juin à République a réuni plus de 20000 personnes (la place de la République était pleine).

On peut dire à juste titre que le succès de ces rassemblements surfe sur la vague médiatique autour de l'assassinat de George Floyd. Mais c'est une considération de peu d'intérêt. En fait, on peut trouver des points communs entre les mobilisations de part et d'autre de l'Atlantique. C'est une mobilisation qui riposte à des années de violences policières et qui met sur le tapis la dénonciation d'un racisme systémique. C'est une mobilisation qui sait utiliser les réseaux sociaux, les images et les médias. Mais ce sont aussi des années de travail autour des victimes de violences policières. Le mouvement Black Lives Matter existe quand même depuis 2013. Ce n'est pas comme ici des collectifs de familles de victimes, mais c'est tout de même un fonctionnement en réseau avec des bagarres autour de cas concrets. Oui, le succès des mobilisations est dépendant des médias, mais il est aussi le résultat d'un travail de fond et d'une organisation décentralisée sur des durées qui se mesurent en années. On peut remarquer aussi qu'alors que les médias ont présenté la mort de George Floyd comme un problème états-unien, la mobilisation comme un phénomène typiquement américain, les rassemblements en France se sont faits sur le cas d'Adama Traoré et des autres victimes de violences policières. Clairement, le rappro-

chement a été fait avec les violences policières et le racisme systémique français, il s'agit d'un vrai mouvement de solidarité, les jeunes qui sont descendus dans la rue n'étaient pas seulement indignés par un acte raciste américain, ils et elles se reconnaissent dans George Floyd et entendent dénoncer une situation qu'ils et elles vivent ici et maintenant. L'affaire Adama Traoré est emblématique, grâce au travail du collectif, et les informations sur les violences policières circulent. Il faut rappeler qu'il y a eu plusieurs tentatives d'émeutes dans les banlieues pendant le confinement, et que la situation y était très agitée. Cette mobilisation n'est pas qu'un phénomène médiatique, elle est encourageante pour l'avenir. Et cette mobilisation a déjà eu des effets : la question de l'interdiction de la technique de la clef d'étranglement a enfin été posée publiquement, au sens de relayée par les grands médias, et même questionnée par le ministre, qui a certes ensuite fait volte face très rapidement. On parle de moins en moins d'individus particuliers au profit de la dénonciation d'une pratique institutionnelle. Les flics ne s'y sont pas trompés, qui ont réagi rapidement et violemment.

Une réelle auto-organisation des luttes

Cette sortie du confinement est quand même encourageante. Certes, comme toujours, le mouvement n'est pas forcément réapparu là où on l'attendait. Dans les mobilisations sociales plus classiques, pour le moment, seuls les soignants sont sortis, en nombre et avec beaucoup de dynamisme d'ailleurs. On peut remarquer que si ces mobilisations (sans papiers, violences policières, santé) ont été soutenues par les associations classiques et l'extrême-gauche, c'est leur auto-organisation, l'existence d'un noyau indépendant et déterminé qui a permis leur succès. Le nombre de signataires n'a jamais fait le nombre de manifestants, il ne le fait pas plus aujourd'hui. Mais ce qui réussit, ce sont les mobilisations à l'initiative des collectifs de lutte plutôt que les grands appels. Et les syndicats et partis maîtrisent de moins en moins le calendrier des mobilisations.

Groupe OCL Île-de-France





LES RENCONTRES LIBERTAIRES ORGANISÉES PAR L'OCL CET ÉTÉ SONT ANNULÉES !

Ainsi que nous le craignons, nous sommes dans l'obligation d'annuler nos rencontres libertaires cette année, étant donné les conditions sanitaires encore exigées en juillet, du fait de la pandémie de coronavirus, en ce qui concerne les gîtes pour collectivités et les campings.

C'est avec un grand regret que nous prenons cette décision, mais nous vous convions à de nouvelles rencontres libertaires à l'été 2021 – où, nous l'espérons, nous aurons alors à débattre de multiples luttes menées dans les mois précédents, ou toujours en cours !

RENCONTRES INTERGALACTIQUES 2020 ESPACE DE RESISTANCES ! DU 24 AU 28 AOÛT à l'Ambazada (1)

(Zad de Notre-Dame-des-Landes)

*Retrouvons-nous pour attiser l'énergie collective
par-delà les frontières. Terre et liberté !*

Avant-programme des rencontres (Sous réserve de changements et autres pandémies)

Lundi 24 août - Proche-Orient. Vivre ensemble dans l'égalité et la justice ?

Avec Pierre Stambul, membre de l'Union Juive Française pour la Paix
Projection du film de Roland Nurier « Le char et l'olivier » (2019) sur l'histoire de la Palestine, de son origine à nos jours.

Mardi 25 août - Chiapas. Evolutions et avenir des communautés rebelles

Avec Lumaltik Herriak, association Basque de soutien aux communautés zapatistes

Mardi 25 (suite) Chili. L'effervescence sociale bouillonne à nouveau dans les rues

Projections de films sur la situation au Chili, la lutte Mapuche, la communauté autonome de Sarayaku en Equateur.

Mercredi 26 août -Ecologie sociale et municipalisme libertaire. Des approches réalisables ?

Avec deux traductrices du livre de Bookchin « Pouvoir de détruire, pouvoir de créer » et Floréal Romero, auteur du livre « Agir ici et Maintenant »

Jeudi 27 août - Rojava. Les aléas d'une révolution
Autours du livre « Plaidoyer pour le Rojava » de B Sores

Jeudi 27 août (suite) - Pays Basque. Un processus de paix bloqué ?
Avec Filipe Bidart, ancien militant de l'organisation Iparretarrak

Indonésie. Mines, conflits agraires, destruction de l'environnement
Projection du film « Sexy killer » de Watchdoc sur les dégâts de l'industrie minière, notamment celle du charbon pour la production d'électricité. Buffet indonésien.

Autres thèmes confirmés (dates à préciser)

Algérie. Forces et fragilités d'un mouvement populaire- Avec un participant à l'Hirak

Jeudo (Corée du Sud). Les enjeux de la lutte contre un second aéroport

Si vous souhaitez participer à la programmation en proposant une présentation ou si vous voulez vous inscrire dans l'organisation logistique, écrivez à : contactintergalactique@riseup.net

1- Les rencontres intergalactiques 2020, portées par le collectif de l'Ambazada (La maison des luttes et des cultures), sont les quatrièmes de ce nom.

MAURICE RAJSFUS UN ACTEUR ENGAGÉ DANS LA MÊLÉE DE L'HISTOIRE

A l'heure où les violences policières sont une nouvelle fois au centre de l'actualité, il ne nous était pas possible de ne pas mentionner la disparition de Maurice RAJSFUS le 13 juin dernier. Du moment fondateur de la rafle du Vel d'Hiv à son cousinage avec les groupes d'extrême gauche et de son engagement antiraciste, tout ou presque a été dit sur le parcours de cet acteur engagé dans la mêlée de l'histoire (1).

Ce qui nous paraît primordial, c'est de souligner l'importance politique de son travail.

La collecte des faits et gestes policiers apporte la preuve que les meurtres exercés au nom du maintien de l'ordre sont le complément d'une violence quotidienne. Le policier a toujours été l'élément indispensable d'une politique de rejet et d'exclusion, permettant de masquer les difficultés économiques et sociales. «La police est, aujourd'hui, le meilleur bouclier d'un système politique et économique» écrivait-il en 1995 dans le Manifeste de l'Observatoire des Libertés Publiques .

A travers près d'une cinquantaine d'ouvrages, Maurice Rajsfus a également exposé combien ces comportements étaient inscrits dans une histoire de l'institution policière. L'historicisation des violences établie par Rajsfus révèle qu'elles sont toujours pratiquées contre les minorités sociales (grévistas, gauchistes) ou nationales (juifs, arabes, étrangers) au profit de l'ordre dominant.

A l'opposé d'une histoire académique et universitaire, son travail permet de revisiter le récit national et ses mythes comme celui de la résistance de la Préfecture de police de Paris durant l'occupation ou de sortir des événements de l'oubli comme la manifestation du 14 juillet 1953 qui se solde par 7 morts et une centaine de blessés. A l'instar de Jean-Luc Einaudi et de ses recherches pionnières sur le 17 octobre 1961, il braque la lumière sur un passé que l'institution policière s'évertue à cacher.

Maurice avait également un autre engagement, celui de la solidarité avec la Palestine ; il n'était pas innocent que son réseau se soit dénommé OLP (Observatoire des libertés publiques).

Maurice était un esprit libre, rigoureux, disponible toujours dans la volonté de transmission sans cependant jouer les donneurs de leçons pénibles de ceux qui ont tout connu. Il démontrait que l'on pouvait être radicalement anti-flic sans sortir les biscoteaux. Son humour et sa malice réduisait à néant les tentatives des policiers pour se crédibiliser ou se faire passer pour des victimes. Comme le disait Charles Pasqua (2), si la police veut être respectée, elle doit être respectable ... et c'est pas demain la veille !

JM (pas la police)

(1) Pour ceux qui voudraient en savoir plus, on signale : deux émissions de l'Eglogue (dispo sur le site de l'OCL) qui reviennent sur le parcours de Maurice ; pour l'exhaustivité, la notice biographique du Dictionnaire Maitron et enfin un beau documentaire (en VHS, ressortez le magnétoscope) justement intitulé *Dans la mêlée* aux éditions Reflex, entretiens.

(2) En mars 1986, le retour aux affaires de Pasqua (ministre de l'Intérieur) va créer un vrai sentiment d'impunité dans la police. En une semaine on dénombrera plusieurs morts dans les commissariats.





Sans froi

Cette rubrique souhaite faire un tour d'horizon mensuel de ce qui se passe au sujet des sans-papiers, des migrants, des réfugiés en France et ailleurs. L'objectif est double : celui d'informer sur les diverses situations migratoires, la plupart du temps dramatiques mais au delà de cet aspect humanitaire, il s'agit aussi et surtout d'évoquer les luttes en cours et de tenter de faire ressortir des leviers qui peuvent réinstaurer un rapport de force avec un État et consorts (partis, médias, opinion publique) de plus en plus xénophobes.



DES SANS-PAPIERS EN LUTTE CONTRE LES LICENCIEMENTS

Ce sont les premiers à trinquer de la crise économique en devenir. Déjà de nombreux secteurs suppriment des postes comme dans le BTP, la restauration, les transports et l'industrie en général. Les livreurs à vélo de la plateforme française Frichti sont un exemple. Des centaines de sans-papiers qui travaillaient pour ce supermarché/restaurant en ligne, depuis plusieurs années, se sont vus licenciés dès la sortie du confinement. Cette entreprise qui, selon son slogan commercial, est « le premier supermarché qui n'a rien à cacher » a pourtant caché plus de 85 % de sa main d'œuvre qui n'a pas de pièce d'identité. Le subterfuge consistait à juste demander aux livreurs leur numéro SIRET qui prouve le statut d'auto-entrepreneur. Mais voilà que début juin, nouvelle règle, les livreurs doivent avoir un papier d'identité en règle ce qui conduit au licenciement automatique des personnes. Un cynisme sans nom quand on sait que pendant le confinement, la société a utilisé massivement ses livreurs sans-papiers dont la plupart sont originaires d'Afrique de l'Ouest. Qui plus est, dans les conditions de travail « ubérisées » que l'on connaît : 5 euros de l'heure, 50 centimes par course, pas de congés payés, dépendance à l'application informatique, etc.

Heureusement, les travailleurs ont su s'organiser pour défendre leur intérêt, en recevant aussi l'aide de la CGT ou du CLAP (collectif des livreurs autonomes de Paris). Des manifestations, organisées les 4 et 8

juin, ont rassemblé près de 200 personnes à chaque fois. Des pourparlers avec l'entreprise sont prévus et l'enjeu est important. En cas de régularisation des livreurs, cela peut faire jurisprudence dans un secteur économique où règne le mythe de l'auto-entrepreneur. En effet, si victoire il y a, cela peut ouvrir la voie à des centaines d'autres livreurs sans-papiers et cela ouvrirait également la porte à une requalification de leur statut : si leur travail de livreur leur a permis d'obtenir des papiers, le lien de subordination à l'entreprise serait d'autant plus facile à être démontrer et ils pourraient alors demander à devenir salariés de l'entreprise.

Source : Infomigrants, Libération

LE SANITAIRE À GÉOMÉTRIE VARIABLE : ON NE PROTÈGE PAS ET ON EXPULSE !

On en a déjà parlé largement dans ces colonnes, le confinement et le « retour à la normale » en tant qu'injonction étatique ont été particulièrement violents pour les étrangers. Sans protection pendant l'épidémie, ils se retrouvent rejetés encore un peu plus dans le monde d'après !

Premier exemple, à Grande-Synthe près de Dunkerque. Cela commence dans le « monde d'avant », à l'automne dernier, dans une zone industrielle périphérique. A l'époque, 650 migrants campent dehors autour d'un gymnase mis à disposition pour une cinquantaine de familles. Il n'y avait alors qu'une borne incendie comme accès à



l'eau potable. Le campement se fait évacuer devant les journalistes, les personnes reviennent quelques jours après : triste norme sur le littoral nordiste depuis des années. Mais voilà que l'épidémie du coronavirus fait son apparition. La préfecture met alors en place « un dispositif minimal vétérinaire » (on jugera du choix du mot...) dans le camp de la Linière. Celui-ci est très vite dénoncé par les associations humanitaires comme Médecins du Monde puisqu'il n'y est installé qu'une citerne d'eau non potable et du savon pour seul protocole sanitaire contre le virus. C'est alors que la municipalité pallie le ridicule en installant des blocs de douches et un point d'eau avec des robinets. À partir de la mi-avril, des toilettes chimiques viennent compléter le dispositif. Mais, dans le même temps, la préfecture organise des évacuations régulières afin de « mettre à l'abri » les migrants mais en réalité pour supprimer tout point de fixation pour un hypothétique passage de la frontière. Des palissades s'érigent et finalement, début juin, les toilettes et les douches sont retirées par la commune. Or ces installations servaient encore pour une centaine de migrants dormant dans le bois jouxtant le camp. Le maire de Grande-Synthe, Martial Beyaert, successeur de Damien Carême qui s'était fait connaître pour avoir créé le camp de la Linière contre l'avis de l'État, prend le contre-pied politique et réclame des évacuations quotidiennes pour décourager les candidats à la traversée de la Manche ainsi que des médiateurs pour pousser à la demande d'asile et donc à la répartition des personnes sur l'ensemble du territoire français. Finie « la politique d'accueil », ceci au nom de la logique financière car la municipalité dit se ruiner avec les aides aux migrants.

A Calais, les mesures sanitaires ont aussi servi pour accentuer la xénophobie ambiante. Fin mai, une vidéo a été prise montrant des policiers évacuer violemment des migrants d'un bus sous prétexte qu'ils n'avaient pas respecté la distanciation sociale. Dans la même journée, les journalistes présents ont pu remarquer des situations similaires de





Frontières



« blancs » sans distanciation sociale, mais là, pas d'expulsion ... Selon le collectif de soutien aux exilés « Appel d'air », un apartheid s'est institutionnalisé depuis la crise du COVID-19. Fin mars, l'adjoint au maire de Calais chargé de la sécurité, Philippe Mignot, décide que les bus ne marqueraient plus l'arrêt aux stops où des groupes d'exilés patienteraient. Une exception est faite pour les personnes seules ayant un rendez-vous impératif, ce qui induit un pouvoir de contrôle (au faciès!) du conducteur. Le directeur de la compagnie de bus en rajoute une couche en demandant à ses employé-es de ne pas prendre des migrant-es : « On doit la sécurité à notre personnel et aux usagers. Les migrants n'ont pas pu être confinés, il est donc difficile de confronter ces deux populations [les migrants et les Calaisiens] ». Voilà un racisme assumé au nom de la protection sanitaire ! Les exemples sont encore nombreux de rejet des étrangers suspectés de « contaminer » la société

Source : Médiapart, Infomigrants

A OUISTREHAM, INTERDICTION D'APPROCHER LE PORT

Autre lieu de passage vers l'Angleterre, la ville normande dirigée par un maire LR, réputé raciste et anti-migrants, se bunkérise. Romain Bail, réélu au premier tour avec plus de 60 % des voix exprimées, utilise deux armes juridiques pour éloigner des exilés majoritairement soudanais. D'une part, un décret « confinement » interdisant les rassemblements de plus de 10 personnes est toujours en vigueur dans la commune. D'autre part, la préfecture interdit toute approche à moins de 5 km du port en s'appuyant sur le décret du 30/12/2018 (décret initié par Blanchet, député LREM de la circonscription), autorisant les contrôles inopinés dans certaines zones portuaires. Loi qui concerne toute la population mais particulièrement les migrant-es. La police cachera juste que ce sont exclusivement des

contrôles au faciès... Les personnes arrêtées sont emmenées dans les commissariats et les CRA. Les associatifs réagissent et ont organisé une manifestation récemment mais l'affluence était faible. La lutte continue !

RÉOUVERTURE DES CRA

Certains avaient fermé leur porte pendant le confinement - voir CA 300 et 301, des CRA sont restés ouverts aussi - mais voilà que le retour à l'anormal ré-ouvre ces prisons pour étrangers. Quasi la totalité des CRA sont opérationnels, comme par exemple celui de Coquelles près de Calais qui a rouvert le 15 juin au lieu de septembre comme annoncé d'abord. La capacité est réduite mais avec 36 places de trop ! En parallèle, de nouvelles contaminations ont lieu. Au CRA de Lille, fin juin, une personne a été malade et diagnostiquée COVID-19. S'en est suivi un test plus général qui a découvert 2 nouveaux cas. Malgré cela, aucune nouvelle mesure sanitaire n'a été prise et les enfermés restent plusieurs par chambre. Ils se sont organisés et ont commencé une grève de la faim pour réclamer la libération de tout le monde. Voici un témoignage de l'un d'eux : « On est en grève parce qu'on a peur, parce que pendant deux semaines y avait quelqu'un ici au centre de Lille qui avait le Covid. Il a été transféré à Calais et il a été testé positif là-bas. Les policiers, depuis trois jours, ont des masques et des gants, nous on n'a aucun moyen, on n'a rien, même pas de gel. On peut même pas se laver les mains. Avant ça y avait aucun moyen de protection dans le centre, rien. ». L'Ordre de Malte, l'association qui intervient dans le centre, va déposer une demande de mise en liberté, faudra voir si ça marche.

Source : Infomigrants, Le Monde, blog « A Bas les CRA »

TRAVERSÉES EN EAUX TROUBLES

Même si les gens se déconfinent, les frontières restent encore fermées dans de nombreux endroits, ce qui réduit les chances de passage pour les personnes sans-papiers. Face aux barbelés, la solution se porte vers le large où les meilleures conditions météorologiques poussent de plus en plus de personnes à tenter la traversée de la Méditerranée ou de la Manche. Mais c'est sans compter la hargne des polices aux frontières et des gouvernements qui s'affranchissent d'un « droit européen » déjà très anti-migrants. Pour le seul mois de mai près de 700 migrants ont réussi à rejoindre l'Angleterre à bord d'embarcations de fortune, un record ! Le Home Office (ministère de l'intérieur anglais) a alors systématisé les renvois vers la France avec l'opération « Sillath » qui outrepassait allégrement la convention Dublin. Pour rappel, cette convention donne la possibilité aux États signataires de renvoyer les migrant-es vers un autre pays s'il existe des preuves qu'il a pris ses empreintes digitales, demandé l'asile ou passé du temps dans le premier pays de l'UE avant d'arriver

dans le second. Or des migrants sont renvoyés rapidement en France avant que leur demande d'asile n'ait été examinée comme il se doit selon la procédure Dublin. Autre situation, des associatifs signalent des cas de demandeurs d'asile au Royaume-Uni renvoyés vers la France alors que leurs empreintes digitales n'ont pas été retrouvées dans la base de données européenne connue sous le nom d'Eurodac. Et qu'il n'y a pas de preuve évidente qu'ils aient passé un temps significatif en France ou y aient demandé l'asile. Dernière mesure en date : les policiers aux frontières britanniques du tunnel sous la Manche relèvent les empreintes digitales des migrants interceptés lors d'une tentative de traversée. L'objectif est de renseigner le fichier Eurodac rapidement pour ensuite justifier un renvoi immédiat de la personne en France si elle réussit à passer. Car toujours d'après l'accord Dublin, une demande d'asile doit être déposée dans le premier pays européen où la personne a été « enregistrée ».

En Méditerranée, toujours autant de traversées. Le 15 juin dernier, un gros naufrage au large de la côte Est tunisienne a fait plus de 60 victimes, principalement des femmes et au moins trois enfants. Les départs clandestins de la Tunisie ont augmenté de 156%, entre janvier et fin avril, comparé à la même période l'an dernier, avait indiqué le Haut-commissariat des Nations unies aux Réfugiés. Plus à l'Est, au large de la Libye, les navires humanitaires continuent leurs sauvetages et peuvent accoster au compte goutte en Italie ou à Malte. Mais des renvois vers la Libye sont très fréquents.

Source : Infomigrants, Facebook de l'Océan Viking

LA FRANCE CONDAMNÉE POUR L'EXPULSION DE 2 ENFANTS COMORIENS

Les faits remontent à 2013 où deux enfants âgés de 3 et 5 ans sont arrêtés, enfermés dans un centre de rétention sans adulte de leur famille et expulsés dans la journée vers les Comores. Les enfants sont nés à Mayotte d'une mère comorienne, en situation irrégulière ; celle-ci avait été renvoyée aux Comores en 2011 avec ses enfants, mais elle est ensuite revenue à Mayotte après les avoir confiés à leur grand-mère. En novembre 2013, les deux enfants ont refait le trajet vers Mayotte mais ont rencontré la police. La Cour européenne des droits de l'Homme, saisie par le père qui réside légalement à Mayotte, vient de condamner la France pour cela en estimant qu'elle n'a pas « accordé la garantie d'un examen raisonnable et objectif de leur situation » et en condamnant aussi leur incarcération sans proche. 22 500 euros seront versés à la famille pour dédommagement moral. En 2019, plus de 27 000 personnes ont été reconduites à la frontière à Mayotte, dont 99 % vers les Comores voisines, selon les chiffres de la préfecture.

Source : France 24





chroniques du contrôle et de la répression

Big

*La crise sanitaire
aura fait progresser la technopolice*

Eric Ciotti veut lutter à sa manière contre les violences policières !

Pour cela, ce député de Droite des Alpes-Maritimes a déposé une proposition de loi, soutenue par une trentaine de collègues, prévoyant une amende maximale de 15 000 euros et une peine d'emprisonnement d'un an pour toute personne diffusant, « par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support », l'image de policiers,

de gendarmes, de soldats ou d'agents des douanes. Cette proposition est destinée à compléter la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

Les mobilisations contre les violences policières et le racisme actuelles ne laissent que très peu d'espace à ce type de propositions dont le but est de dissimuler, d'anonymiser les violences policières.

Ecoute par Apple des utilisateurs de ses smartphones

Des centaines de personnes sont chargées d'écouter les conversations d'utilisateurs de Siri, l'assistant vocal d'Apple. C'est ce qu'ont révélé en juillet dernier des médias britanniques et espagnols. « En principe, leur déclenchement [de l'enregistrement et de l'écoute] devait respecter l'une des deux conditions suivantes : soit quelqu'un donnait une commande à Siri, soit la personne dictait un message. Nous entendions pourtant une quantité invraisemblable d'enregistrements qui sortaient de ce périmètre », témoigne, en mars 2020, un jeune Français, ancien employé d'un sous-traitant d'Apple en Irlande. Il a écouté des dizaines de milliers d'enregistrement de Siri.

Fin août 2019, après ses révélations, Apple promet d'améliorer la protection de la vie privée des utilisateurs de Siri. « Rien n'a été fait pour vérifier si Apple a effectivement arrêté le programme » d'écoutes, déplore cependant ce lanceur d'alerte dans une lettre ouverte adressée ce 20 mai aux autorités européennes de protection des données personnelles. « Je rédige cette déclaration pour vous informer d'une violation massive de la vie privée de millions de citoyens dont j'ai été témoin dans le cadre de mon travail pour Apple, écrit-il. Entre le 13 mai 2019 et le 16 juillet 2019, j'ai été engagé par Globe Technical Services, l'un des sous-traitants d'Apple, à Cork, en Irlande. Dans ce contexte, j'ai été affecté au projet de transcription Siri (appelé "Bulk Data"). Le but de ce projet était d'écouter les enregistrements reçus des appareils Apple en France et de corriger les transcriptions de l'assistant vocal d'Apple. J'ai écouté des centaines d'enregistrements chaque jour, à partir de différents appareils Apple. Ces enregistrements ont souvent été réalisés en dehors de toute activation du Siri. » C'est ainsi que d'énormes quantités de données personnelles ont été collectées, stockées et analysées par Apple.

Source bastamag.net

Extrait d'un communiqué de la famille de Lamine Dieng

Il y a treize ans, le 17 juin 2007, notre fils, frère et oncle Lamine Dieng a été massacré par plusieurs policiers.

Plaqué au sol face contre terre, chevilles et poignets menottés ensemble dans le dos, traîné sur le bitume puis maintenu à plat ventre dans un fourgon de police, le poids de quatre agents sur lui. Lamine est mort asphyxié, le corps marqué de 30 hématomes. Son calvaire a duré une demi-heure.

Lamine avait 25 ans. Depuis treize ans, notre famille se bat pour obtenir la vérité, la justice et la paix pour Lamine.

D'interminables années de procédures face à une machine judiciaire qui persistait à considérer ce crime comme un non-lieu. D'année en année, des magistrats nous ont dit que la mort d'un

Avec la crise sanitaire, la vidéosurveillance automatisée s'est ancrée un peu plus dans l'espace public. Plusieurs collectivités ont passé des contrats avec des entreprises pour implanter de nouvelles technologies de surveillance. En parallèle, la police a déployé illégalement – mais la légalisation va suivre – ses drones pour démultiplier sa surveillance sur le territoire : de la propagande de la prévention à son aboutissement, la verbalisation. De nombreuses entreprises ont proposé leur technologie de surveillance, même gracieusement, sous prétexte de lutte contre la pandémie. Le « pompon » revient à l'entreprise Sigfox qui a proposé des bracelets électroniques pour les malades du Covid-19. Les prochains salons du sécuritaire devraient regorger des trouvailles d'appareils de télésurveillance à faire pâlir le « commun des démocrates. » Des entreprises proposent et installent des outils de détection de température, caméras thermiques fixes ou mobiles alors qu'un pourcentage important de malades n'ont jamais eu une température supérieure à 38°C. A noter que sur ce point, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) a interdit l'installation d'outils de détection de température mais ne fait rien pour faire respecter cette interdiction.

À Cannes et dans le métro parisien, la société Datakalab a installé son logiciel de détection de port de masque. Plusieurs mairies et écoles ont de leur côté déjà mis en place dans leurs locaux des caméras pour me-

surer la température des personnes, avec pour objectif de les renvoyer chez elles en cas de température trop élevée – une expérimentation du même type est d'ailleurs en cours à Roissy. Quant à la mesure des distances physiques, elle est déjà en cours dans les transports à Cannes, et avec les propositions de plusieurs Start-up, d'autres villes réfléchissent déjà à ces dispositifs.

A ce jour, il y a des questions à poser. Comment décidera-t-on de la fin de cette pandémie : par l'arrivée d'un vaccin ? Ou par les données de « santé publique France » ? Le déploiement, durant des mois, d'outils de contrôle tend à les faire se fondre dans le décor. Qui ira demander l'abandon d'outils acquis à grands frais (8 000 € la caméra thermique fixe) une fois la pandémie passée ? Tout comme l'état d'urgence contre le terrorisme a été intégré dans le droit commun, il est possible que l'hypothèse d'un retour du danger sanitaire autorise les autorités à conserver certaines dispositions prévues pour le Covid-19.

Rappelons ici que la lutte contre un danger sanitaire est l'objet d'un plan de gestion des risques, pas d'un système de surveillance généralisé et permanent de la population. Un plan qui prévoirait la mise à disposition continue d'un nombre suffisant de masques, et surtout d'un système hospitalier adapté avec suffisamment de lits et de matériel de réanimation.

Source : [La Quadrature du Net](http://LaQuadratureduNet)

jeune homme noir sous les coups des policiers est un non-événement. Depuis treize ans la justice française répète à notre famille que ces décès sont une chose ordinaire et normale pour les forces de l'ordre en France.

Nous avons vécu treize années de combat contre le déni de justice, face à une institution qui nous a systématiquement refusé un procès pour les responsables de la mort de notre fils, frère et oncle.

Mais le 4 juin dernier, l'arrêt rendu par la Cour européenne des Droits de l'Homme a entériné la culpabilité de l'État français, qui reconnaît sa responsabilité dans ce crime policier qui a tué Lamine. C'est une victoire !

sé
n-
es
De
»

ne
és
e-

é-
o-
ils
é-
%
es

fr

Big Brother





Brother



A Bure, l'agence des déchets nucléaires se paie des gendarmes

D'après les informations obtenues par Médiapart et Reporterre, une convention a été signée en 2018 entre la gendarmerie nationale et l'Andra, l'agence chargée de l'enfouissement des déchets nucléaires près de ce village de la Meuse. Depuis, l'agence a payé des dizaines de millions d'euros pour assurer, par l'intermédiaire des gendarmes, la surveillance des habitants.

Autour de Bure, dans la Meuse, là où les déchets nucléaires les plus dangereux des centrales françaises doivent être enfouis dans une quinzaine d'années dans une gigantesque mine 500 mètres sous terre, les villages ne sont plus habités que par une poignée de personnes. Et pourtant, 75 gendarmes y patrouillent jour et nuit, une quinzaine de km2 sont quadrillés 24 heures sur 24. Depuis près d'un an et demi, ces militaires sont rémunérés par l'Andra (et pas directement par nos impôts), l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, qui a installé un laboratoire sur le futur site d'enfouissement.

Est-il légal pour l'Andra de payer un escadron de gendarmes pour se protéger ? Hé oui ! Le principe de la facturation des forces de l'ordre (au taux horaire de 20 € par agent en 2014) est très ancien. Plusieurs textes développent cette pratique après la Seconde Guerre mondiale. D'abord pour les compétitions sportives comme le Tour de France, puis plus largement pour tous les « services d'ordre qui ne peuvent être rattachés aux obligations normales incombant à la puissance publique en matière de maintien de l'ordre ». Longtemps restés en sommeil, ces dispositifs sont relancés par un décret signé par Alain Juppé en 1997, décret qui précise le « remboursement de certaines dépenses supportées par les forces de police et de gendarmerie ». Ces conventions sont par la suite encadrées par un autre décret adopté par le Premier ministre François Fillon (UMP) le 12 mars 2008, ouvrant la possibilité d'une « rémunération » de services du ministère de l'intérieur par « des personnes privées ou publiques autres que l'État ».

En 2009, une convention est ainsi signée avec EDF pour la protection des centrales nucléaires. « Au niveau national, l'effectif global est de l'ordre de 1 000 gendarmes », a confirmé EDF à Reporterre et Médiapart, qui précise que « ce peloton spécialisé est financé par EDF » mais que cette dernière « ne communique pas sur le coût de cette protection ».

Sources : Reporterre et Médiapart

Le COPWATCHING doit renaître de ses cendres !

Le collectif « désarmons-les » vient de lancer un appel pour que renaisse de ses cendres le « Copwatching ».

En décembre 2010, un réseau de militants actifs sur Paris, Lille et Calais, publiait sur Indymedia Paris un premier article annonçant la création d'une équipe de Copwatching, avec le slogan : « Nous filmerons et identifierons les flics parisiens un par un. Que la peur change de camp ».

En septembre 2011, le même collectif lançait Copwatch Nord-Idf, une plateforme en ligne permettant de mettre en lumière le fonctionnement et les violences de l'institution policière.

Le 20 septembre 2011, les profils de plus de 400 policiers étaient rendus publics, avec des mentions spéciales pour les plus zélés ou ceux ayant des affinités affirmées pour l'extrême droite. Dans les

semaines et mois qui ont suivi, le collectif a publié chaque semaine des comptes rendus sans concession sur le harcèlement raciste et les violences à l'encontre des biffins du marché libre de Barbès.

Il va sans dire que les syndicats policiers et le ministre de l'Intérieur (Claude Guéant) ont porté plainte et ont obtenu le blocage du site le 7 octobre 2011. Mais, le site était relancé au nez et à la barbe de l'Etat en janvier 2012. Cette année-là, le collectif s'est employé à infiltrer forums et groupes facebook de policiers pour en extraire un certain nombre d'informations compromettantes pour les forces de l'ordre, notamment sur le racisme inhérent à l'institution policière.

Le collectif tiendra un an avant de cesser ses activités pour des raisons qui lui appartiennent.

Déjà 14 décès liés aux forces de l'ordre en 2020

4 personnes mortes suite à des tirs à balles réelles.

2 personnes mortes suite à l'utilisation d'une technique d'immobilisation (pliage / plattage / clé d'étranglement)

4 personnes mortes suite à des suspicions de coups ou dans des circonstances troubles (arrêt cardiaque, mort en cellule).

Et en tentant d'échapper à la police :

2 personnes mortes suite à un accident routier.

1 personne morte noyée.
1 chute mortelle

Dont 11 décès durant les 8 semaines de confinement obligatoire (16 mars - 10 mai)

Citons plus en détails :

Le 03/01/2020, Cédric Chouviat, 42 ans, est tué par pliage ventral et clé d'étranglement à Paris - la police aurait procédé à un contrôle alors qu'il roulait à scooter (Cédric était livreur) sous prétexte qu'il était au téléphone. Comme il filmait les policiers lors du contrôle, ceux-ci affirment avoir voulu

l'arrêter pour outrage. Plaqué au sol par trois policiers, puis étranglé par l'un d'eux, il meurt entre leurs mains et devant témoins, sans que les policiers n'aient prêté attention aux signes d'affaiblissement de la victime. L'autopsie confirme qu'il est mort d'une asphyxie et d'une rupture du larynx causées par le pliage ventral et la clé d'étranglement.

Le 08/04/2020, Mohamed Gabsi, 33 ans, est tué par pliage ventral à Béziers - Contrôlé par trois agents de la police municipale et dépourvu d'attestation de déplacement, les policiers l'auraient arrêté avec violence et placé de force sur le ventre à l'arrière de leur véhicule pour l'emmener au commissariat, avec un des fonctionnaires assis sur lui. L'autopsie disculpe les policiers, affirmant qu'il n'y aurait pas de corrélation entre la mort de Mohamed et l'utilisation du pliage ventral.

Source : desarmons.net

Big Brother

Source : desarmons.net





FORTES, FIÈRES, FÉMINISTES, RADICALES ET EN COLÈRE

Interview des FFFRAC, groupe féministe du Mantois

A l'appel d'une petite trentaine de collectifs féministes, demandant un «plan d'urgence féministe [1]» à la sortie de la crise sanitaire, des actions ont eu lieu un peu partout en France ce 8 juin, dont à Mantes-la-Jolie, avec un rassemblement organisé par les FFFRAC, un groupe féministe local. C'est l'occasion de revenir avec elles sur cet événement, l'articulation de la lutte féministe et du combat anti-capitaliste, l'histoire des luttes féministes locales, et sur quelques perspectives futures.



[1] Face à la crise sanitaire, économique et sociale, un plan d'urgence féministe!, Média-part, 22/05/2020, disponible à l'adresse : <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/220520/face-la-crise-sanitaire-economique-et-sociale-un-plan-durgence-feministe>

[2] À voir : Les FFFRAC ont réalisé pendant le confinement un live sur les femmes au travail pendant la crise sanitaire, avec des interviews de travailleuses en première ligne. Voir en ligne, «Live as-selma! Les femmes au travail en première ligne», une vidéo réalisée par des membres des FFFRAC et l'Assemblée de lutte du Mantois : <https://www.youtube.com/watch?v=cop1UUKQLH8>

[3] Et la vidéo du rassemblement du 8 juin à Mantes : «2020 06 08 Manif féministe Mantes» <https://www.youtube.com/watch?v=LhgIY26jUI&feature=youtu.be>

un contexte de retour des luttes féministes. Un tournant a été la première marche mondiale des femmes en 2000. Puis certaines du groupe se retrouvaient tous les 8 mars pour la manifestation.

Mais un clivage a pris forme dans le groupe autour du fait de se revendiquer féministes et de parler féminisme. Des tensions sont apparues au cours d'événements comme la fête des mères ou de la protestation contre une campagne de pub Biocoop sur la peau douce des femmes et des fruits. Et pour des rassemblements féministes, certaines femmes du groupe ne se déplaçaient pas et un discours issu d'une position bourgeoise posait problème. Il y avait une trentaine de personnes dans le groupe. Certaines ne venaient que pour la convivialité entre femmes, sans volonté combative.

Depuis, il y a eu un renouvellement dans le mouvement féministe avec un autre discours et des personnes plus jeunes. Notamment autour du mouvement sur les violences faites aux femmes (octobre-novembre 2019), en particulier la manifestation du 25 novembre à Paris contre les féminicides. Au cours de ce mouvement mondial, rajeuni, avec des actions comme le flashmob des Chiliennes, certaines du groupe femmes se sont dit qu'il fallait lancer un groupe local pour porter cette ligne. Le chant «nous sommes fortes, nous sommes fières...» nous a donné le nom. Au cours du premier flashmob le 21 janvier 2020, un flic nous a demandé «mais qui vous êtes?». On a répondu : «les FFFRAC» et c'était parti ! Le lien avec l'Assemblée de lutte du Mantois a

permis, en particulier aux fêtes de soutien, de prendre contact, de se retrouver dans les luttes, de faire grossir le groupe et d'avoir une visibilité.

Une spécificité c'est d'être un groupe local, mais pas lié à un collectif national. On est plus proche du Collectif national des droit des femmes que de Nous toutes par exemple. On se rapproche peut-être plus d'un courant féministe lutte de classes. Nous sommes de fait un groupe non-mixte mais la non-mixité ne s'est jamais posée comme décision politique, et d'ailleurs des hommes se disent FFFRAC. Le groupe est très jeune donc les décisions ne se sont pas prises de façon tranchée, et le fait de commencer en non-mixité nous paraît important, au moins pour commencer, afin d'avoir un espace un peu «safe».

Dans quel contexte cet appel à manifester pour le 8 juin a-t-il émergé ? Quel en est selon vous le potentiel et quel bilan en tirez-vous ?

On a été mises au courant par On arrête toutes qui émane de la Coordination nationale des droits des femmes, qui cherchait à préparer la grève des femmes le 8 mars. Une coordination s'est montée pour organiser cette journée, afin de faire quelque chose tous les 8 du mois à la même heure. L'idée est de se dire qu'on ne va pas être visibles que le 8 mars et le 25 novembre, d'autant plus que la crise sanitaire a montré que les femmes étaient en première ligne dans des professions majoritairement féminisées [2], pas forcément que pendant le





confinement d'ailleurs. Une tribune a été publiée pour demander un plan d'urgence féministe, qui a d'ailleurs suscité pas mal de débats sur la question des femmes qui se revendiquent comme travailleuses du sexe. Certaines femmes abolitionnistes de On arrête toutes refusaient ce terme là. Les initiatrices de cette tribune sont des groupes féministes de Toulouse et de Nantes, beaucoup de femmes jeunes à l'intérieur, efficaces et ouvertes. Nous on a trouvé ça chouette. Il y a des réunions par visio régulières.

Localement ça été un bel événement, une soixantaine de personnes, bien visibles. L'idée de pouvoir refaire ça chaque mois permet d'avoir un fil rouge pour construire sur la durée en préparation du 8 mars. A la réunion de bilan national, ça a été positif, cela s'est bien passé partout. Certaines ont fait des chaînes avec des lettres, d'autres juste un apéro... C'était quand même principalement des militantes et beaucoup de jeunes. C'est assez diversifié. Y a eu des choses partout, et dans les réunions le fait qu'il se soit passé des rassemblements jusqu'à Mantes la Jolie a été très bien vu ! [3] On a eu quelques retours positifs localement de la part de gens qui ont vu ou entendu parler du rassemblement. Nous on reprendra en septembre. On prend notre part dans cette coordination. Y a quelque chose en germe, donc on verra.

Quelles actions avez-vous menées, et quelle convergence possible voyez-vous avec des groupes féministes et/ou révolutionnaires et/ou anticapitalistes localement et (inter)nationalement ?

La convergence est une évidence depuis le mouvement contre les retraites localement. Nous n'avons jamais séparé la lutte féministe des luttes écologistes et anticapitalistes. Les profils individuels (au travail ou pas, syndiquées ou pas) font qu'on a des liens divers. Et puis on n'a pas découvert la lutte féministe hier ! Pour toutes les femmes qui sont dans les FFFRAC, qu'on a rencontrées un peu partout, on ne sait pas vraiment. Dans l'ensemble du groupe, c'est assez diversifié, mais c'est vrai que le noyau n'est pas constitué principalement de femmes des classes populaires.

On a pris contact avec les filles qui localement font les collages contre les féminicides. On les a informées du flashmob, mais elles n'ont jamais participé... Malgré tout, on est un groupe « pas jeune », avec des pratiques plus traditionnelles, et le contact n'a pas été suivi d'effet. Le mouvement sur les féminicides et les violences faites aux femmes est parfois un peu fermé sur d'autres questions comme le travail, les retraites...

Comment envisager une grève des femmes en France comme cela s'est fait en Suisse, au Canada et ailleurs ?

La grève des femmes, ce n'est pas que la grève au travail - qui elle pourra difficilement se passer des organisations syndicales - c'est aussi la grève de la double journée, mais c'est compliqué... Il y a pour les travailleuses régulièrement un appel à débrayer à l'heure à partir de laquelle les femmes ne sont plus payées à l'égal des hommes. Ici, localement, il s'agit surtout de lutter contre l'invisibilité des femmes et de porter la mobilisation féministe, il ne s'agit pas localement de construire directement la grève féministe. Il faudra du temps.

Ce dont on a très envie c'est de réunir toutes celles à qui on s'est adressées pour faire des événements, des conférences, construire la prise de conscience. La grève des femmes ne sortira pas de nulle part. Des actions, être visibles, régulièrement, et faire de l'éducation populaire. Se sentir moins seules pour se libérer soi-même.

Mantes, 17 juin 2020

contact : fffrac@protonmail.com
Facebook : FFFRAC



VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS ACRATIE
Editions acratie - L'Essart, 86310 La Bussière - editons.acratie@orange.fr



Dans le bouillonnant après-68, cette affiche reflétait bien l'air du temps en affirmant que la lutte des classes et la lutte contre la domination masculine allaient de pair pour changer radicalement la société. Mais la fin des Trente Glorieuses et du bloc soviétique, la propagande « libérale » et les thèses postmodernes ont ensuite fait oublier le désir de révolution. L'Université s'est emparée des questions du genre et des minorités, avec la « théorie queer » et les analyses sur l'« intersectionnalité ». Le féminisme a évolué vers une demande d'intégration émanant surtout de femmes des classes moyennes et supérieures - et passant par la suppression des inégalités salariales avec les hommes et par une répression accrue des violences masculines. L'exploitation de classe a été reléguée derrière une foule d'oppressions à déconstruire individuellement dans la société existante... On ne réforme pourtant pas un système - et s'émanciper du capitalisme et du patriarcat implique toujours de concrétiser ce projet collectif : la révolution sociale !

10 euros



Acratie





Center Parcs de Roybon : quand ça veut pas, ça veut pas

On n'avait plus de nouvelles du projet de Center Parcs de Roybon d'après la décision de mai 2019 de la cour d'appel administrative de Lyon ordonnant une nouvelle expertise de terrain pour le re-calcul des surfaces zones humides détruites par le projet.

En fait, les avocats de l'industriel du tourisme ont fait feu de tout bois. Après avoir tenté en octobre 2019 de s'opposer à l'expertise demandée par le tribunal, ils déposent en décembre une demande de QPC (Question Prioritaire de Constitutionnalité) car « ...la loi de juillet 2019, rétablissant des critères alternatifs de définition des zones humides (sols humides ou plantes hygrophiles présentes) porte atteinte à ses droits et libertés garantis par la Constitution. » (1) En fait de liberté, c'est uniquement celle d'entreprendre et les bénéfices espérés de la vente du terrain au prix fort qui les intéressent.

Las, le 17 juin, le Conseil d'État qui juge si les QPC peuvent être transmises au Conseil Constitutionnel rejette la demande de la SNC Roybon Cottages. Le dossier retourne donc devant la cour d'appel administrative de Lyon qui va réexaminer le dossier sur la base des nouveaux critères non-cumulatifs de définition des ZH (sol OU végétation). L'interminable feuilleton juridique reprend donc jusqu'à la prochaine fois.

En parallèle, PCSCP (L'association Pour les Chambaran sans Center Parcs), France Nature Environnement 38 et une élue écolo du coin ont déposé 3 plaintes demandant l'annulation « du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) Bas Dauphiné-plaine de Valence et de la délibération du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) Bièvre Isère ». Le Sage serait « une coquille vide », le préfet en ayant ôté tous les éléments défavorables aux barons noirs de Pierre & Vacances. Le PLUI, est attaqué car il serait incompatible avec le SDAGE (Schéma Directeur d'aménagement et de Gestion des Eaux).

Avant la pandémie, Pierre & Vacances était déjà mal en point. Début 2020, le groupe avait supprimé 220 postes dans ses Center Parcs et son DG (un ancien du groupe ACCOR) annoncé qu'il n'en construirait plus en France car « c'est devenu trop compliqué ». Snif.

En revanche, cet été, les restrictions des déplacements des vacanciers à l'étranger et le discours étatique « Touristons français » risquent d'être une bonne affaire pour le taulier de P&V, tout comme à l'avenir les fantastiques allègements des « contraintes environnementales » dans les tuyaux depuis pas mal de temps.

La SOGEBI est tombée dans le Lacq

« Vertement écolo » a déjà consacré plusieurs articles aux désastres environnementaux et sanitaires liés à l'industrie chimique du bassin de Lacq, désastres largement favorisés et dissimulés par les services de l'État au service des industriels. Ne boudons donc pas notre plaisir en apprenant la condamnation, courant février, de la SOGEBI à Mourenx (64).

Cette société, filiale à 100 % de Total est « chargée du traitement des gaz résiduels rejetés par certaines industries du site » (2). Depuis des années, la société ne respectait pas plus l'arrêté préfectoral de 2011 que la mise en demeure de 2017 sur ses émissions de poussières (une paille : de 10 à 20 fois la quantité autorisée de 10 mg/m³). L'usine continuant à cracher ses poussières et son acide sulfurique, la DREAL (di-



rection régionale de l'Environnement) et la SEPANSO (association de protection de l'environnement) portent plainte. L'entreprise reconnaît finalement les faits et dans le cadre d'une procédure de plaider-coupable « accepte les peines proposées par le procureur et est condamnée le 24 février 2020 à une amende de 20 000 euros et la remise en conformité dans un délai de 3 mois ».

Deux choses intéressantes : la DREAL, un service de l'État, porte rarement plainte. Plus rare encore qu'une société soit condamnée pour ce type de faits dans ce paradis des barons de la chimie. Il devait vraiment y avoir le feu au Lacq.

La SEPANSO remet le couvert avec une nouvelle plainte, toujours contre les mêmes, pour « abus de torchage ». La SOGEBI traite aussi des résidus d'une usine ARKEMA (acide méthane sulfonique) et de Lubrizol. Ceux-ci doivent être impérativement incinérés et filtrés car ils sont extrêmement toxiques. Mais comme l'incinérateur et l'oxydateur ne marchent pas correctement (en plus faudrait réparer, vous vous rendez pas compte), qu'il faut aller vite et engraisser les actionnaires, la SOGEBI se contentait de les brûler en torchère en polluant clandestinement les alentours.

« Tu crois ? » dit le crapaud commun

À St-Pierre-de-Colombier (Ardèche) une secte catho très réac, la « congrégation de la Famille missionnaire Notre-Dame » installée sur place depuis 1946 y organise un pèlerinage qui amène des centaines d'agenoutistes.

Depuis les années 2000, elle fait l'élection municipale (en bourrant les urnes avec des électeurs tout aussi fantômes que ceux de Tibéri) en votant en bloc pour l'actuel maire, très, très catho, qui leur a rendu leur vote au centuple. « Sur sept hectares de terres agricoles (dont un hectare du seul pré plat du village), une église de 7.000 m² devrait être érigée d'ici trois ans. Elle sera accompagnée d'un parvis de 4.700 m², d'allées d'accès, d'un bâtiment d'hébergement, d'une passerelle au-dessus du cours d'eau et d'un parking. Le tout, copieusement bétonné de part et d'autre de la rivière de La Bourges. » (3).

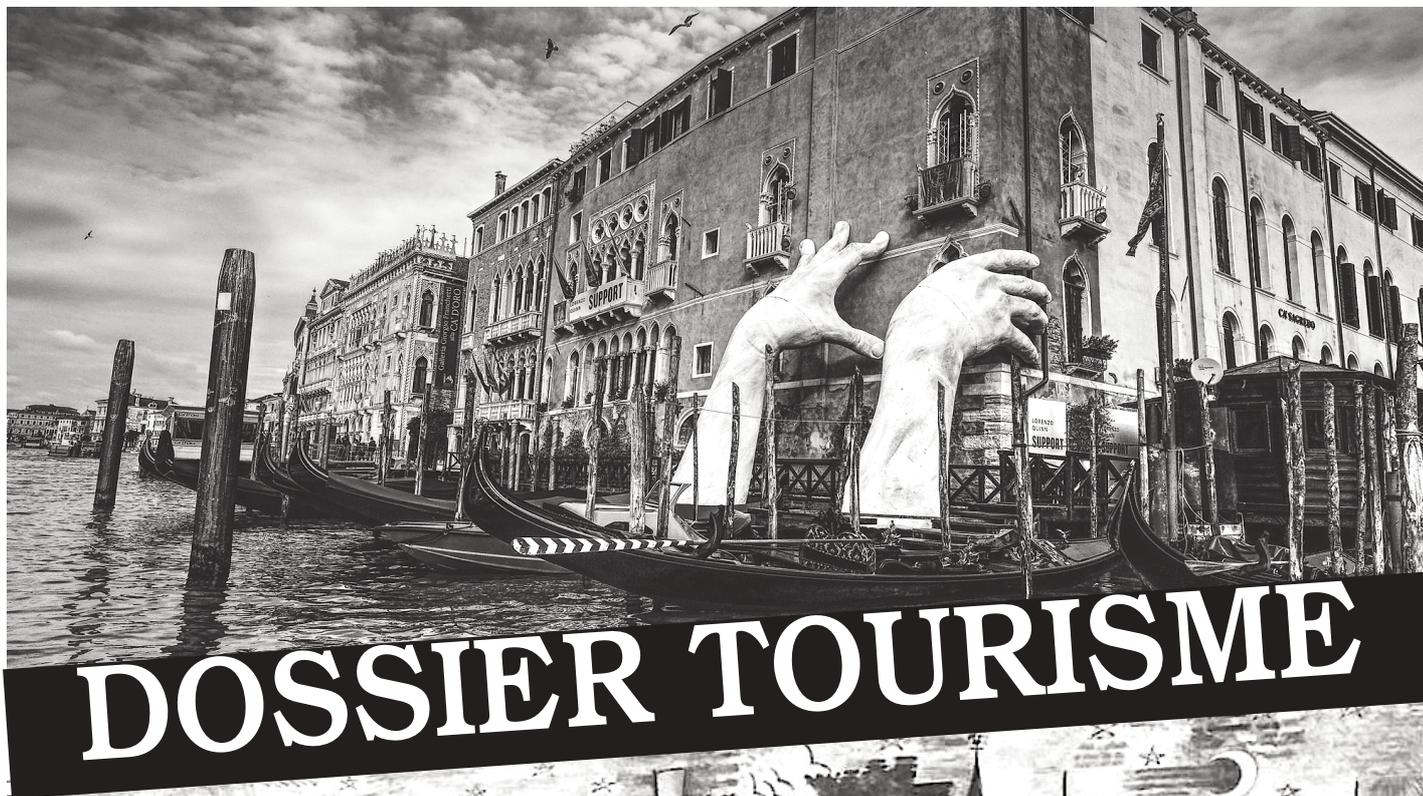
Des problèmes ? Aucun, même qu'il n'y ait aucune trace d'une délibération du conseil municipal, que les réunions d'informations se soient déroulées sur invitation à la sortie de la messe dans les locaux de la secte, que le permis de construire ne mentionne pas que la zone est sur l'emprise du Parc Naturel Régional, que celui-ci n'ait pas été averti car il a son mot à dire, et qu'il n'y ait eu aucune étude d'impact. Depuis un an, les bulldozers défoncent le site et le lit de la rivière. Rien à foutre des habitants, de leurs manifs (200 personnes le 10 août 2019), de l'invasion touristique bêlante, des nuisances routières, des loutres, des sonneurs à ventre jaune et écrevisses à pattes blanches et autres espèces rares et protégées. La préfecture aux champs d'Ardèche fait la morte car tout est légal.

En juin, l'association « les ami-es de la Bourges <<https://stop.basilique.org/>> » reçoit le soutien actif d'une mini ZAD qui bloque l'entrée de la passerelle en construction. Le 15, les occupants sont évacués (« mais la belle au bois dormant se réveille et propose la suspension des travaux et la mise en place d'une étude environnementale indépendante. Les opposants se méfient et demandent des assurances sur l'impartialité et la qualité de l'étude qui doit être conduite sur une année et les travaux suspendus, ce qui n'est pas encore gagné, à moins qu'un petit rappel de Zad... C'est François, le nouvel et infatigable prêchi-prêcheur planétaire de l'écologie-catho réac qui doit être content !

Freux et Eugene the Jeep

1- Informations extraites du site <pcscp.org>, site des opposants légaux au Center Parcs de Roybon
2- Bassin de Lacq : victoire historique pour l'intérêt général contre la société SOGEBI/TOTAL. SEPANSO 64. <<http://www.sepanso64.org>>

3 - Une méga-église pourrait bétonner un petit village ardéchois. Pauline De Deus. Reporterre du 14/05/2020



DOSSIER TOURISME



L'omniprésence de la question touristique pendant la crise sanitaire est due à deux facteurs. La question économique bien entendu : on savait le poids que cette industrie jouait dans le puzzle de l'économie mondiale et son importance en France, mais on n'en percevait sans doute pas la profondeur et par là même l'extrême fragilité.

Mais, tout autant que l'aspect strictement économique, ce qui a poussé à une surmédiatisation de l'importance du tourisme c'est que sa mise entre parenthèses a été comme une illustration et un symbole de tous les inconvénients du confinement.

Dans la mesure où la pieuvre « industrie touristique » s'est emparée depuis quelques années de tout un tissu économique concernant des activités quotidiennes liées au plaisir (bistrot, restaurant, transport récréatif, etc.), leur manque subit a davantage marqué les corps et les esprits que la suspension des croisières ou le malheur des tours opérateurs.

Le gouvernement s'est empressé de voler au secours du secteur touristique mis à mal par la pandémie du Covid-19 pour créer les conditions d'une relance de la saison estivale. Mais il s'agissait aussi de créer une respiration nécessaire permettant l'acceptation de la contrainte que représentait l'impératif absolu de la reprise du travail au détriment de la protection sanitaire.

Cette relance s'est effectuée à coup de milliards sans que soit interrogé le modèle, le rôle et les effets d'une industrie en expansion croissante en France et dans le monde. Ce qui illustre parfaitement à quel point le discours officiel sur cet « après qui ne sera plus comme avant » n'est que façade.

Ce dossier étudie quelques aspects du tourisme, sous les angles historique, économique et social ainsi qu'au travers de cas certes particuliers (Pays basque et Corse) mais qui ont une résonance plus générale. Il n'est évidemment pas exhaustif et nous aurons l'occasion d'y revenir. N'hésitez pas à nous envoyer vos remarques et vos articles.





DU VOYAGE AU TOURISME JE T'AIME, MOI NON PLUS

Dénoncé comme prédateur de l'environnement et des peuples, regardé avec méfiance par des élites qui ne veulent pas être assimilés à son image « populaire » et « de masse », le tourisme est choyé par les mêmes pour sa contribution irremplaçable au développement de l'économie capitaliste.



Le touriste c'est... les autres

D'un côté, les organisations internationales et des professionnels du secteur chargés de le promouvoir portent le tourisme au pinacle comme acteur économique mondial majeur pour les pays dits développés et porteur d'espérance de croissance pour ceux du Sud. Mais, dans le même temps, ils n'hésitent pas à en souligner les multiples effets négatifs sur les villes (patrimoine culturel qui se dégrade, déséquilibre de la vie locale et gentrification des centres, déséquilibre du marché locatif - Airbnb) et sur l'environnement (surconsommation des ressources naturelles, déchets et pollution, destruction des écosystèmes - bétonisation, déforestation -, disparition de la biodiversité, pollution de l'air et surconsommation d'énergie). La contradiction n'est qu'apparente car reconnaître et faire connaître cette avalanche de nuisances (d'ailleurs très largement jetées aux oubliettes ces derniers mois afin de satisfaire les besoins d'une économie blessée) ne sert qu'à mettre en lumière toutes les mesures prises pour reléguer ces écueils au passé et

se construire par contraste une façade vertueuse.

D'un autre côté c'est le touriste occidental lui-même qui jette une ombre sur le concept et en endosse parfois difficilement le costume. Il veut de moins en moins être assimilé à ces troupeaux disciplinés qui suivent le guide comme ces Japonais et leurs Nikon, à ces croisiéristes aisés, bedonnants et incultes, à ces adeptes des clubs de vacances qui se shootent à la danse des canards et au karaoké. S'il est un peu de gauche, écolo comme tout le monde, doté d'un capital culturel au-dessus de la moyenne, il a besoin qu'un vernis de sens habille la prestation achetée à des professionnels en lui donnant l'impression qu'il est différent car... les touristes, c'est les autres ! Nombreux sont ceux qui cherchent à fuir une étiquette un peu vulgaire et dépréciée, pour redevenir un peu de nobles voyageurs à l'ancienne, mais quand même sans les risques qui existaient jadis, sauf celui de se faire gruger lors d'un marchandage avec un autochtone. Pourtant, derrière ce désir de sortir du lot et de ne pas mourir idiot, se cache souvent un mépris de classe très élitiste qui voudrait opposer un touriste redevenu voyageur, in-

telligent, vertueux, soucieux de découvrir « les autres » et le touriste « beauf », pris en charge à 100 % comme un mouton et qui ne voit rien de la réalité qu'il croise, etc. Sauf que cette image d'un voyageur idéalisé, vertueux, attentif et découvreur, respectant Hommes et nature est en grande partie une fiction digne du *Tour de France par deux enfants* et l'opposer à un touriste culturellement rabbaissé est une image très simplificatrice : la frontière entre les deux est loin d'être étanche et clairement définie car un seul et même individu ou groupe peut très bien se trouver des deux côtés alternativement.

On aurait pu penser que ces fantasmes émis par certains touristes (de classe moyenne principalement) constitueraient une difficulté pour les professionnels du secteur dans le développement de leur business. Or, de la même manière qu'ils ont su transformer la mise en scène des horreurs provoquées par le tourisme en vitrine de leurs efforts pour les écarter, ils ont su caresser dans le sens du poil ce refus de grégarité en vendant l'image d'un touriste redevenu un peu voyageur. Ils ont d'abord adouci le

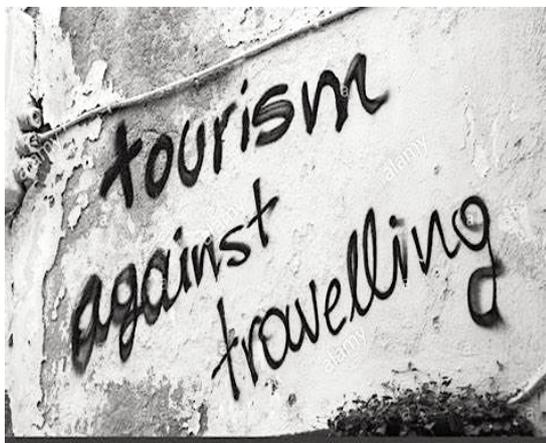
mot lui-même avec des euphémismes plus vertueux et à la mode dans tous les secteurs de la production industrielle. Un tourisme « différent » – ou alternatif – (il suffit d'ajouter le mot différent à une activité douteuse et hop ! le tour est joué, vous voilà légitimé à poursuivre votre chemin sans trop de remords et sans, surtout, que soit besoin de préciser ce qu'il y a de différent !) C'est ainsi que le tourisme est devenu culturel, vert, équitable, solidaire, social et, bien entendu,... responsable, éthique, durable

Un voyageur fantasmé

Mais à quel type de voyageur et de voyage fait-on référence ?

« Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage » a chanté Joachim Du Bellay, offrant ainsi à notre imaginaire une image idyllique du voyage ancré dans la nuit des temps. Image doublement trompeuse, pourtant. D'abord parce que, si on considère que le voyage c'est ce qui vous conduit en dehors de chez vous pour découvrir l'étrange étranger, on ne peut pas dire qu'Ulysse fut un voyageur mais plutôt un émigré qui veut (avec beaucoup de difficultés !) revenir au pays. Le « voyage » d'Ulysse c'est une quête pour revenir en terrain connu. Ensuite parce que cette notion de voyage telle que nous l'entendons apparaît essentiellement à l'époque contemporaine. Avant de revenir, Ulysse est certes allé vers l'Inconnu : mais ce fut presque contraint et seulement pour faire la guerre ! Dans l'antiquité, le « voyage » est presque exclusivement lié aux activités militaires ou aux déplacements de candidats mercenaires pour rejoindre une armée, comme d'ailleurs ce sera encore le cas au Moyen-âge. Rien de bien vertueux ni de bien attrayant dans ce genre de déplacement. Par extension pourrait-on, deux millénaires plus tard, nommer voyage le périple des futurs poilus du Berry partis pour se faire tuer sur le front de l'Est en 1915 ?





Ou celui de maçons/paysans creusois montant à Paris se vendre et se faire tuer au travail dans la région parisienne ? Ou encore le déplacement de ces femmes des régions périphériques de l'hexagone venues servir de bonnes dans les maisons bourgeoises de la capitale ?

Plus tard, qui voyage au Moyen-âge et à la Renaissance ? En bas de l'échelle ceux qu'on appelle les « pieds poudreux », colporteurs, ouvriers agricoles ou artisans cherchant à se louer et ne disposant ni de vaisseaux, ni de chevaux et encore moins de domestiques. Pas de quoi faire rêver. En haut de l'échelle les marchands/navigateurs. Ce sont les Marco Polo et les Christophe Colomb ou Vasco de Gama qui alimentent la vision mythique du voyage. Il y a aussi les hommes d'église qui se doivent de parcourir le monde pour évangéliser, la chevalerie qui se doit d'être reconnue ici et là pour garder ou accroître son statut, et bien sûr ceux qui se déplacent... pour le salut de leur âme (pèlerinages et croisades) ou pour conquérir des terres (soldats) et, bien entendu, les artistes qui doivent trouver des protecteurs pour les entretenir. On remarquera que tous ces grands voyageurs sont liés à la colonisation et à la domination des classes dominantes du monde occidental à la fois sur les peuples « étrangers » et sur les populations paysannes. Rien, là non plus, de bien vertueux, mais ce sont eux qui ont laissé des traces dans l'imaginaire européen contemporain en général, français en particulier, dans la littérature, les arts, les livres d'Histoire, etc. Pourtant, ils représentent une infime partie de la population. Le monde médiéval est sédentaire, serfs et vilains qui sont 90% de la population vivent dans un espace borné de la surface d'un canton actuel, tout au plus 10

kilomètres. Un monde dont on ne parle pas

Quoi qu'il en soit, lié à la religion par le biais d'une croisade ou d'un pèlerinage, au développement du commerce et à la conquête de terres nouvelles, de bras ou de richesses à piller, qu'il se fasse en bateau, à pied ou à cheval, le voyage est d'abord collectif, utilitaire et lié à des projets institutionnels et politiques. Et en cela, nous sommes loin de l'acception contemporaine du voyage mythifié habillant un tourisme déprécié : une activité choisie, individuelle et qui se veut gratuite, n'ayant pour but que le simple plaisir. Ce n'est qu'à partir des XVIII^e et XIX^e siècles que le voyage peut devenir franchement un acte individuel lié à un projet personnel. C'est l'époque du romantisme au cœur duquel le Moi prend une place nouvelle dans la pensée. Ce furent d'abord les jeunes aristocrates anglais (plus rarement français ou allemands) qui se devaient d'accomplir un « grand tour », une sorte de rite initiatique ayant comme fonction de parachèvement leur éducation pour devenir des gentlemen accomplis. Il leur fallait, le plus souvent, à leur retour, rédiger un « travail », une sorte de compte rendu de leur « journey ». Une contrainte donc, mais au sein de laquelle apparaît de plus en plus visible cette note d'agrément qui constituera très vite le cœur même de la future activité touristique. Ils y cherchaient et y trouvaient le dépaysement, parfois la confrontation avec un autre monde moins uniformisé. De l'Europe au Moyen-Orient, le risque n'était pas celui rencontré au Moyen-âge mais il était suffisant pour apporter un complément de frissons. Se déplacer devenait également un refuge pour tenter de soigner son spleen, même s'il s'agit d'un voyage imaginaire comme celui auquel Baudelaire nous convie dans son « Invitation au voyage ».

On trouve de nos jours une réminiscence de cette époque dans les tours que font nombre de jeunes à la fin de leurs études et avant leur entrée dans la vie « active » ; dernier moment de liberté avant métro-boulot-dodo ? Ils ne sont certes pas une clientèle directement intéressante ni pour les tours-opérateurs ni pour les économies locales, ces backpackers (1) qui ne sont, aux yeux des voyagistes, que de futurs clients qu'il faut choyer : lorsqu'ils auront posé le sac, ils deviendront peut-être de bons clients plus rentables. Ils sont, pour l'instant, en formation ! A l'époque où Stendhal nous raconte, dans ses *Mémoires d'un touriste* en 1822, des voyages beaucoup plus réels que ceux de Baudelaire, ces derniers durent de longs mois, voire des années, et ne sont pas encore considérés comme un secteur possible du développement capitaliste. Ils le deviendront très vite : c'est dans la seconde moitié du siècle que l'agence Cook (2) organise ses premiers séjours en Europe pour des familles anglaises de la classe moyenne supérieure.

Vacances et tourisme de masse

C'est au tournant du XX^e siècle, que la notion de vacances va s'inviter comme troisième larron entre tourisme et voyage. En fait, les vacances des aristocrates et bourgeois fortunés dans les villes balnéaires et/ou de cure sont plus des déplacements saisonniers dans des résidences secondaires et des grands hôtels que des voyages. Mais ils vont faire le lit de l'industrie touristique en rendant célèbres quelques lieux d'exception. L'association du tourisme et des vacances va prendre une tout autre dimension lorsque, en 1936, le prolétariat français obtient deux semaines de vacances par an payées par l'employeur. Mais le temps libre est dangereux, il peut libérer des pulsions incontrôlables. L'industrie touristique sera l'un des moyens que la bourgeoisie va développer pour à la fois encadrer ce temps libéré et s'offrir de nouveaux marchés particulièrement rentables. Les marchands de rêve sauront transcender un simple besoin d'éloignement de l'esclavage salarial

en un mythique voyage fait de pureté et de romantisme qui servira de moteur à un ratissement très large. Progressivement la notion de tourisme va considérablement s'élargir jusqu'à la définition édictée par l'Office mondial du tourisme reprenant plus ou moins celle de la SDN (3) d'entre les deux guerres : est touriste celui qui passe plus de 24 h hors de son domicile en utilisant un service genre restaurant ou hôtel. Difficile avec cette définition d'échapper au label ! Un marché potentiel infini !

La notion de tourisme de masse est née. Et là encore, à partir de 1936, les anciennes élites fortunées (ou plus largement celles et ceux qui s'assimilaient à elles) habituées à se partager plages, trains et villes de cure vont faire assaut d'un mépris de classe vis-à-vis de ces « congés payés » qui saucissonnent dans les trains entourés de leur marmaille bruyante et qui envahissent les stations balnéaires réservées auparavant aux gens bien. L'ouvrier à casquette que le bourgeois voit subitement partout en dehors des lieux où il devrait être (son quartier, son usine) devient le symbole de la dégénérescence de la France. Les industriels du voyage, eux, sauront capter ce nouveau public en multipliant les offres : le touriste se verra adouber comme semi-explorateur ou apprenti ethnologue, des gens qui, bien qu'ayant été le plus souvent, eux aussi, colporteurs du colonialisme, ont plutôt bonne presse... à condition d'oublier que le plus célèbre d'entre eux, l'ethnologue Claude Lévi-Strauss dans l'incipit de son livre *Tristes tropiques* (1955) a écrit « Je hais les voyages et les explorateurs ». Les seuls indigènes que le touriste rencontrera grâce ces tours-opérateurs seront au mieux des prestataires de service et très souvent des serviteurs, voire des esclaves dans le tourisme sexuel. Il pourra même s'offrir quelques heures de frisson en Inde ou à Nairobi grâce au slum tourism (visite de bidonvilles, la misère au soleil !). Ces « nouveaux nomades », à qui on fait croire qu'ils redécouvrent un mode de vie ancestral dépourvu de contraintes pourront ainsi croiser, sur les routes méditerranéennes par exemple, d'autres nomades : les réfugiés.

JPD

1. Routard : touriste qui voyage avec un sac à dos.

2. L'agence Cook, fondée au milieu du XIX^e siècle, a fait faillite l'an dernier, faute d'avoir adapté, dans un monde de concurrence acharnée, son modèle aux évolutions des modes de consommation et de distribution des produits touristiques.

3. La Société des Nations est une organisation internationale introduite par le traité de Versailles en 1919 et dissoute en 1946, afin de préserver la paix en Europe suite à la fin de la Première Guerre mondiale.





L'INDUSTRIE TOURISTIQUE APRÈS LE CHOC DU CORONAVIRUS

Difficile de faire des pronostics sur l'état du tourisme cet été 2020. Cependant, l'industrie touristique, brutalement suspendue ce printemps, ne tardera pas à se relever, aidée par les milliards d'argent public. Les entreprises du secteur les plus «solides» s'en tireront, et quelques restructurations et innovations leur permettront de marchandiser toujours plus d'espaces et d'activités pour absorber toujours plus de profits.

Un secteur de poids ébranlé

Le secteur touristique est un poids lourd de l'économie mondiale : un emploi sur dix en dépend dans le monde, en particulier au sein des petites et moyennes entreprises qui représentent environ 80% des sociétés dans ce secteur. Il génère plus de 7 860 milliards d'euros de chiffre d'affaires, selon le World Travel & Tourism Council et les recettes ne cessent de progresser (1500 milliards de dollars), soit 10,4 % du produit intérieur brut (PIB), mondial. C'est le troisième secteur économique mondial après la chimie et les carburants, devant l'automobile et l'agroalimentaire.

Le monde du tourisme était jusqu'alors habitué à une forte croissance : + 4 ou + 5% par an. En 2019, on a compté 1,5 milliard de touristes (en premier lieu Chinois). La France était l'une des premières destinations mondiales et le gouvernement rêvait d'y accueillir 100 millions de touristes étrangers cette année... Mais l'économie touristique est, par essence, extrêmement fragile car elle dépend de flux extérieurs au territoire d'activité et accroît des dépendances. On le voit, à présent que la crise du Covid-19 a rendu compliqué de se déplacer ; les pays qui ont beaucoup misé sur le tourisme sont évidemment touchés. Elle est aussi fragile car liée au contexte géopolitique international, des guerres et de l'insécurité intérieure de certains pays. Mais ne sommes-nous pas en guerre ? Pour les populations civiles les plus faibles, c'est une

double peine : disparition des quelques fifrelins issus du tourisme et bombes et viols sur la gueule !

Confinement des populations, fermeture des frontières et des aéroports, restrictions généralisées de circulation, annulation de manifestations culturelles ou sportives, voyages d'affaires (30% du marché du voyage) ajournés... ; selon l'OMT (Organisation mondiale du tourisme) la baisse de l'activité du secteur touristique atteint jusqu'à 60 à 80% sur l'ensemble de l'année par rapport aux chiffres de 2019. L'Europe est la plus touchée. A elle seule, elle concentre environ la moitié des départs et des arrivées de touristes internationaux. Le tourisme y représente près de 10 % du PIB et 12 % de l'emploi. En France, le tourisme rapporte 173 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Il représente 7,4 % du PIB. 2 millions de personnes travaillent dans ce secteur. La perte d'activité en 2020 serait en moyenne de 40 %. Elle frappe en premier lieu le secteur de l'hôtellerie-restauration, quasiment à l'arrêt (- 90 % d'activité) et les voyageurs (- 97 % de réservations). Cette perte pourrait représenter 25 % du PIB touristique en 2020.

Et cet été ? Une reprise à petits pas ?

Si la crise liée au Covid-19 a déjà des conséquences très concrètes sur l'industrie touristique, on n'en est pas pour autant à sonner le glas du tourisme de masse ni de la lourde empreinte écologique qui l'accompagne. Une fois

l'épisode du coronavirus passé, les habitudes reviendront, inexorablement. Mais pour cet été, les touristes ne les auront pas entièrement reprises car tout ne pourra pas vraiment se remettre en place comme avant. La menace d'un virus qui continue à rôder va refroidir un peu les ardeurs des estivants. Les 90 millions de touristes étrangers (dont beaucoup d'Américains et d'Asiatiques, clientèle fortunée friande de séjours dans la capitale et sur la côte d'Azur), qui viennent chaque année visiter la France ne devraient pas être au rendez-vous cette année à cause des restrictions sanitaires encore en vigueur et des frontières encore fermées, en cette fin du mois de juin, aux portes de l'Europe. Cependant les renforts de touristes européens sont fortement souhaités, d'où, à défaut d'obtenir l'ouverture simultanée des frontières -et sans mesure de quarantaine- de tous les pays l'UE à la mi-juin, la volonté qu'elles soient ouvertes dans un maximum d'Etats. Et ainsi, sous réserve d'une évolution sanitaire positive, le tourisme européen pourrait, lui, se maintenir en grande partie. Mais les professionnels s'attendent surtout à accueillir des touristes français. D'autant que les autorités, à tous les niveaux, incitent les Français à circuler majoritairement dans l'hexagone et les Outremer cet

été, et pas trop à l'étranger. D'où la réouverture des structures d'hébergement, des lieux de loisirs et de spectacles, des sites touristiques, décrétée progressivement mais sûrement.

Un tourisme patriotique ou un patriotisme touristique

Le 14 mai, le premier ministre ouvre les vannes à la consommation touristique : « les Français pourront partir en vacances en France » cet été. E. Philippe se fait le porte-parole et le défenseur direct des entreprises du secteur : il incite « les Français à prendre leurs réservations » en toute sérénité puisque engagement a été pris par les professionnels de l'hôtellerie et du tourisme « de garantir un remboursement intégral en cas d'annulation lié au Covid des nouvelles réservations effectuées ». Ce qui est la moindre des choses de la part des syndicats hôteliers (l'Umih et le GNI), du Syndicat des entreprises du tour-opérateur (Seto) et des Entreprises du Voyage (EdV), vu le plan d'aides massif obtenu par le secteur...(1)

De leur côté, en avril, une soixantaine de parlementaires ont lancé un appel exalté au civisme des Français, au pa-

1 - Le gouvernement, soucieux de garantir la trésorerie des entreprises de transports aériens, a accédé à leur demande : au lieu de rembourser les clients dont les voyages ne peuvent pas être effectués, elles leur remettront un avoir valable plusieurs mois pour le report de leur voyage. Ce qui fait grincer des dents certains consommateurs.
2 - <http://anti-tourisme38.org>
- blog.com/2020/04/l-appel-d-une-soixantaine-de-parlementaires-au-patriotisme-touristique.html



triotisme touristique (2) bien dans l'air du temps de la «guerre» contre le coronavirus :«Les vacances d'été et les suivantes seront (...) primordiales pour les professionnels. Seule une fréquentation dense des destinations françaises, y compris des territoires ultramarins, aidera le secteur à se relever. (...) C'est bien à la consommation et à la solidarité nationales qu'il faut en appeler. Les Français doivent rester en France pour permettre à nos territoires de retrouver un nouvel élan. Alors qu'ils étaient près de 9 millions à partir à l'étranger l'année dernière, nos concitoyens doivent se reporter sur la France, fondée sur ses terroirs, sa gastronomie, sa richesse patrimoniale, son art de vivre, et qui répond aux exigences d'authenticité, d'expérience, de proximité et de respect de l'environnement. (...) Alors, dès cet été et pour les prochaines vacances, restons solidaires, partons en France!» Les appels politico-publicitaires sont nombreux pour inviter à consommer des vacances non seulement «made in France», mais, mieux encore, «made in local».

Incitations appuyées à un repli sur les destinations de proximité, qui flattent la «sensibilité écologique» et encouragent les tendances à recourir aux circuits courts de consommation. Cela ne constitue pas une remise en question de la touristification des espaces et des activités mais réduit le problème autour d'un discours

chauvin, moralisateur et propre à donner bonne conscience... Un discours qui gomme les inégalités des classes sociales face à la mobilité, taisant la grosse différence entre un tourisme de proximité fait par choix et celui fait par contrainte financière, voire entre la possibilité de circuler et l'impossibilité matérielle et financière de le faire.

Et l'avenir du tourisme, une fois la pandémie maîtrisée ?

Plus de 80 % des professionnels du tourisme ont rapidement réagi en profitant des aides gouvernementales (chômage partiel, report de charges, avois...cf. encart : «Un plan Marshall pour le tourisme») et en renégociant leurs dettes. Mais beaucoup de petites structures s'interrogent sur l'efficacité de ces mesures à plus long terme et craignent que la reprise tarde à venir pour elles, voire les obligent à fermer définitivement. Certes, le tourisme de proximité pourrait bénéficier d'un regain d'intérêt après la crise. Il existe depuis plusieurs décennies, souvent par défaut, pour les vacanciers limités par le budget, mais il constitue aussi de plus en plus un choix délibéré auprès d'une partie des classes moyennes, à la recherche de déplacements ayant un moindre impact environnemental ; choix dont se sont emparé beaucoup d'agences,

UN «PLAN MARSHALL» POUR LE TOURISME

L'Etat est sur le pied de guerre pour sauver le secteur touristique - «un des fleurons de l'économie française»-, des effets du Covid-19. Un secteur qui a d'ailleurs grandement contribué à propager l'épidémie. Il s'agit de préparer fébrilement l'après épidémie, pour que surtout rien ne change, et que le secteur, «priorité nationale», reprenne de plus belle.

A la sortie du Comité interministériel du Tourisme du 14 mai, E. Philippe a annoncé un engagement «sans précédent» de plus de 18 milliards d'euros des finances publiques pour soutenir l'industrie touristique, confrontée «à la pire épreuve de son histoire moderne». Plusieurs mesures ont été prévues : fonds de solidarité ouvert jusqu'à la fin de l'année et élargi à des entreprises de grande taille ; plan de près de 6 milliards d'euros de prêts garantis, accompagné d'un plan d'investissement de plus d'un milliard ; exonération des cotisations patronales ; recours au chômage partiel jusqu'à la fin septembre 2020, et au-delà si les activités reprennent trop lentement ... Toutes ces aides sont sans contreparties ni conditions ; il faut ajouter celles dont bénéficient d'autres secteurs liés au tourisme tels l'aviation.

Les professionnels du tourisme peuvent être satisfaits. En tout cas les plus gros ; les bistrotts et hôtels de village qui disparaissent en suivant la carte de la disparition des services publics ne sont pas pris en compte dans ces plans, bien qu'étiquetés «touristiques». Les aides favorisent les concentrations, les «clusters» touristiques qui rapportent le plus aux investisseurs.

Quant aux employés des transports et de l'hôtellerie-restauration, pour la plupart saisonniers, précaires, intérimaires, ils et elles sont totalement oubliés. Le tourisme est un secteur à forte intensité de main-d'œuvre. Des emplois sont en péril tout le long de la chaîne et ce sont les groupes de population les plus vulnérables, tels que les femmes, les jeunes et les populations rurales qui seront les plus exposés. Pour eux et elles qui se retrouveront sans emploi et sans droit au chômage cet été à cause d'une baisse d'activité, aucune «sécurisation financière» n'est prévue.

voyant là un nouveau filon. Ce type de tourisme sera sans doute remis en avant au début de la sortie de crise, mais de façon ponctuelle, et par effet de bonne conscience ... Le tourisme de masse, lui, a encore de beaux jours ; les entreprises qui en vivent et l'entretiennent devraient facilement se remettre de cette crise de 2020. Cependant, les rejets localisés du sur-tourisme, existant bien avant l'apparition du Covid-19 - qui

s'expriment par des manifestations collectives de la part d'habitants excédés par l'invasion touristique, comme à Barcelone, à Venise, à Saint-Sébastien -, pourraient se renforcer, voire se multiplier et s'intensifier de la part de gens de plus en plus sensibles aux dégâts sociaux, culturels et environnementaux de l'industrie touristique.

Kris, juin 2020

TOURISME ANNÉE ZÉRO

La crise sanitaire du Covid va-t-elle signer l'hallali d'un tourisme de masse, ou du moins forcer sa mutation vers un tourisme responsable et durable ? C'est à cette question que s'intéresse le numéro de juin-juillet de la revue *Socialter*, qui publie sur le sujet un dossier conséquent.

De la crise du transport aérien et les remises en cause du «tout avion» à la réhabilitation des trains de nuit et de l'aventure en bas de chez soi, la revue décline la question du tourisme sous ses aspects sociaux, économiques, urbanistiques, ethnologiques ou symboliques.

Il y a un foisonnement d'analyses et de stratégies. Du tourisme pensé comme machine à désir qui stimule le règne de l'exotisme fondé sur la domination symbolique et matérielle de l'Occident, aux batailles labelli-

sées pour instituer un «tourisme responsable», un «tourisme équitable et solidaire», voire un «tourisme durable» ou autres alternatives pour «voyager autrement».

Les initiatives ne manquent pour capter les 10% du PIB mondial que produit cette industrie selon les chiffres du Conseil Mondial du Voyage et du Tourisme, en répondant à une demande de clients de plus en plus en recherche d'échapper au conformisme et à la standardisation et sensibles aux questions environnementales sur le mode de la culpabilité individuelle à la sauce carbonée.

Tourisme et voyage ou tourisme versus voyage ? Car c'est bien l'un des fondements de l'évolution de cette pratique initialement réservée

à une élite, qui s'est peu à peu démocratisée et soudainement massifiée, pour ne plus présenter que l'objectif d'une destination en soi, alors qu'initialement seuls comptaient le trajet et les découvertes induites. Le tourisme de masse c'est la mise à disposition du monde par la technique, qui réduit le temps, l'espace et l'autre, à une simple relation marchande. L'achat d'un «temps du plaisir» qui vient compenser la misère existentielle imposée par le quotidien du salariat.

Tant que l'ailleurs fantasmé sera présenté comme une échappatoire à l'ici et maintenant insupportable, il y a fort à parier que le touriste qui veut bouger sans bouger et changer sans changer, pour reprendre les mots de Bernard Charbonneau, a encore de l'avenir, quelques soient les bonnes intentions du greenwashing

et de la micro aventure certifiée durable et solidaire.

Socialter n°40, juin-juillet 2020, 6,50 € - 5 passage Piver - 75011 PARIS ou www.socialter.fr

Sous le même titre générique, *Le Monde diplomatique* de juillet propose un dossier qui développe des problématiques voisines. Très centré sur la crise de l'aviation civile, il rappelle que la critique de la massification peut aussi être un vecteur de préjugés sociaux, et que la promotion du «voyage écoresponsable» est aussi une stratégie élitiste opposée à la démocratisation de l'accès aux loisirs. En tout état de cause, la question de l'aliénation, des masses comme des élites, reste centrale pour aborder ces questions.

Philippe



AU PAYS BASQUE NORD LES DEUX FACES DU TOURISME

Il y a deux faces du tourisme au Pays Basque nord : dévot d'espace, envahissant, bétonneur et pollueur sur le littoral atlantique ; vert, diffus, à l'intérieur du pays rural et montagnard. Mais l'ensemble doit être analysé comme un tout cohérent car c'est la diversité de ce territoire qui le place en bonne position sur le marché du tourisme et aiguise l'appétit de ses racketteurs-proxénètes.

Le tourisme sur le littoral...

L'urbanisation du bord de l'océan devient de plus en plus indigeste et, en été, le littoral basque devient quasi invivable à cause de l'affluence touristique.

Les cités côtières sont en chantier permanent pour de nouvelles constructions et infrastructures. Et les conséquences les plus néfastes - qu'on retrouve aussi dans le Pays Basque intérieur, mais à une échelle moindre - ce sont celles qui ont trait au logement et au foncier : renchérissement de l'immobilier ; perte des terres agricoles au profit du foncier «constructible».

Les résidences secondaires, consommatrices d'espace et complices de spéculation, sont pointées du doigt (1). Sur le littoral, les logements laissés vides tout au long de l'année se chiffrent en dizaines de milliers, alors même qu'on ne parvient pas à répondre à la demande en logements principaux ; et dans le même temps, on construit à tour de bras des logements qui sacrifient des terres agricoles et qui seront, pour beau-



coup, accaparés par les spéculateurs et transformés en habitations touristiques saisonnières. Véritable cercle vicieux. Pourtant le calcul est simple : 5000 résidences secondaires en moins, ce serait 5000 logements en moins à construire pour répondre au besoin de se loger, donc moins de bétonisation du pays. La plupart des résidences secondaires sont réservées pour des locations de courte durée, absorbées par la plateforme californienne Airbnb. Le nombre de ces locations a explosé ces dernières années : ainsi, à Anglet, il est passé de 710 en 2016 à 1 700 l'an dernier. Aujourd'hui, on estime à 9 000 le nombre d'appartements du réseau Airbnb au Pays Basque, dont plus d'un tiers à Biarritz. L'ubérisation de la filière locative fait grimper le prix du m² rendant indisponibles des locations à l'année. Le logement devient inaccessible tant les loyers atteignent des sommets faramineux : 5 500 euros le prix du m² à Biarritz - avec vue sur mer, cela peut aller jusqu'à 12 000 euros-, et presque autant à Saint-Jean-de-Luz ; une maison vaut 550 000 euros en moyenne.

Pour tenter d'empêcher la multiplication de logements mis en location sur Airbnb, les élus de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque ont décidé, depuis

janvier 2020, de restreindre les appétits des propriétaires : une seule autorisation leur est accordée pour mettre un logement sur Airbnb dans les zones les plus attractives qui bordent l'océan ; deux dans les zones un peu éloignées de côte ... et autant qu'on veut dans les zones de l'intérieur.

Autre mesure légale, permise depuis 2017 : le recours à la taxation à 60% sur les résidences secondaires afin d'inciter le retour d'appartements ou maisons sur le marché locatif à l'année. Seules trois communes du littoral ont appliqué ce niveau de taxation. C'est une manière, évidemment, d'arrondir les revenus des municipalités ; mais c'est un levier très inefficace contre le nombre de résidences secondaires, cette majoration de 60% représentant soit une brouille pour des riches capables de déboursier jusqu'à 1 million d'euros pour acheter une villa ; soit une incitation à faire de ces résidences des locations saisonnières, entretenant ainsi le cycle d'un marché immobilier destiné aux riches transformé en marché locatif réservé aux riches. 49% des personnes qui ont acheté une résidence secondaire en 2019 l'ont fait dans l'intention de pouvoir la louer en saison.

Quand l'espace est saturé par les flux de vacanciers, le

marché touristique s'avère encore expansible : les promoteurs, appuyés par les élus de tous bords, créent d'autres infrastructures pour tenter de disséminer les touristes sur un territoire plus vaste. Et ces promoteurs sont même prêts à prendre en charge la critique du tourisme de masse dont ils sont responsables pour exploiter un autre filon, celui d'un tourisme présenté comme alternatif.

Des tentatives sont donc faites pour déconcentrer des flux touristiques de la côte vers les zones rurales en «développant l'attractivité de l'intérieur du pays, par la communication et l'hébergement», comme le présente un élu de la gauche abertzale (= indépendantiste), responsable du tourisme à la Communauté d'Agglomération du Pays Basque. C'est une manière de répondre à «trop de tourisme» par encore plus de tourisme. Plutôt que de faire du tourisme diffus, il s'agit de diffuser le tourisme.

... déborde sur l'espace rural

Le discours protouristification s'est affublé de qualificatifs euphémisants : tourisme vert, intelligent, durable ... ; tout cela n'est que gadget destiné à vendre mieux un produit conforme à l'idéologie ambiante. Ainsi, ce qui a

1- Biarritz : 41% de résidences secondaires (10 500 logements) Saint-Jean-de-Luz : 47% de résidences secondaires (6 400 logements) Guéthary : 48% de résidences secondaires (600 logements)



été moins exploité hier n'est même plus une « réserve », mais du capital sur pied : un investissement, l'équivalent d'un placement boursier en nature dont le devenir est, comme tout placement, livré aux lois de la rentabilité. Ces espaces de vie façonnés et entretenus depuis des siècles par le travail des petits paysans devraient ainsi devenir des lieux aseptisés, fantasmés, où se ressourcent les damnés du monde urbain et du travail stérile, à grands renforts d'activités préparées à l'avance et prêtes à consommer et de points d'attractivité créés artificiellement. De quoi se dire que si les villes n'avaient pas été rendues invivables, et si on n'était pas éreinté par l'exploitation quotidienne au point de vouloir « se refaire une santé » et de « se mettre au vert », on n'en serait pas à choisir sur internet le coin de terroir pas encore trop esquiné par des aménageurs du territoire.

Si quelques paysans se trouvent amenés à s'impliquer dans des activités plus ou moins liées au tourisme pour sauvegarder leur situation individuelle et pallier la faiblesse de leurs revenus, le tourisme en zones rurales ou de montagne touche (ne peut toucher qu') une minorité de paysans. Ce n'est qu'un miroir aux alouettes agité devant des populations touchées par la désertification, le sous-emploi et le déchirement du tissu culturel dus au développement du capitalisme et à qui on fait croire que l'agro-tourisme créera des emplois en contribuant à la richesse d'une région. Dès la fin des années 80, années 90 au Pays Basque nord, c'est la mise au pas et en conformité touristiques des zones rurales. La politique de touristification issue de choix politiques et financiers aux niveaux français (de l'Etat jusqu'aux communes) et européen, se fait plus « rationnelle ». Le tourisme est passé d'une simple activité de cueillette (2) (un voyageur en liberté qui choisit où il va au dernier moment ou qui se contente de venir et, pour le reste, verra sur place) à un tourisme organisé selon une stratégie de commercialisation volontariste, plus cohérente et fon-

tionnelle ; ceci par l'usage de la publicité, « la production de produits complets » livrés clé en main (hébergement assorti d'activités culturelles, sportives, de découverte...).

L'accueil en milieu rural devient ainsi le nouveau credo. Il faut des « gîtes ruraux » (où les bâtiments agricoles devront être cachés le plus possible), labellisés, standardisés, reproduisant les conventions d'existence de l'ordre dominant où l'épi, signe ostentatoire de qualité, s'obtient à grand renfort de luxe conforme au confort bourgeois et sans aucun rapport avec les traditions paysannes.

Selon les promoteurs, « le touriste doit pouvoir entrer sur la pointe des pieds dans le monde basque » ; quant aux paysans, il est même prévu à l'époque de leur consacrer un temps de formation pour leur apprendre, en tant que propriétaires de gîtes, les langues étrangères... afin sans doute qu'ils puissent entrer avec leurs gros sabots dans le monde du tourisme...

Pour cet été 2020 atypique, tous ceux qui tirent des revenus de l'activité touristique attendent avec inquiétude de voir ce que donnera la « saison » au Pays Basque. S'ils craignent quelques faillites dans les secteurs les plus fragiles, ils font le pari que l'appétit d'espace, de lieux moins fréquentés et de verdure aura été exacerbé par le Covid-19, que les touristes, aussi pour des questions financières, se déplaceront plus qu'à l'habitude dans les limites des frontières

« HABITANTS, CONSOMMEZ DU TOURISME AU NIVEAU LOCAL, DEVENEZ LES TOURISTES DU TERRITOIRE » !

Cela sera sans doute une tendance de l'après confinement liée à des contraintes économiques : s'en tenir à une destination de proximité, non pas par choix mais parce que beaucoup auront perdu une part de leurs revenus en activité partielle ou leur emploi. Il semble, au 10 juin, que 40% de Français ne partiraient pas en vacances cet été.

Pour relancer l'activité, le département des P-A va dépenser 1 million d'euros pour une « Opération 64 à 64 », qui a pour but d'inciter les habitants à « consommer des activités et hébergements dans le département ».

De même qu'on devient locavore adepte des circuits courts dans l'alimentaire, on pourrait être locatouriste. Cela peut paraître séduisant : réapprendre à voir, à découvrir ou redécouvrir ce qui nous entoure, dans nos territoires de proximité... Mais l'industrie touristique ne saurait laisser cela sans intervenir ni baliser le terrain ; avant tout, cela doit passer par la transformation des habitants en « consommateurs », s'accompagner d'incitations promotionnelles et publicitaires et passer par la valorisation financière de ce qui n'avait jusque-là pas de prix.

de l'hexagone ; et que donc, globalement, le tourisme au Pays Basque tirera son épingle du jeu.

Le directeur de l'office de tourisme du Pays Basque est optimiste : « Cette crise (...) peut être malgré tout une opportunité pour le Pays Basque. Les Français, et même les étrangers, auront une envie de nature, d'espaces, de circuits courts, d'agriculture paysanne... et tout cela correspond complètement à l'ADN du territoire. » En effet, et c'est un immense paradoxe, le Pays Basque connaît un succès d'autant plus important qu'il le doit à son caractère authentique, préservé par des luttes militantes qui ont empêché que décideurs et promoteurs ne le transforment totalement en Riviera de l'Ouest. Ce territoire a à peu près échappé à ce que le sociologue Rodolphe Christin (3) appelle des « lieux sans qua-

lité » où les singularités des paysages, des cultures, des individus sont en voie de disparition. Les promoteurs du tourisme n'ont plus qu'à « surfer » sur l'identité, la culture, les particularités du Pays Basque pour vendre au touriste en quête d'altérité une carte postale d'une rare qualité...

Pour cet été les institutions du Pays Basque et du Béarn cherchent à rivaliser avec les autres régions, à coups de campagnes de promotion et d'incitations financières, non seulement pour attirer des estivants mais aussi pour que les habitants mêmes du département soient les premiers consommateurs touristiques de leur territoire. La mode aux locatouristes, donc, comme il y a des locavores... (Encart)

Pays Basque, juin 2020

2- Ce tourisme de « cueillette » concerne surtout les zones en voie de désertification, avec moins d'intermédiaires pour le transfert de l'argent mais moins de sous globale-ment.

3- Rodolphe Christin, sociologue et auteur, a publié en 2010 plusieurs ouvrages critiques sur le tourisme. Entre autres : *L'imaginaire voyageur ou l'expérience exotique* (2000) ; *L'usure du monde. Critique de la déraison touristique* (2014) ; *Manuel de l'anti-tourisme* (2018) ; *« La vraie vie est ici - Voyager encore? »* (2020).





CORSE BILAN DE LA LUTTE CONTRE LE TOUT-TOURISME

Pendant plusieurs décennies, la baléarisation de la Corse a été évitée grâce à la lutte armée et à des mobilisations nationalistes et par l'action en justice d'associations défendant la « loi littoral », qui protège ses côtes. Cette loi fait cependant l'objet de multiples attaques depuis que les plasticages ont cessé, et la spéculation immobilière et foncière va aujourd'hui bon train dans l'île malgré l'accession des nationalistes à la tête de ses institutions.

La Corse est restée à l'écart du développement économique français jusqu'en 1957, où le gouvernement de Guy Mollet a concocté pour elle un Programme d'action régionale (PAR) qui avait pour axe principal l'implantation du tourisme et d'une viticulture intensive. La Société pour la mise en valeur de la Corse (Somivac) et la Société pour l'équipement touristique de la Corse (Setco) ont été créées à cette fin... mais elles n'ont reçu une véritable manne de l'Etat que lorsque celui-ci a dû rapatrier les pieds-noirs d'Algérie, au début des années 60. Les terres récemment défrichées sur la plaine orientale insulaire ont alors été données en priorité à certains d'entre eux, pour une production en vins de basse qualité, tandis que la petite agriculture de montagne poursuivait son déclin.

Avant le PAR, le tourisme n'existait quant à lui presque pas dans l'île – les vacanciers étant pour l'essentiel des « Corses du continent ». Mais, en 1971, le Schéma d'aménagement de la Corse publié par

la Setco a permis la création d'équipements et infrastructures qui ont incité des promoteurs privés continentaux à y investir et les touristes à y venir en nombre (725 000 en 1974).

Les résistances à un nouveau « bronze-cul de l'Europe »

Les conséquences des choix gouvernementaux ont très vite suscité de vives réactions dans la population insulaire – les scandales immobiliers et financiers s'ajoutant aux « affaires du vin (1) » –, et cette colère s'est traduite pendant des décennies par de nombreux attentats et manifestations nationalistes.

La prise de conscience que la Corse déclinait tant au niveau économique que démographique ou culturel a en effet entraîné l'apparition d'un mouvement contestataire – d'autant plus facilement que, dans l'après-68, se mêlaient le désir d'un retour à la terre, la redécouverte d'un sentiment d'appartenance lié à une identité culturelle originale et l'affirmation du droit des peuples à décider de leur destin.

En 1970, le manifeste anticapitaliste et anticolonial *Main basse sur une île* dénonce la dépossession économique des Corses, leur mise au pas cul-

tuelle par l'élimination progressive de leur langue et leur asservissement politique. L'Action régionaliste corse (ARC), issue en 1967 d'un Front régionaliste, s'insurge entre autres contre la dépendance de l'île par rapport au continent : elle est vulnérable parce qu'elle importe (déjà) tous les produits nécessaires à la vie, que son activité touristique est saisonnière et son activité agricole tributaire des marchés extérieurs. La venue des touristes entraîne une hausse des prix, l'accaparement de ressources telles que l'eau, un encombrement des routes, une spéculation immobilière et foncière. De plus, les clubs de vacances, chaînes d'hôtel, lotissements résidentiels ou campings installés en bord de mer emploient surtout une main-d'œuvre venue du continent pour la saison.

Le 21 août 1975, un commando en armes de l'ARC occupe symboliquement la cave d'un rapatrié à Aléria. L'Etat giscardien y répond par l'envoi d'un millier de gendarmes et CRS ; deux d'entre eux sont tués. La dynamique nationaliste est vraiment lancée, avec pour mots d'ordre soit l'autonomie, soit l'indépendance.

Divers groupes clandestins ont mené les premières « nuits bleues » dès 1974, mais la lutte armée s'unifie en mai 1976 dans un Front de libération nationale de la Corse. Ce FLNC bénéficie aussitôt d'un

fort soutien, parce que ses actions empêchent la baléarisation de l'île et que la répression contre lui touche vite de près ou de loin l'ensemble de la population...

Pourtant, le tourisme n'a jamais cessé, depuis, d'être le principal axe du développement insulaire. La loi du 22 janvier 2002, qui a confié à la collectivité territoriale de Corse (CTC) le pouvoir d'élaborer son plan d'aménagement, et la gestion par des nationalistes de cette CTC n'ont rien changé à pareille orientation.

Une spéculation immobilière galopante

Les rivages de la Corse sont théoriquement préservés par des dispositifs légaux. D'une part, le Conservatoire du littoral, établissement public créé par la loi du 10 juillet 1975 et qui a acheté plus du cinquième des côtes ; d'autre part, la loi littoral de 1986, qui a interdit de construire à moins de 100 mètres du rivage en dehors des zones déjà urbanisées, et qui a permis de déclarer inconstructibles nombre d'espaces remarquables par leur intérêt écologique. Enfin, les arrêtés Miot qui, en autorisant de 1801 à 2002 (2) la population corse à ne pas déclarer les successions, ont permis de maintenir nombre de propriétés en indivision et freiné par ce biais leur vente.

La loi littoral n'en est pas moins constamment mise à mal depuis des années, notamment par des mairies qui adoptent des plans locaux d'urbanisme (PLU) déclassant certains sites, puis délivrent des permis de construire. C'est pour faire respecter cette loi que des procès sont intentés à nombre d'édiles par des associations environnementalistes – en particulier U Levante (*voir l'encadré*) et ABCDE, membres du Collectif pour l'application de la loi littoral (CLL) qui a été

1. Sa production phénoménale étant notamment obtenue sur la plaine orientale par de grosses adjonctions de sucre.
2. Des mesures transitoires pour conformer l'immobilier en Corse au droit commun ont été mises en place ensuite, et une exonération des droits de succession à hauteur de 50 % de leur valeur subsiste jusqu'à la fin 2027.

U LEVANTE

Ce collectif fondé en 1986 possède 770 adhérent-e-s – qui, pour certains, ont subi des pressions sous forme d'attentats à l'explosif en 2006 et en 2016. Il a obtenu l'annulation d'une quarantaine de documents d'urbanisme illégaux, engagé une centaine de procès devant les juridictions administratives ou pénales, et a 40 affaires en cours. En mars 2019, U Levante et ABCDE ont gagné en cassation la destruction de deux villas bâties sans permis, avec le soutien du maire de Bonifacio, sur le site protégé d'A Rundinara. Mais les permis de construire ont augmenté en Corse de 2 % en 2018, des projets immobiliers fleurissent dans des « espaces stratégiques agricoles » censés être protégés, et certaines communes comptent maintenant près de 90 % de résidences secondaires.





fondé en 1998.

Ce CLI, actuellement composé de 30 associations et de sept partis (de sensibilité indépendantiste, autonomiste, écologiste, d'extrême gauche, communiste ou socialiste...), a connu en 2008 son heure de gloire. Il a fait annuler par le Conseil d'Etat le permis de construire accordé au publicitaire Séguéla à Calalunga, près de Bonifacio, pour une immense villa avec piscine et terrasse dont les travaux étaient en cours. Et, surtout, il a largement contribué au retrait du Plan d'aménagement et de développement durable (Padduc) que proposait la CTC, alors à majorité UMP.

« Honte à qui vend la terre ! » s'est-on écrié dans toute l'île avec indignation à la lecture de ce texte, car on y trouvait une grossière modification du cadastre visant à permettre de bâtir sur des milliers de terrain en bord de mer. La mobilisation contre ce Padduc a été très importante. Les élu-e-s UMP ont dû faire marche arrière, et, aux territoriales de 2010, les grands vainqueurs des urnes ont été les autonomistes même si un radical de gauche a pris la direction de la CTC.

Cependant, la côte valant désormais de l'or (jusqu'à 29 330 euros l'hectare de terre agricole en Corse-du-Sud, selon une étude d'Agri France en 2008), les ventes foncières ont continué en douce. « La Corse connaît un grand boom de l'immobilier », a titré *Le Monde* le 16 juillet 2009, en précisant que les délivrances de permis de construire avaient augmenté de 49,3 % en 2008, et que près de 50 % des résidences édifiées dans la région de Porto-Vecchio avaient été acquises par des non-résidents, notamment d'origine italienne.

« Un PLU sur deux échappe à notre vigilance, ainsi que 99 % des permis de construire qui sont délivrés », confiait un responsable du CLI à *Corse-Matin* en février 2011. L'action clandestine était bien plus dissuasive pour enrayer le bétonnage du littoral et diminuer la spéculation immobilière, comme l'a souligné le FLNC dans le bilan qu'il a tiré de son action en juin 2014... avant de déposer les armes, dans l'idée (vaine) de négocier avec l'Etat « une

solution politique » allant vers l'indépendance de la Corse, ainsi que la libération de ses militants emprisonnés (une vingtaine).

Une précarité sociale croissante

La situation démographique et économique de l'île est aujourd'hui catastrophique. Selon l'Insee, c'est la région française qui a la plus faible densité de population (335 000 habitants en 2017) et la plus forte croissance démographique depuis 1999 (1,8 % par an, contre 0,7 % au niveau national), mais cette hausse est due « exclusivement [aux] flux migratoires », car des milliers de personnes s'installent chaque année à Bastia et Ajaccio tandis que les villages de l'intérieur se dépeuplent. Un habitant sur quatre a plus de 60 ans ; et les 100 000 actifs sont en grande partie maghrébins et continentaux, dans les trois secteurs économiques clés que constituent le bâtiment, le tourisme et la fonction publique.

La présence des Restos du cœur depuis 2003 et le nombre croissant de dossiers de surendettement déposés traduisent l'aggravation de la précarité en Corse. Le coût de la vie y est plus élevé de 20 % et les salaires plus bas d'autant par rapport au continent, et les inégalités y sont énormes. En 2015, le taux de chômage (10,9 %) mettait l'île au 4^e rang sur le plan national. Depuis 2016, elle est la première région française en matière de pauvreté ; mais, dans le même temps, on y est passé de 180 contribuables assujettis à l'impôt sur la fortune voici trente ans à plus de 1 000.

Aux élections territoriales de décembre 2017, les nationalistes ont fait campagne sur leurs thèmes habituels : rapprochement et amnistie des militants emprisonnés, coofficialité, statut de résident, reconnaissance du peuple corse dans son principe et dans ses droits, défense de la langue corse. Les 56,5 % des suffrages qu'ils ont obtenus leur ont donné la majorité à l'Assemblée corse, et la CTC est présentement dirigée par Gilles Simeoni, autonomiste,

et Jean-Guy Talamoni, indépendantiste. L'Etat ne leur a cependant rien concédé depuis concernant leurs thèmes de campagne – même après qu'ils ont affirmé ne pas vouloir l'indépendance, juste aller vers davantage d'autonomie dans le cadre institutionnel français –, et ils ne proposent rien comme alternative au tout-tourisme (3).

La Corse bascule de ce fait peu à peu dans une civilisation du lotissement et de la grande surface en périphérie des agglomérations – une flopée de supermarchés, chaînes de restauration rapide, enseignes franchisées et grands groupes d'hôtellerie s'y étant ancrés à mesure que les plastiques diminuaient (4). Le déficit de logements sociaux va de pair avec l'envolée des résidences secondaires (35 % du parc immobilier, contre 22 % en Languedoc-Roussillon et 17 % en PACA). Or Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, a évoqué en janvier 2018 le possible « aménagement » de la loi littoral pour « libérer du terrain à construire »...

Les élu-e-s nationalistes sont dans leur grande majorité des libéraux. Raison pour laquelle ils ne cherchent en général pas à s'avancer sur des voies autres que les chemins balisés par le système capitaliste. Les autonomistes, surtout – qui sont commerçants, hôteliers, artisans, employés, professions libérales –, rejettent l'industrie touristique des « multinationales étrangères » à l'île... au profit d'un tourisme « raisonné » qu'impulseraient des Corses et qui serait tourné vers une clientèle aisée du nord de

l'Europe, des classes moyennes « propres ». Mieux vaudrait pourtant chercher plutôt comment favoriser des activités susceptibles d'ôter leurs perfusions à l'île et à sa population.

2019 a été marquée par un « repli de la fréquentation touristique », souligne l'Insee, et par « une montée en gamme » du parc hôtelier. Il n'en est pas moins venu en Corse quelque 3 millions de touristes (5).

Selon le site officiel du tourisme insulaire Corsica pro, l'industrie touristique a représenté 31 % de son PIB l'an dernier. Un chiffre qui permet de comprendre la situation difficile dans laquelle la pandémie de coronavirus a placé Gilles Simeoni, en l'obligeant à se positionner entre le risque épidémique et la crise économique. Durant le confinement, les relations avec le continent ont été réduites à quelques rotations de bateau assurant surtout le ravitaillement de la population en produits de première nécessité. Mais, en voulant limiter les rotations aériennes et imposer un *green pass* pour éviter que la déferlante de touristes n'apporte bientôt le virus avec elle, le président de la CTC s'est mis à dos les « acteurs » du secteur touristique – et le verrou qu'il voulait installer n'a pas tardé à sauter.

Bref, si l'île de Beauté accueille moins de vacanciers cet été, ce sera dû aux tergiversations des dirigeants insulaires et à une mauvaise organisation des compagnies aériennes, voire à une seconde vague d'épidémie – pas à une quelconque volonté de libérer l'île du carcan touristique.

Vanina

3. Ils réclament plutôt un statut fiscal spécifique et une aide financière étatique pour poursuivre le développement des infrastructures corses, améliorer le secteur de la santé et celui des entreprises.
4. 550 en 1986, 89 en 2008...
5. Une clientèle française à 73 %, les 27 % d'étrangers arrivant principalement d'Allemagne et d'Italie.

Les villas construites illégalement dans la baie de Rundinara.





INDUSTRIE DE LA CROISIÈRE : TOUCHÉE MAIS MALHEUREUSEMENT PAS COULÉE

Symbole du tourisme de masse et de la pollution à outrance, l'industrie de la croisière ne connaît historiquement et malheureusement pas la crise. De 2010 à 2020, le nombre de croisiéristes au niveau mondial est passé de 19 millions à 30 millions. L'objectif du secteur est d'atteindre les 40 millions d'ici à 2028. Pour ce faire, les compagnies continuent à investir. Simple preuve, 118 navires sont actuellement commandés par les diverses entreprises du secteur, en vue de livraisons au plus tard en 2027. Si la crise du tourisme liée aux attentats du 11 septembre 2001 n'a eu que très peu d'effets sur le secteur de la croisière, la crise du COVID rebat enfin les cartes, au moins temporairement.

Un virus qui voyage

En ce début de printemps 2020, l'industrie, toujours en pleine expansion, s'est retrouvée totalement hors jeu du jour au lendemain. Des navires remplis de touristes interdits d'accoster et de débarquer leurs clients, pour cause de risque pandémique. Annulation globale des croisières et donc des réservations pour les mois suivants. Si l'épisode du Diamond Princess, bloqué dans un port japonais avec de nombreux malades à bord a fait le tour du monde des médias, avec son lot de témoignages et de pleurnicheries, ce n'est évidemment pas un cas unique. Les exemples ne manquent pas : bateaux confinés en mer, décès de clients infectés par le covid à bord, rapatriement impossible des clients furent le quotidien de cette industrie durant quelques semaines. Mais, moins médiatique, a été constatée la survenue rapide de contamination du personnel navigant par des clients ! Un article du site internet de RFI citait alors Jim Walker, un avocat spécia-

lisé



lisé dans le droit maritime. Ce dernier affirmait que « la priorité des lignes de croisières, c'était de mettre leurs clients à l'abri. Les équipages, eux, sont le cadet de leurs soucis ». Nous en sommes aussi convaincus !

Les équipages, prolos de la croisière

Eh oui, comme dans toute industrie en crise, les prolos de la croisière ont eux aussi payé sévèrement le coût de cette pandémie.

En effet, certaines compagnies ont par exemple décidé de confiner le personnel à bord. Si les possibilités de rapatriement furent indéniablement plus compliquées que d'habitude, les raisons principales sont qu'un navire, même exempt de clients, doit continuer à fonctionner et à être entretenu (polluant au passage toujours autant). Mais quid de l'état psychologique des membres du personnel navigant, bloqué à bord alors même que la pandémie sévit bien souvent chez eux et dans leurs familles ! Le résultat est consternant : ces derniers mois, l'industrie de la croisière a connu sa plus grosse vague de dépression chez le personnel de bord, mais aussi de nombreux suicides ou décès « inexplicables ».

D'autres employés ont choisi de se mettre en grève de la faim, comme par exemple une dizaine de membres du personnel du Navigator of the sea (de la compagnie américano-norvégienne Royal Caribbean) afin d'être rapatriés chez eux.

Mené par le géant du secteur, la compagnie Carnival, l'industrie de croisière américaine s'est particulièrement fait remarquer dans sa gestion anti-sociale de cette crise. Et ce au point que même la presse bourgeoise internationale, généralement très discrète sur le sort des prolétaires de la mer, s'est émue gentiment de cette vague de suicides et de grèves de la faim au sein de leurs paquebots.

Plus proche de chez nous et plus discrète, la luxueuse compagnie du Ponant, qui se vante fièrement de naviguer sous pavillon français, n'a elle pas eu besoin du covid pour montrer son meilleur visage...

Des compagnies-requins

Cette compagnie, filiale du groupe Artémis, la société d'investissement de la famille Pinault depuis 2015, revendique le luxe à la française, la gastronomie à la française, bref, la classe dans l'esprit collectif de la grande bourgeoisie fran-

çaise et internationale ! Mais le système social à la française, ce n'est pas vraiment le dada des dirigeants qui, bien qu'ayant le siège social de l'entreprise à Marseille, ont préféré s'orienter vers le régime d'immatriculation de Wallis et Futuna. Ce dernier étant basé sur le code du travail d'outre-mer... de 1952 (vaguement modifié en 2016 pour être en conformité avec les conventions maritimes internationales). Ils peuvent ainsi conserver leur pavillon français (Wallis et Futuna sont des îles sous administration française après tout), tout en étant protégés des contraintes du droit du travail français et des coûts liés à la couverture sociale des marins affiliés à l'ENIM. Assez étonnant, quand on a l'habitude du salariat en France, de recevoir sa fiche de paie d'une entreprise française, dont le montant net est égal au brut ! Fallait oser, un genre de travail au black mais légal en quelque sorte ! Ainsi, sans parler des prolétaires internationaux qui œuvrent dans ces navires de luxe et qui sont embauchés par des intermédiaires locaux, les prolos français embarquant ne cotisent pas au chômage, et ne peuvent cotiser à la retraite et à une couverture sociale qu'en optant pour une assurance privée que doit leur proposer la compagnie.



Un «exotisme» relocalisé

Durant la crise sanitaire, ce fleuron du tourisme maritime à la française a rapatrié la majorité de ses bateaux sur les côtes françaises. Les perspectives d'un retour à la normale pour les croisières internationales et polaires (la spécialité de la compagnie) étant très faibles, la compagnie a cependant elle aussi décidé de garder une partie de son « petit personnel » à bord, afin de pouvoir reprendre au plus vite ses activités le jour venu. Le lobby du tourisme a eu raison du covid, la compagnie a prévu d'organiser tout l'été des croisières franco-françaises, « bon marché » (plus de 2000€/semaine minimum quand même) pour faire découvrir aux patrons et riches français les

beautés des côtes normande, bretonne, landaise et méditerranéenne. A défaut de pouvoir pourrir la vie des communautés isolées en Amazonie, au Groenland ou encore déranger la paisible faune d'Antarctique, cet été le Ponant ira polluer un peu plus les Glénans, l'île de Hoedic, l'île d'Aix ou la Corse ! Est-ce l'occasion rêvée de se mobiliser contre cette compagnie à la recherche d'«exotisme» pour riches et donc ne naviguant que très rarement sur les côtes françaises ?

D'ailleurs, qu'en est-il des mobilisations?

Des prémices de mobilisation apparaissent çà et là dans les zones les plus touchées et dont les habitants ne sont plus dupes de l'éternelle rengaine « ça va faire vivre nos com-

merces locaux ». A Majorque ou Barcelone par exemple, un collectif nommé Arran s'est lancé, depuis quelques années, dans des actions radicales contre le tourisme de masse et les croisières afin de lutter contre la « dénaturation des centres villes » et la pollution engendrée par cette industrie. En août 2017, ce collectif a organisé des actions afin de bloquer l'accès au port pour les yachts et navires de croisière. La pollution, il en est aussi question à Venise, où la venue de quasi 1000 paquebots de croisière par an engendre de gros désagréments pour l'environnement. Les énormes masses d'eau déplacées par ces mastodontes des mers s'écrasent sur les fondations sur pilotis de cette ville, fragilisant jour après jour son existence et celle de ses habitants. De plus

chaque bateau de passage, et il y en a, pollue autant que 13000 voitures, selon les estimations hautes, entraînant des maladies respiratoires chez les habitants. Depuis l'accident du Costa Concordia en 2012, la population se mobilise contre la venue des ces bateaux et contre les projets d'aménagement pour en accueillir davantage. Ces mobilisations, contre les lobbys des croisiéristes, ont le mérite d'exister, mais une véritable mobilisation d'ampleur contre ce fléau sera nécessaire si l'on souhaite un jour voir couler le tourisme de masse flottant !

Arturo, Douarnenez, Juin
2020

Source : afcan.org ; rfl.fr ;
slate.fr ; francebleu

L'OFFICE DE L'ANTITOURISME DE GRENOBLE ET SON BLOG

À la suite d'une rencontre initiale questionnant le tourisme, organisée l'été 2018 dans la maison forestière occupée (1), près du chantier bloqué du Center Parcs de Roybon, d'autres réunions ont suivi à Grenoble, et l'idée s'est imposée de développer et faire connaître notre critique du tourisme. C'est ainsi qu'après avoir remis en cause certaines manifestations vantant les pratiques de montagne, le tourisme ou ses « alternatives » à Grenoble et ses environs, naissait de manière informelle l'Office de l'antitourisme de Grenoble. Nous avons été invités plusieurs fois dans la région grenobloise et dans d'autres régions à présenter publiquement notre critique, participant et soutenant quelques fois des oppositions à des projets (comme ceux de constructions de Center Parcs dans le Jura ou au Rousset en Saône-et-Loire), ou sensibilisant le public lors d'une campagne préparant à une manifestation contre un événement touristique majeur (comme la Fête des Lumières à Lyon). L'Office de l'antitourisme de Grenoble publié également un magazine sous forme de fanzine : Le guide de l'antitourisme, dont le premier numéro est paru en janvier 2020 et le second ne devrait pas tarder à être publié(2).

Bien qu'opposés au monde numérique — essentiel aujourd'hui à la promotion et au développement du tourisme avec leurs conséquences désastreuses —, l'occasion de créer un blog nous est apparue au moment où nous décidions d'écrire un ouvrage critique à plusieurs claviers. L'idée nous est venue de réunir de la matière qui permettrait à chacun de rédiger son texte. Nous retrouvons ainsi dans le blog(3) plusieurs rubriques réunissant de l'information venant de sites institutionnels (rubrique « Politiques & Informations institutionnelles ») ou encore de professionnels et promoteurs du tourisme (rubrique « Lobbys & Pro-tourismes »). Dans la rubrique « Ailleurs Sur Le Net », on

trouve des liens vers des articles qui peuvent nous donner des informations pro ou anti-tourisme que l'on pourra exploiter aussi.

Nous avons bien entendu profité de ce blog pour informer de nos interventions publiques (rubriques « Rencontres, Débats, & Manifestations ») et archiver l'ensemble de nos écrits (rubriques « Nos Textes & Articles »). Nous retrouvons également certains de nos écrits dans les rubriques « Interviews » et « Brochures ». Dans la rubrique « Autres Textes & Articles », nous proposons des écrits d'auteurs qui sont difficilement consultables par ailleurs et qui nous paraissent importants à connaître.

Nous avons réuni les documents audio-visuels dans la rubrique « Documentaires & Vidéos » et audio dans la rubrique « Emissions & Chroniques Radiophoniques ».

Nous avons pensé aussi que tous ces liens et ces documents réunis sur le blog pourraient servir à d'autres ; les oppositions à des infrastructures touristiques ou contre les méfaits du tourisme sont de plus en plus nombreuses. Nous espérons également que d'autres Offices de l'antitourisme voient le jour. C'est pourquoi nous avons tenu à ce que le lieu (Grenoble) apparaisse dans l'intitulé. Comme les offices du tourisme s'installent dans toutes les villes et certains villages qui tiennent à faire connaître et faire la promotion de leur territoire, nous espérons aussi qu'une critique puisse contredire chacune des vitrines mises en place par les offices du tourisme. Tout en laissant bien sûr une indépendance totale à chaque Office de l'antitourisme qui se créerait ailleurs, nous espérons que notre blog d'archives puisse soutenir et aider toute initiative qui irait dans ce sens, escomptant aussi profiter de la critique du tourisme venue d'ailleurs qui alimenterait la nôtre.

L'Office de l'antitourisme de Grenoble, 22 juin

1- De cette rencontre, un « fanzine critique du tourisme » a été publié. Il retranscrit notamment les discussions qui y ont eu cours et réunit quelques détournements d'images institutionnelles et publicitaires réalisés lors d'ateliers proposés durant ces trois jours sur le tourisme. Il est disponible à la Bibliothèque librairie Antigone au 22 rue des violettes à Grenoble où l'on peut retrouver également le numéro 11 de la revue de lutte De tout bois dans lequel est publié une interview parue sous le titre : « Le tourisme est le résultat d'une ingénierie sociale ».

2- Vous pouvez joindre l'Office de l'antitourisme de Grenoble par courriel à l'adresse suivante anti-tourisme@riseup.net et commander le n°2 à paraître du Guide de l'antitourisme à prix libre + frais d'envoi (1.94 € ou 2 timbres d'affranchissement par exemplaire). Nous pouvons également vous proposer des affiches réalisées à partir des détournements utilisés également pour illustrer le Guide de l'antitourisme et les pages de notre blog.

3- L'adresse1- De cette rencontre, un « fanzine critique du tourisme » a été publié. Il retranscrit notamment les discussions qui y ont eu cours et réunit quelques détournements d'images institutionnelles et publicitaires réalisés lors d'ateliers proposés durant ces trois jours sur le tourisme. Il est disponible à la Bibliothèque librairie Antigone au 22 rue des violettes à Grenoble où l'on peut retrouver également le numéro 11 de la revue de lutte De tout bois dans lequel est publié une interview parue sous le titre : « Le tourisme est le résultat d'une ingénierie sociale ». du blog de l'Office de l'antitourisme de Grenoble est la suivante : <http://antitourisme38.over-blog.com/>



international

Chine

Un regard sur le confinement et ses suites en Chine

Alors qu'une seconde vague de coronavirus vient de mettre en quarantaine des quartiers de Pékin, une camarade chinoise qui vit en France depuis plusieurs années, mais qui se rend assez souvent en Chine pour raisons professionnelles et familiales, a accepté de répondre à quelques questions concernant la situation dans ce pays depuis le début de la pandémie.

– La ville dont tu es originaire se trouve au sud de Shanghai et a été classée zone rouge du fait que 500 personnes y étaient déclarées contaminées. Peux-tu nous raconter la façon dont s'est déroulé le confinement, là et ailleurs en Chine ?

– Au début de la pandémie, la peur



Le centre-ville de Wuhan après l'interdiction de circuler faite par le gouvernement le 26 janvier.

a été grande en Chine parce qu'on ne savait pas ce que c'était. Ce n'était pas comme en France où, quand le covid-19 est arrivé, on avait déjà des informations dessus. Le gouvernement chinois qualifiait de « rumeurs » les bruits qui circulaient à son sujet, et huit personnes parmi lesquelles des médecins ont été convoquées au commissariat fin décembre parce qu'elles avaient évoqué son existence (voir l'encadré 1). A Wuhan surtout, la situation dans les hôpitaux était très chaotique : ils étaient surchargés et il n'y avait pas de tests...

Puis le pouvoir a décidé le confinement des zones rouges – le 21 janvier pour Wuhan, plus tard pour d'autres villes. Cette annonce a été très brutale, faite à minuit pour une mise en application dès le lendemain matin à partir de 10 heures. Et ç'a été la panique dans la population : beaucoup de gens ont fui durant la nuit par les derniers trains les zones contaminées. Il en est ainsi venu de Wuhan jusque dans ma ville, qui est pourtant à des milliers de kilomètres de là.

Le confinement a duré moins longtemps qu'en France ; selon les régions, il a été plus ou moins dur et les mesures adoptées ont varié. La population voulait être confinée : elle préférerait ne pas sortir pour ne pas être contaminée. Au début, il a été accordé dans ma petite ville, qui a été classée en zone rouge, cinq permis par quartier pour aller au supermarché et au marché (les familles qui y habitaient s'y rendaient à tour de rôle avec l'un d'eux) ; mais à Guangzhou, par

exemple, il était permis de sortir se promener dans un parc... Cependant les mesures ont ensuite été durcies dans mon quartier après la découverte de deux cas positifs dans son marché : il a été interdit de discuter dans la rue avec son voisinage pour diminuer les risques ; au moindre symptôme, on faisait passer un test, et s'il était positif on vous envoyait à l'hôpital. Des quartiers ont été fermés avec des barbelés, et de la nourriture a été livrée à leurs habitants.

– Comment la population a-t-elle fait pour survivre dans de telles conditions ?

– Le confinement a commencé à la période du Festival du printemps, où pendant deux semaines, chaque année, beaucoup de boutiques sont fermées, et cela a amorti le choc économique provoqué par l'arrêt de toute activité.

De plus, en Chine, l'habitude de mettre de l'argent de côté pour des urgences reste forte. Le confinement ne s'est pas accompagné, comme en France, d'un « droit au retrait » ou d'un chômage partiel, alors les gens ont survécu grâce à leur « bas de laine », ou en faisant des petits boulots, par exemple celui de livreur, parce qu'ils n'avaient pas d'autre choix...

– Peux-tu nous parler un peu de cette auto-organisation pendant la pandémie ?

– Internet, auquel on accède en Chine surtout par les smartphones,

ENCADRÉ 1 UN VIRUS LONGTEMPS CACHÉ À TOUT PRIX

Li Wenliang est le premier médecin à avoir parlé du covid-19, sur l'application de messagerie privée WeChat, le 30 décembre 2019. Lorsqu'il en est mort, le 7 février dernier, la colère a grondé en Chine, où il fait désormais figure de héros national, face à des responsables locaux accusés d'avoir dissimulé les débuts de la pandémie.

Le 17 janvier, les autorités de Wuhan recensaient encore officiellement 41 cas et affirmaient que la contamination entre humains n'était pas prouvée. Mais, face aux critiques qui se multipliaient sur les réseaux sociaux, le gouvernement chinois a été obligé de réagir : le 20, le Président Xi Jinping a affirmé la nécessité de partager rapidement avec le reste du monde les informations sur le virus, et les autorités de Wuhan ont à la fois annoncé 198 cas de contamination et confirmé la transmission du covid-19 entre humains.

Fin janvier, le « manque de transparence » du gouvernement dans sa gestion de la crise était largement critiqué par des internautes ; et, fait rare, la Cour suprême a réhabilité les lanceurs d'alerte le 28, en reconnaissant que l'information délivrée par des médecins n'avait pas été « fabriquée de toutes pièces ».

Après avoir démenti le décès de Li Wenliang, l'hôpital central de Wuhan a admis sa mort sur Weibo, et les publications annonçant la nouvelle sur ce réseau ont cumulé plus de 1,5 milliard de vues la nuit suivante, selon l'AFP. Sur WeChat, les réactions ont été un mélange de recueillement et d'indignation – aussi le pouvoir central a-t-il promptement réagi en annonçant l'ouverture d'une enquête sur « les circonstances entourant le Dr Li Wenliang, telles qu'elles ont été rapportées par les masses », et sur l'envoi sur place d'une équipe d'enquêteurs anticorruption.

Source : Franceinfo.





ENCADRE 2
RÉSEAUX SOCIAUX ET VPN EN CHINE :
UNE LIBERTÉ SOUS CONTRÔLE

D'après une étude gouvernementale, la Chine compte actuellement 802 millions d'internautes actifs, soit 57,7 % de la population – contre 300 millions aux Etats-Unis (78,2 % de la population) – et la croissance de ce marché est extrêmement dynamique. De plus, comme 98 % des internautes s'y connectent depuis des téléphones portables (73 % aux Etats-Unis), les sites sont orientés vers le partage rapide et instantané.

L'Etat contrôle et bloque à sa guise l'accès aux réseaux sociaux internes, en jouant au chat et à la souris avec les internautes. Parmi les principaux, on trouvait fin 2018 :

- WeChat (équivalent de Facebook), entre e-commerce et plate-forme d'échanges – 1 milliard d'utilisateurs.
- QQ (type Skype ou MSN Messenger), pour échanger avec des cercles de proches mais aussi créer des blogs ou jouer en ligne – 861 millions.
- Qzone, journal personnel pour faire circuler des textes, photos, musiques, vidéos – 600 millions.
- Douyin et Youku (style YouTube), pour uploader et partager des vidéos – 500 millions chacun.
- Sina Weibo (genre Twitter), réseau de micro-blogging pour poster les news en instantané – 431 millions.

Les réseaux privés virtuels, ou VPN, permettent quant à eux d'établir entre des ordinateurs distants un lien direct qui isole leurs échanges du reste du trafic se déroulant sur des réseaux de télécommunication publics. Ils sont utilisés pour créer des réseaux d'entreprise, mais avec un VPN installé sur un téléphone portable et une adresse IP à l'étranger on peut surfer sur Google, Facebook ou Twitter tandis que le fournisseur de service a du mal à identifier et localiser l'ordinateur émetteur. L'utilisation des VPN est légalement restreinte, et la répression des fraudeurs s'est accentuée depuis 2017.

Source : Divers sites de marketing s'intéressant au marché chinois.

est énormément utilisé dans la vie courante (même les personnes âgées s'y sont mises) – voir l'encadré 2. Il sert pour tout ce qui est d'ordre administratif, pour acheter n'importe quoi (y compris à un marchand ambulant dans la rue), mais aussi pour se faire connaître (en se mettant en scène notamment dans des vidéos) ou pour faire connaître son histoire familiale, se divertir ou faire le buzz sur les « automédias ».

Il y a beaucoup de liberté, en Chine : on peut mener l'activité que l'on veut... du moment qu'on ne publie pas un article ou un livre critiquant le gouvernement. Ça, c'est interdit et dangereux. D'une manière générale, la critique est forte dans la population à l'égard du gouvernement, mais elle ne s'exprime pas publiquement ; il faut toujours se justifier en disant qu'on n'est pas en train de se plaindre des décisions du pouvoir. Il n'y a pas d'expression libre dans les médias officiels, et pas de manifestations – contrairement à la France, où il est possible de critiquer l'autorité à la télé et de manifester.

Par rapport à la pandémie, les sites de messagerie instantanée ou de vidéos ont ainsi permis de dénoncer des scandales, une situation misérable ou problématique, etc., et ils ont contribué à former des mouvements d'opinion et à développer de l'entraide pour faire face au confinement. On s'émouvait des drames personnels qui étaient racontés là, et on s'agitait pour les faire connaître – afin d'obtenir un test par exemple. Il y a eu tout un déballage d'injustices, et la colère qui s'exprimait était très forte. Par exemple quand on a appris qu'un adolescent handicapé qui avait été

confiné était mort de faim parce que ses parents avaient été hospitalisés et que personne n'avait eu la possibilité de venir le nourrir... Or, le pouvoir guette les réactions populaires : quand une situation jugée intolérable est exposée sur ces réseaux, cela l'oblige à réagir. Il a peur de l'auto-organisation des gens, car c'est un contre-pouvoir ; mais dans le même temps il en a besoin, alors il veille surtout à ce qu'ils ne s'organisent pas contre lui.

– En France, le recours à internet est souvent critiqué en raison des inégalités sociales existant dans la société : selon les classes sociales, on est loin d'y accéder ou d'en bénéficier de la même façon. Pendant le confinement, le télétravail et l'enseignement à distance ont ainsi fait débat, et suscité quelques résistances. Cela n'a pas été le cas en Chine ?

– Le rapport à internet n'y est pas le même qu'en France. En Chine, le développement économique est très récent, mais les changements ont été très rapides. Quand j'étais petite, il n'y avait ni eau chaude ni shampoing à la maison, mais dès le lycée j'avais mon ordinateur et j'étais sur internet. La Chine a vite produit des smartphones à bas prix. On les trouve depuis des années dans énormément de boutiques, et tout le monde en a parce que c'est un outil indispensable dans la vie quotidienne. Même à la campagne, où on voit par exemple des gens s'y rendre et réaliser des vidéos pour montrer en streaming la vie là-bas...

La Chine a donc beaucoup changé ces dernières décennies – elle faisait partie du tiers monde et c'est mainte-

nant une puissance qui compte, une « grande Chine » qui inspire de la fierté. Le niveau de vie a augmenté avec la croissance économique, il y a eu formation de classes moyennes – mais il existe bien sûr toujours des gens très pauvres.

L'administration s'est améliorée : elle est bien plus efficace qu'avant malgré son énorme charge de travail, et on ne te renvoie plus d'un bureau à l'autre comme avant. Internet permet de traiter pas mal de choses bien plus vite, et il y a eu un renouvellement des fonctionnaires, qui sont à présent soumis à beaucoup de contrôles et de grosses pressions venant du pouvoir. De même pour la justice – même si la corruption et la bureaucratie n'ont pas disparu –, ou pour les aides sociales (par exemple, dans ma petite ville de « nouvelle campagne » (voir l'encadré 3), les bus sont gratuits pour les plus de 60 ans depuis deux ans. Un système de sécurité sociale a été mis en place, on peut se faire rembourser les frais d'hospitalisation ; le système médical actuel est beaucoup moins bien que celui de la France, mais c'est déjà un changement qui va dans le bon sens. Si ici on a toujours un minimum de ressources assuré et on ne meurt pas de faim, il n'en va pas de même en Chine, où c'est toujours « la loi de la jungle » et où il faut se battre sans cesse pour survivre. Quoique le discours idéologique reste le marxisme, les conditions de travail sont de l'hyperlibéralisme – tout est fait pour les entreprises et non pour les travailleurs.

ENCADRE 3
LES « NOUVELLES CAMPAGNES SOCIALISTES »
DE 2006

Après avoir été au centre des réformes à la fin des années 70, les campagnes chinoises ont été délaissées par l'Etat au profit des villes durant la décennie 90. En 2005-2006, l'expropriation des paysans devant la dégradation de leurs conditions de vie – faibles revenus, charges très lourdes, absence de protection sociale et réquisition sous-indemnisée des terres agricoles – a entraîné de multiples émeutes et pétitions dans certaines régions rurales. Pour maintenir une stabilité sociale, le pouvoir a alors décidé dans le 11^e plan quinquennal (2006-2010) l'« édification de nouvelles campagnes socialistes », et aboli l'ensemble des taxes et autres prélèvements agricoles et para-agricoles en janvier 2006. Il a maintenu le permis de résidence (*hukou*) qui avait été créé en 1958 pour ancrer les populations à leur lieu de naissance, mais vise maintenant surtout à limiter les flux spontanés de « populations flottantes » à destination des grandes villes côtières. Il ne veut pas qu'y grossissent encore plus leurs quartiers pauvres et le chômage de leurs jeunes diplômé-e-s, ni que se creuse le fossé déjà important entre un Est développé et un Ouest défavorisé. Il autorise donc les déplacements de migrant-e-s (en général des jeunes ruraux ayant reçu une éducation moyenne à bonne) vers les petites villes de leur province, pour accroître celles-ci.

Source : « La Chine et ses campagnes », *Transcontinentales* n° 3 (2006).





international

Chine



. L'hôpital Huoshenshan, sorti de terre à Wuhan en une dizaine de jours pour lutter contre le coronavirus.

Pendant le confinement, la plupart des entreprises étaient fermées, et donc leurs employé-e-s ne travaillaient pas. Les gens qui le faisaient – en particulier pour livrer de la nourriture – n'avaient pas d'autre choix : quand on ne touche aucune aide, on est obligé de bosser.

– *Le confinement a été un « choix » assez difficile à accepter en France, particulièrement dans les milieux révolutionnaires, parce qu'on se trouvait coincé entre notre opposition au pouvoir et la crise sanitaire. S'auto-enfermer permettait de freiner la contamination, mais ce faisant on cédait aux injonctions d'un système contre lequel on se bat...*

– Oui, ici, le confinement a parfois été vécu comme un enfermement in-

supportable parce que c'était une décision gouvernementale ; mais à mes yeux le confinement était utile pour protéger des gens plus faibles et éviter qu'ils meurent. Et je pense que la population chinoise ne s'est pas sentie plus prisonnière que la population française, C'est bien le pouvoir qui l'a forcée à rester à la maison, mais il n'y avait pas chez elle seulement une attitude de soumission, car elle jugeait le confinement nécessaire pour empêcher la contamination : il permettait de protéger la vie des plus faibles, c'était une décision collective à prendre, pour des raisons de solidarité. Tout dépend donc à mon avis de la façon dont on interprète les choses : par rapport au pouvoir, à qui on cède son corps en acceptant de s'enfermer, ou par rapport à la solidarité ?

Au nom de la liberté, personne n'a le droit de m'enfermer... mais alors il faut enfermer les plus faibles ? Je trouve cette position égoïste, et dégueulasse aussi. Cependant, comment faire maintenant pour empêcher le pouvoir d'en profiter, comment récupérer le droit à disposer de son propre corps ?

– *Le pouvoir politique (le Parti, et en particulier Xi Jinping) est-il sorti renforcé, ou au contraire affaibli par sa gestion de la pandémie?*

– Xi Jinping se met plus en avant, comme chef d'Etat, que ses prédécesseurs. C'est un Président plus à « gauche » que d'autres parce qu'il se réfère à Mao, mais le gouvernement n'est en général pas crédible : toute information émanant de lui, comme les chiffres officiels concernant les personnes contaminées ou décédées, suscite a priori un doute dans la population. L'Etat chinois est néanmoins sorti renforcé par sa gestion de la pandémie, parce qu'il a « gagné la guerre » contre elle, comparé à d'autres Etats. Les médias chinois ont

présenté les choses comme s'il fallait faire la course pour parvenir à ce résultat avant les autres pays, comme si l'Etat chinois avait remporté un match, et cela lui a donné davantage de légitimité.

Ce qui lui importait avant tout, ces derniers mois, c'était de contrôler le nombre de morts ; savoir dans quelles conditions travaillaient les gens forcés de poursuivre leur activité l'intéressait peu. Maintenant, il veut conserver l'« harmonie » nationale et il a évolué dans son traitement des épidémies : il y fait très attention.

Même s'il existe des courants de droite et des courants de gauche dans le Parti, et même s'il y a sans doute des gens honnêtes et sincères à l'intérieur, on ne peut changer le cadre du régime. On doit juste « s'adapter » à lui. C'est ce qu'a fait la population, en constatant que la vie s'améliorait, y compris dans les campagnes profondes. Mais bien sûr la croissance économique a plus profité à certaines personnes qu'à d'autres : il y a eu augmentation du niveau de vie pour les uns, et maintien de conditions d'existence très dures pour les autres. Et les prolétaires n'ont pas de pouvoir dans ce pays dit socialiste.

– *Comment sont traitées les relations internationales par les médias chinois – avec l'Europe et avec les Etats-Unis ? Et est-ce que la propagande de l'Etat sur ce sujet passe bien ?*

– En Chine, les Etats-Unis font bien plus l'actualité dans les médias que l'Europe, et la population s'y intéresse et s'y réfère beaucoup – tout le monde apprend l'anglais, hein...

Les informations venant de l'étranger sont toujours filtrées par les autorités, et ce qui s'y passe est interprété, réécrit par elles dans le sens qui les intéresse. Ainsi, les médias présentent les gilets jaunes comme des gens violents, qui cassent les voitures, et la société française comme instable, avec toutes ces manifestations... à l'inverse de la Chine, société stable et « sécurisée » grâce à un Etat qui assure une protection de la population par la vidéosurveillance.

Les personnes qui ont séjourné à l'étranger savent que l'information officielle est fautive et en cherchent une autre ailleurs. Mais tout dépend de l'éducation, de l'expérience et de l'appartenance sociale des gens.

La propagande occidentale est toujours diabolisée – car c'est toujours « la Chine et le reste du monde ». Mais l'Occident reste une référence pour ce qui est des techniques à importer, ou des idées politiques, et des leaders chinois sont venus faire leurs études en France tout en critiquant la démocratie parlementaire. On ap-

ENCADRE 4 LA STIGMATISATION DE L'AUTRE

La répression dont sont victimes depuis trois ans les Ouïghours, la communauté turcophone qui vit dans le nord-ouest de la Chine, n'a connu aucun répit à la faveur de la crise sanitaire. On estime à 1,8 million le nombre d'entre eux qui ont été enfermés dans des camps de concentration pour leur appartenance ethnique et religieuse. Pendant le confinement, des Ouïghours et d'autres minorités du Turkestan oriental ont de plus été envoyé-e-s de force par train dans la région de Wuhan et dans le Henan pour pallier le manque de main-d'œuvre dans les usines restées ouvertes.

Mi-avril, des Africains vivant à Canton ont aussi déclaré être victimes d'expulsions arbitraires et d'interdiction d'entrer dans des commerces, selon l'AFP. Ils ont raconté qu'ils avaient été chassés de leurs logements, puis refusés par des hôtels, ce qui avait obligé certains d'entre eux à dormir dans la rue. Ces incidents sont survenus après que cinq Nigériens de Canton, testés positifs au Covid-19, s'étaient échappés de leur quarantaine.

Dans le même temps, une vidéo montrant une pancarte qui interdisait en anglais aux Noirs d'entrer dans un MacDo de la ville a circulé sur les réseaux sociaux. Sa direction (américaine) a présenté des excuses, et précisé à l'AFP que l'établissement avait été fermé temporairement pour une « séance de formation du personnel ».

Source : France Culture et le blog 360 de Tahar Ben Jelloun.





Des patients guéris du Covid-19 faisant de l'exercice dans un centre de quarantaine à Wuhan.

prend à l'école l'histoire de l'Europe, la « grande Révolution française ».

Ici, on a associé l'épidémie à un système politique chinois en ayant l'air de considérer qu'il ne l'avait pas prise assez au sérieux, et j'ai rencontré des gens convaincus que l'épidémie causerait moins de dégâts en France qu'en Chine parce que le système médical y est meilleur. Mais le gouvernement français a été nul, dans sa gestion des tests et des masques !

Le discours officiel chinois relève de la pratique religieuse : on est encore dans la première phase du socialisme, l'athéisme remplace les religions ; si la Chine demeure dans une situation chaotique, c'est parce qu'elle n'est pas assez développée, elle n'a pas assez de ressources pour sa population... On nous vend le « rêve chinois », mais c'est de la langue de bois et de l'endoctrinement. Car, dans le même temps, la compétition règne, on est un loser si on ne se bat pas bien ; et après le confinement le discours médiatique s'est renforcé dans un sens patriotique pour affirmer : « On est forts ! »

Le patriotisme, en Chine, c'est l'extrême droite. A Guangzhou, des Noirs ont été chassés de leur appartement (voir l'encadré 4)... Mais la même chose était arrivée avant à des Chinois qualifiés de « bas de gamme » par le pouvoir : du jour au lendemain, dans l'hiver 2017-2018, il a « nettoyé » des quartiers ouvriers à Pékin en expulsant de force des dizaines de milliers de pauvres (des paysans devenus maçons ou livreurs, qui étaient les petites mains de la croissance chinoise) vers des banlieues lointaines et en détruisant au bulldozer leurs logements. Et qu'est-ce qu'on pouvait faire contre ça ?

- Où en est le déconfinement aujourd'hui ?

- Il n'est pas terminé, toutes les activités n'ont pas repris partout, même à Pékin. Et, pour ce qui est de passer les frontières, les compagnies aériennes offrent peu de vols à destination ou en provenance de la Chine. Il y a toujours le « rituel » sanitaire concernant les consignes à respecter contre l'épidémie : les règles sanitaires strictes dans les entreprises et dans la vie courante, et le contrôle des températures dans les aéroports. Mais les médias n'en parlent plus tellement, et tout le monde semble avoir tourné la page, bien que la période reste dans la mémoire collective. La population est contente, en dépit de la crise qui se traduit par la perte d'un travail, la recherche d'un autre (voir l'encadré 5), l'obligation de continuer à payer son loyer ou sa voiture, de survivre à la fermeture de son commerce...

ENCADRE 5 SUR LE TERRAIN DU TRAVAIL SALARIÉ

Il y avait avant le confinement 6 millions de livreurs de repas dans les villes chinoises, mais la rude concurrence de millions de travailleurs brusquement licenciés ou mis en congé a parfois réduit leur salaire de moitié. La plate-forme Meituan a ainsi enrôlé 458 000 nouveaux livreurs entre le 20 janvier et le 30 mars, et elle a profité de cette situation, tout comme sa concurrente Ele.me, pour revoir à la baisse le taux de rémunération. Des grèves en ont résulté dans diverses villes, notamment afin d'obtenir que « tout nouveau contrat de travail pour le titulaire d'une licence indique clairement le salaire et les avantages sociaux des employés, et que l'entreprise prenne des dispositions équitables pour le traitement des commandes problématiques ».

Par ailleurs, le *New York Times* du 26 mai évoque les difficultés rencontrées par les jeunes diplômé-e-s, qui ne trouvent aucun emploi depuis le confinement, et les conséquences que cela peut avoir pour le pouvoir. Sa promesse d'offrir une vie meilleure au peuple chinois se heurte à un taux de chômage qui a grimpé à près de 14 % chez les 16-24 ans avec la pandémie. Les emplois manquent pour ces jeunes, dans les services comme dans les hautes technologies, et cela pèse sur les salaires. Parmi ceux qui travaillaient l'an dernier, 60 % gagnaient déjà pareil ou moins qu'un travailleur migrant ou un livreur, selon un rapport mis sur la plate-forme Zhaopin. Un analyste y remarque : « L'emploi est une priorité urgente en Chine. Maintenir la stabilité de l'emploi, c'est assurer les moyens de subsistance des gens et protéger le régime. S'il y avait une vague de chômage, la classe moyenne glisserait au bas de l'échelle de la société tandis que le fond s'effondrerait, et le Parti perdrait sa légitimité. »

Source : Chine - La Lettre d'information
n° 534 de juin 2020.

On a l'impression, sur les réseaux sociaux, qu'on est passé à autre chose, comme après un tremblement de terre ou un typhon. On vit avec les conséquences de l'épidémie mais on n'a pas encore eu le temps d'en tirer un bilan, et même si des choses vont rester dans la tête des gens il faut reprendre sa vie « normale ».

Propos recueillis par Vanina



Le mémorial à l'entrée de l'hôpital central de Wuhan en hommage au médecin Li Wenliang, décédé le 3 février.





international

Sénégal

LE CORONAVIRUS ET L'AFRIQUE :

Le cas de l'état d'urgence sanitaire au Sénégal

Vouloir synthétiser la situation de l'Afrique face au coronavirus est un exercice risqué. Si on peut, au bout de quelques mois, apercevoir des tendances qui font déjà mentir pas mal de pronostics avancés au début de l'épidémie, il est peut-être plus réaliste de regarder déjà ce qui se passe à l'échelle d'un pays comme le Sénégal pour percevoir la multiplicité des conséquences de cette crise sanitaire mondiale.

L'AFRIQUE MOINS TOUCHÉE PAR LE CORONAVIRUS ?

Au mois de mars, alors que le Covid-19 faisait son apparition en Afrique, on pu s'exprimer des points de vue symétriques. D'une part, le point de vue « afro-optimiste » qui consistait à dire que, du fait de sa structure démographique avec une population jeune et de son expérience acquise dans la lutte contre certaines épidémies comme la fièvre d'Ebola, les pays africains allaient être peu impactés par le coronavirus (https://www.lepoint.fr/afrique/fred-ebeko-1-afrique-a-garde-la-memoire-d-ebola-23-03-2020-2368320_3826.php). A l'inverse, au même moment un autre « spécialiste » de l'Afrique, l'historien Jean Pierre Bat, dans un rapport destiné au Centre d'analyses et de prévisions stratégiques (CAPS) prédisait l'effondrement d'Etats africains (« le coup de trop porté aux appareils d'Etat » (<https://blogolivierpiot.com/2020/04/03/leffet-pangolin-en-afrique-selon-une-note-du-caps/>)). Que ce soit le dernier point de vue « afro-optimiste » ou le précédent, il est clair que la suite des événements ne leur a pas donné raison. Le plus caricatural est le dernier scénario qui nous renseigne au passage sur les fantasmes (l'Afrique comme continent voué aux catastrophes ...) des personnes censées éclairer la politique africaine de l'Etat français. On n'a pas assisté à l'effondrement envisagé (1). Au contraire, les Etats africains ont même souvent réagi assez rapidement pour imposer des mesures de confinement... Mais le premier point de vue est tout aussi erroné. D'abord parce que la démographie n'ex-

plique pas mécaniquement le niveau d'atteinte d'une population par le virus... Et puis surtout, c'est que cette longueur d'avance en Afrique qui a contrasté avec le retard pris par la plupart des Etats occidentaux (en Europe ou aux Etats-Unis) est devenue de plus en plus un handicap car ces mesures (confinement, état d'urgence...), calquées sur celles prises en Europe, se sont avérées intenables sur la durée.

Quoi qu'il en soit, avec moins de 10 000 décès en cette fin du mois de juin, l'Afrique est encore relativement épargnée par le Covid-19. On peut alors à bon droit penser que, finalement, on parle beaucoup de cette histoire de virus parce que les pays occidentaux ont été touchés. Selon le même point de vue, on peut comparer de tels chiffres avec les centaines de milliers de décès causés par le paludisme encore chaque année. Cependant, la différence majeure, c'est que le coronavirus est une épidémie fortement contagieuse dont les mécanismes de transmission sont encore relativement mal connus. Et malheureusement aujourd'hui, un peu partout les statistiques (qui ne saisissent que partiellement la réalité) sont à la hausse. Autrement dit, la diffusion du coronavirus tend à s'accélérer en Afrique et, dans les mois à venir, le bilan risque de s'alourdir sérieusement. Et ce, d'autant plus que les mesures prises initialement pour limiter la diffusion du virus ont souvent été levées ...

L'IMPACT DU CORONAVIRUS AU SÉNÉGAL ET LES AVATARS DE L'ÉTAT D'URGENCE

Au Sénégal, c'est le 2 mars que le premier cas de coronavirus a été officiellement identifié. Donc c'est à partir du mois de mars qu'il est devenu un sujet de préoccupation. Les écoles ont été fermées à partir du 16 mars. Puis a été proclamé l'état d'urgence le 23 mars imposant un couvre-feu (initialement de 20 heures à 6 heures du matin), des restrictions à l'ouverture de la plupart des lieux publics et l'interdiction des déplacements interurbains de voyageurs (sauf autorisations spéciales). Ces mesures ont été prises au mois de mars alors que quelques cas seulement avaient été déclarés et avant le premier décès (celui largement médiatisé de Pape Diouf, l'ancien président de l'Olympique de Marseille). C'est seulement vers la fin du mois d'avril qu'on a assisté à une hausse

relativement importante des cas déclarés... Jusqu'alors la situation sanitaire pouvait sembler tout à fait sous contrôle dans un pays comme le Sénégal qui, comparativement aux pays voisins, bénéficie d'un système de santé objectivement supérieur (capacités hospitalières, qualification des personnels médicaux...). A la fin du mois de juin, on devrait atteindre environ 7 000 cas enregistrés pour une population de 15 à 16 millions d'habitants et dépasser le seuil d'une centaine de décès. Ces chiffres relativement faibles comparés à ceux d'autres pays sur d'autres continents doivent cependant être éclairés par différentes remarques. D'abord, la région de Dakar concentre 85% des cas (et le deuxième foyer est la ville religieuse de Touba, le siège de la confrérie des Mourides) ; ensuite, la moitié des décès ont eu lieu durant le dernier mois (juin) ; enfin, les malades et leurs familles redoutant la stigmatisation cherchent parfois à échapper aux autorités médicales, ce qui peut signifier que les chiffres officiels sont très largement en dessous de la réalité. Lorsque l'épidémie a vraiment débuté à la fin du mois d'avril, cela a d'abord entraîné des mesures encore plus restrictives, notamment la fermeture des marchés certains jours de la semaine.

Ce qui contrastait avec la liberté laissée aux grandes surfaces, favorisées par la politique gouvernementale puisqu'elles avaient la faculté d'ouvrir six jours par semaine. Les transports collectifs privés, qui fonctionnent souvent dans des conditions proches de l'informel, ce qui signifie en pratique qu'ils sont bondés la plupart du temps, se voyaient aussi imposer des conditions difficiles à respecter et de fait circulaient beaucoup moins. Mais un autre écueil sur lequel a buté la politique sanitaire du gouvernement a été la religiosité du pays et la relation de clientélisme nouée depuis des décennies entre les politiciens sénégalais et les confréries maraboutiques. La fermeture des mosquées avec l'état d'urgence a été contestée par certaines forces religieuses. A Dakar, un imam a été incarcéré avec les fidèles avec qui il s'était réuni à la mosquée. Mais au début du mois de mai dans d'autres régions du pays, le rapport de force local n'était pas toujours en faveur de l'Etat, notamment dans les territoires où l'influence religieuse est telle que les lois de la République sénégalaise n'y ont pas forcément cours. Des prières ont pu avoir lieu dans

1- En réaction à ce point de vue afro-optimiste, certains intellectuels africains (Felwin Sarr, Achille Mbembe, Souleymane Bachir Diagne...) ont publié une tribune pour dire que le continent reste « le moins impacté » et que cette crise est l'occasion d'envisager des « modèles alternatifs » pour l'Afrique : <https://www.senepus.com/opinions/coronavirus-pour-en-sortir-plus-forts-ensemble>. Un autre appel, s'il parle aussi « de repenser notre vivre ensemble en partant de nos contextes spécifiques et des ressources diverses que nous avons », s'est montré plus critique par rapport à la gestion de la crise par les dirigeants africains dont on dénonce la « désorganisation et l'impréparation chronique » de même que le mimétisme par rapport aux pays occidentaux : <https://african-shapers.com/covid-19-88-intellectuelless-africains-interpellent-les-dirigeants-africains>





certaines mosquées à Touba ou à Medina Gounass sans que les responsables religieux soient inquiétés (par ex. Medina Gounass). Près de Kaolack, à Leona Niassène, un chef religieux a été convoqué après la prière du vendredi par la police mais les autorités politiques ont vite fait marche arrière pour ne pas entrer en conflit ouvert avec la population. En revanche, un jeune activiste Karim dit Xrum Xax a été arrêté pour avoir manifesté pour la réouverture des mosquées et est actuellement en prison. C'est alors que le 11 mai, le chef de l'Etat, Macky Sall, a opéré un virage à 180° : les lieux de culte ont été autorisés à rouvrir (2). La phrase qui a été retenue de son discours a été « le Sénégal doit apprendre à vivre avec le virus », ce qui a été interprété comme un signal que le Covid qu'on avait dramatisé durant des semaines n'était plus un danger sanitaire véritable. Dans la même logique, une autre forte pression s'est exercée sur le gouvernement pour la réouverture des écoles. L'enjeu était d'éviter l'« année blanche » (une année où les examens ne peuvent pas se dérouler). Ainsi la reprise a été annoncée pour le 2 juin pour les classes d'examen. Au dernier moment, le gouvernement a annulé cette reprise officiellement parce que des enseignants avaient été testés positifs alors qu'ils s'apprétaient à rejoindre leurs postes en Casamance après avoir été convoyés dans des autobus depuis Dakar. Le 25 juin, une nouvelle reprise s'amorce mais on peut se demander si

elle sera menée jusqu'à la tenue des examens retardés jusqu'au mois d'août. Sur le plan économique aussi, la pression a été forte pour l'allègement des mesures de restrictions. C'est le cas en particulier pour les transports : le secteur des transports de voyageurs ne fonctionnait plus qu'au sein des régions avec une limitation du nombre de passagers. Les gares routières étaient fermées depuis la fin du mois de mars. Dans plusieurs régions, la situation est devenue de plus en plus tendue. Les transporteurs ont menacé de rouvrir de force les gares routières. Dès lors à partir du 8 juin, le couvre-feu a été encore allégé (l'heure étant repoussée de 21 h à 23 h) et le transport entre les régions a été de nouveau autorisé.

**L'IMPACT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
DU COVID : AU-DELÀ
DE L'ÉTAT D'URGENCE, LES CRISES
ÉCONOMIQUES, SOCIALES
VOIRE POLITIQUES
QUI SE PROFILENT À L'HORIZON.**

Le principal instrument mis en place sur le plan économique et social a été le Fonds de riposte et de solidarité contre les effets du Covid-19 (Force-Covid-19) mis en place au mois d'avril avec à sa tête un militaire, le général François Ndiaye. Le gouvernement a dans ce cadre mis en place un programme alimentaire d'urgence (livraison de kits alimentaires composés de riz, d'huile, de sucre, de pâtes). Mais cela s'est effectué

dans la non-transparence. Le maître d'œuvre de ce programme n'est autre que Mansour Faye, le beau-frère du président, en tant que ministre du développement communautaire. Lancé début mai, le programme souffre encore de pas mal de retard de telle sorte que, dans beaucoup de localités, l'aide qui devait être mise à disposition dès le mois d'avril n'est toujours pas distribuée... Un autre sujet de discorde a été la manière dont ont été attribués les aides aux entreprises dans le cadre de Force Covid : là aussi l'absence de transparence a été dénoncée par certains entrepreneurs laissés de côté par ce « partage du gâteau ». Si, pour l'instant, il n'y a pas eu de révélations dans la presse sur des détournements systématiques de fonds de Force Covid, il semble que la gestion de ces fonds obéit souvent à une logique de clientélisme politique. Pour l'instant, il est trop tôt pour connaître l'ampleur de la crise économique qui va affecter le Sénégal. D'un côté, le Sénégal n'est pas un pays industrialisé fortement intégré à la division internationale du travail comme les pays émergents d'Asie ou d'Amérique latine ; et du fait de la prédominance du secteur dit « informel », il est moins exposé aux effets immédiats de la dépression mondiale. Néanmoins, comme l'ensemble des pays africains, il est probable qu'on enregistre une diminution du PIB en 2020 (3). De plus, les flux de transferts de revenus des émigrés sénégalais, qui ont une valeur estimée à au moins 10% de ce PIB, risquent de

2- Pour l'anecdote, l'annonce de ces mesures d'allègement a été avancée de 24 heures car le chef de l'Etat ne voulait pas se faire brûler la politesse par certains chefs religieux qui étaient mis au courant de ce revirement au sommet de l'Etat.

3- Pour le Sénégal, le FMI envisage une baisse du PIB de 1,1% en 2020





international

Sénégal

connaître une forte diminution avec l'augmentation du chômage dans les pays où ils sont installés et qui sont fortement impactés par le Covid-19 (en France, en Italie et en Espagne). Dans cette perspective de crise économique à venir, on a assisté à des effets d'annonce de Macron et de Macky Sall sur l'annulation de la dette. Cependant, on peut se demander si les flux de financement ne vont pas être sérieusement réduits, ce qui va accentuer la récession dans les mois à venir. D'une part, la réponse du G-20 a été un moratoire de la dette au lieu d'une annulation. Un autre problème est que cela ne concerne que la partie publique de la dette. Or, de plus en plus, les pays africains s'endettent à titre privé et là, il devient beaucoup plus difficile de parler d'annulation de la dette puisque cela risque d'entraîner une hausse des taux d'intérêt pour ces pays qui vont être moins bien notés par les agences Moody's, Standard & Poor's et autres... Enfin, la question qui demeure est la signification économique de cette dette avec des projets d'in-

vestissement en infrastructures qui font faire des profits juteux à des acteurs extérieurs, notamment français, comme le cas de la principale autoroute (Eiffage) ou encore le TER (Alstom). Plus que jamais, la présidence de Macky Sall, réélu pour un deuxième mandat en 2019 et qui chercherait à « tordre » la Constitution pour se présenter pour un troisième mandat, semble discréditée du fait de la corruption avérée de son entourage et de son sursis par rapport aux pays occidentaux et notamment la France.

CONCLUSION

La crise du COVID semble avoir moins impacté le continent africain mais il est encore trop tôt pour connaître les effets à moyen et long terme de cette crise qui n'est pas que sanitaire. Comme ailleurs, elle a révélé l'incapacité des dirigeants à faire face à cette situation mais d'une manière différente : en imitant les

mesures prises dans les pays occidentaux, les gouvernants africains ont limité dans un premier temps la propagation du virus. Mais, à terme, ils ont cédé à différentes pressions, économiques comme ailleurs, mais pas seulement (voir particulièrement la pression religieuse dans le cas du Sénégal). Du coup, dans l'esprit de la population, le virus a largement disparu de leurs préoccupations qui sont celles du quotidien, notamment de la survie économique qu'il faut assurer au jour le jour, pour une bonne part de cette population. A plus long terme, la crise structurelle de ces Etats néocoloniaux africains risque de s'aggraver. Ce ne sera pas la même situation partout et c'est plutôt un phénomène d'accélération de l'érosion de ces Etats qui paraît probable plutôt qu'un effondrement qui relève de la politique-fiction.

Pascal, le 26 juin



MOUVEMENTS SOCIAUX ET ÉTAT D'URGENCE AU SÉNÉGAL

Dans le cadre de l'état d'urgence, les rassemblements ont été interdits. Ainsi, au cours des premiers jours, dans le quartier de la Medina à Dakar, la police a pourchassé et battu les personnes qui étaient dans la rue après le couvre-feu, essentiellement les jeunes. Face aux protestations, le ministère de l'Intérieur a dû renoncer à ces méthodes qui rappelaient trop la « chicotte » de la période coloniale. C'est à partir du début du mois de mai que l'état d'urgence a été contesté ouvertement par des manifestations souvent spontanées. A Tambacounda, au Sénégal Oriental, ce sont des manifestations menées par les conducteurs de moto-taxis qui ont eu lieu. Ailleurs, la colère

des transporteurs a dégénéré en affrontement avec les forces de l'ordre, particulièrement dans la ville de Touba, ce qui n'était jamais arrivé dans la « capitale des Mourides » où l'ordre religieux est censé régner. Au début du mois de juin, ont éclaté des manifestations spontanées de « modou modou » (travailleurs émigrés partis en Europe ou aux Etats-Unis) devant les locaux d'Air Sénégal car ils se retrouvaient bloqués au Sénégal faute d'avions disponibles pour pouvoir repartir vers les pays où ils ont des contrats de travail. Actuellement, avec le collectif Nittu Dëgg notamment, se développe une campagne pour la libération de Xrum Xax toujours en prison alors qu'il est malade. En parallèle aussi, le mouvement Faidherbe doit mener des actions à Saint Louis pour déboulonner la statue du général qui a incarné la conquête coloniale du Sénégal par les Français. En fait, malgré l'état d'urgence, un mécontentement social multiforme par rapport au régime s'exprime un peu partout...

